

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

«UN CAMP DE LA LIBERTÉ»

L'IDÉOLOGIE CONTRE-HÉGÉMONIQUE DES CENTRALES SYNDICALES
QUÉBÉCOISES (1966-1977)

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAÎTRISE EN HISTOIRE

PAR
MATHIEU MELANÇON

JANVIER 2019

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Merci à mon directeur, Martin Petitclerc. Ce dernier aura su m'accompagner dans ce cheminement qui fut parfois tortueux, tiraillé que j'ai pu l'être entre cette entreprise et d'autres engagements. Merci d'avoir poursuivi cette route avec moi, mais aussi de m'avoir aiguillé vers un propos, que j'espère plus cohérent. Merci aussi de ne pas avoir hésité à mettre les points sur les i lorsque c'était nécessaire.

Merci à mon amoureuse et compagne Emmélia qui, en plus de me faire le plaisir de partager ma vie, aura su non seulement calmer mes angoisses par son empathie, mais aussi me motiver à aller toujours un peu plus loin par sa vive intelligence. Merci aussi à tous mes ami-e-s qui m'ont fourni l'évasion nécessaire pendant des mois de rédaction qui devenaient plus longs à mesure que les journées devenaient plus courtes. Merci à Catherine Lucier des archives de la CSQ pour son aide précieuse, et combien efficace, et à Alexandre Leduc qui m'a ouvert les portes de celles de la FTQ. Merci aussi à mes parents dont le support m'a toujours été précieux et dont l'exemple aura inspiré mes projets académiques.

Merci aux militant-e-s d'hier dont les luttes m'ont inspiré autant qu'elles ont inspiré ce mémoire. Merci aux militant-e-s qui ont marqué mon parcours au cours de la dernière décennie. Une pensée particulière à ceux et celles du Syndicat des employé-e-s étudiant-e-s de l'UQAM, avec lesquels j'ai vécu quatre mois de grève pour le respect (décembre 2015-avril 2016). Finalement, merci aux militant-e-s d'aujourd'hui et de demain de ne rien lâcher et surtout de continuer à rêver d'un monde remis à l'endroit.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	v
RÉSUMÉ.....	vi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
MÉTHODOLOGIE ET BILAN HISTORIOGRAPHIQUE.....	10
1.1 Bilan historiographique	11
1.1.1 Questions de causes.....	11
1.1.2 Questions d'hégémonie.....	17
1.1.3 Question de fin.....	22
1.2 Sources et méthodologie	26
CHAPITRE II	
«UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE... ÇA TOMBERA PAS DU CIEL!»: NOUVEAU RÔLE, ESSOR DE LA CRITIQUE ET ESQUISSE DE SOLUTIONS (1966-1970).....	31
2.1 Une redéfinition de soi.....	32
2.1.1 Sortir du cadre corporatif.....	32
2.1.2 Vers le contre-pouvoir?.....	37
2.1.3 Autonomie ou parti?.....	41
2.2 Planification	44
2.2.1 Civiliser la société: les centrales, parti de l'Ordre?	45
2.2.2 Pour un développement à la hauteur des attentes modernes.....	47
2.3 Participation	51

2.3.1	Technocratie et crise de légitimité	52
2.3.2	La planification démocratique.....	56
2.4	Contestation	62
2.4.1	L'étincelle	63
2.4.2	Face à une fausse démocratie.....	65
2.5	Conclusion	70
CHAPITRE III		
«IL N'Y A PLUS D'AVENIR POUR LE QUÉBEC DANS LE		
SYSTÈME ÉCONOMIQUE ACTUEL»: GUERRE À OUTRANCE,		
SOCIALISME ET HÉSITATIONS (De la crise d'Octobre à l'élection du		
Parti québécois).....		
3.1	De conflits en conflits	73
3.1.1	Affrontements avec l'État	73
3.1.2	Explosion des conflits de travail	78
3.2	Un syndicalisme de combat	81
3.2.1	Expérience et histoire.....	82
3.2.2	Recentrage ouvrier	85
3.3	Une idéologie syndicale socialiste	89
3.3.1	Une critique systémique: sus à l'État capitaliste.....	89
3.3.2	Projet de société: socialisme progressif et coopératif	98
3.3.3	Comment s'y prendre? Un Parti? Ouvrier ou Québécois?.....	104
3.4	La fin d'une époque	112
3.5	Quelle place pour un discours féministe?	116
3.6	Conclusion	121
CONCLUSION		123
BIBLIOGRAPHIE		131

Liste des abréviations et acronymes

CAP	Comité d'actions politique
CSN	Centrale des syndicats nationaux
CEQ	Corporation des enseignants du Québec
CEQ	Centrale de l'enseignement du Québec (À partir de 1974)
CIC	Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques
CSD	Centrale des syndicats démocratiques
FRAP	Front d'action politique
FTQ	Fédération des travailleurs (et travailleuses) du Québec
M-L	Marxistes-léninistes
PLQ	Parti Libéral du Québec
PQ	Parti Québécois
UQAM	Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Ce mémoire traite de la constitution d'une critique systémique et d'un projet de société par les centrales syndicales pendant la décennie 1966-1977. Le ralentissement des réformes de la Révolution tranquille, associé à la montée de mouvements nationalistes et de gauche, va pousser les centrales syndicales à repenser leur rôle social, à travers une politisation de leur pratique et discours, mais aussi dans une volonté de se présenter comme un contre-pouvoir dans une perspective de lutte hégémonique. Entre 1966 et la crise d'Octobre, les centrales syndicales vont progressivement dépasser leurs divisions dans le cadre d'une unification idéologique autour d'un projet de société visant une planification et une intervention étatique de grande envergure, mais aussi autour du développement d'un projet de démocratisation, de l'État jusqu'à l'usine.

Suite à un grand nombre de confrontations avec l'État, et alors que le nombre des conflits de travail explose, les centrales vont redéfinir leur pratique comme étant fondamentalement confrontationnelle. Suite à leurs analyses, elles vont développer une critique systémique de classe de la société et présenteront les gouvernements comme de simples marionnettes du grand capital. L'association du syndicalisme avec le mouvement nationaliste ascendant, s'il a permis d'élargir la portée du discours syndical, le liera toutefois au Parti québécois. Lors de l'arrivée au pouvoir de ce dernier, le mouvement ouvrier, frappé par la crise économique et le tournant néolibéral, abandonnera progressivement ses critiques et son discours radical et favorisera la concertation.

MOTS-CLÉS: 1966-1977, Centrale des syndicats nationaux (CSN), Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Révolution tranquille, syndicalisme, Idéologie, Hégémonie, Socialisme, Démocratie, Grèves, Planification, Participation, Mouvement syndical, Québec.

INTRODUCTION

À partir des années 1960, le Québec vit une période d'effervescence politique. La société québécoise est agitée par un mouvement nationaliste de la majorité francophone qui en vient à espérer atteindre l'émancipation sociale, économique et politique avec l'indépendance de la province. Une vague de nouveaux mouvements progressistes vient bouleverser la paix sociale et la question de l'avenir du Québec se pose avec force, alors que le système capitaliste est décrié comme étant contraire aux intérêts de la majorité. Le *statu quo* paraît de plus en plus intenable pour plusieurs, et des propositions de transformations sociales sont formulées. Les centrales syndicales québécoises sont au cœur de ces propositions. Elles développent une critique systémique ainsi qu'un projet de société qui les posent de plus en plus comme un contre-pouvoir. À ce moment, le nombre et la radicalité des conflits syndicaux mènent l'historien Bryan Palmer à identifier le Québec comme «le centre syndical de l'action directe en Amérique du Nord» pour la période 1960-1970¹. Ce mémoire tentera de contribuer à l'état des lieux des formations de gauche qui vont marquer le Québec à travers l'étude du discours syndical pendant sa période radicale. Il s'agira donc d'analyser le propos des centrales syndicales pour en dégager leurs visions du monde, leurs projets et la ou les manières par lesquels elles entendent en faire une réalité. En d'autres mots, comprendre, comme le dit Ian McKay:

¹ Bryan. D. Palmer, *Working-Class Experience: Rethinking the History of Canadian Labour : 1800-1991*, Toronto, McClelland and Stewart, 1992, p. 312.

How does one bring into the mainstream a movement requiring a radical disengagement from, indeed, a scathing and damning critique of the surrounding socio political order? How do you convert the events of everyday life into a cumulative struggle for a world that is truly otherwise²

À partir de 1965, les centrales syndicales vont devenir plus sensibles aux pressions des mouvements socio-communautaires, étudiants et nationalistes qui se développent alors, sans oublier celles provenant de leurs propres membres. Les centrales syndicales ne souhaitent pas être à la remorque et vont entreprendre un enrichissement rapide de leurs réflexions et demandes, allant jusqu'à développer une critique systémique et un *projet de transformation sociale* centré sur l'intervention massive d'un État démocratisé. Portées par l'effervescence politique et sociale au Québec et dans le monde, les réflexions syndicales vont mener à une critique de plus en plus acerbe de la société capitaliste. Les réformes et le début de la planification économique (syndicalisation et droit de grève du secteur public, programmes sociaux et prospérité économique) créent les conditions favorables à la combativité syndicale et à la formulation d'attentes et d'espairs qui, ne pouvant qu'être déçus, attiseront les braises de la révolte. L'essoufflement des réformes de la Révolution tranquille, la crise d'octobre 1970, la lutte contre l'État-employeur, et, plus largement, les nombreux conflits de travail vont confirmer le processus de radicalisation. Le syndicalisme en viendra à présenter le patronat et l'État comme une classe dominante dont les intérêts sont fondamentalement opposés à ceux de la population. Cette nouvelle grille d'analyse mènera les centrales à critiquer systématiquement la légitimité démocratique des gouvernements et à élaborer un projet socialiste de réalisation d'une démocratie véritable.

² Ian McKay. *Reasoning Otherwise: Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920*, Toronto, Between the Lines, 2008, p. 7.

Problématique

Nous entreprenons cette démarche dans l'objectif d'enrichir la compréhension de l'histoire du syndicalisme et, plus largement, des mouvements de masse visant une transformation sociale radicale. En ce sens, nous orienterons notre travail vers l'analyse de l'idéologie socialiste du mouvement syndical. La thèse centrale de ce mémoire est que les centrales syndicales ont non seulement adopté, à travers leurs discours, une critique systémique de la société, mais ont aussi esquissé un projet de transformation socialiste visant à réaliser les promesses démocratiques en libérant la population des multiples restrictions imposées par le régime capitaliste. Nous verrons toutefois que les centrales n'ont que peu élaboré sur les moyens de réaliser ce projet de société. Cela s'explique par le fait que la durée du moment radical syndical a été très brève. Il est logique que, dans le cadre du développement d'une idéologie, la critique précède la solution, et que cette dernière devance le plan d'action.

Nous croyons donc que le discours des centrales à l'endroit de leurs membres et du public en général ne doit pas être pris à la légère. Au fil de ce mémoire, nous allons d'ailleurs tenter de répondre à l'invitation de McKay, qui appelle à s'intéresser à l'histoire des formations de gauche. McKay définit une formation comme un outil analytique décrivant:

a historic bloc in emergence - an attempt to transcend the iron logic of economic and social determinism [...] by the formation of a new historical agent, a complex unity made up of unique individuals amidst contrasting and even contradictory social forces but united by its own distinctive interpretation of an overriding political objective - that of reasoning and

*living otherwise. Each formation is, in its period of dominance "that section that pushes forward all others" on the left*³.

Pierre Beaudet affirme l'importance du processus de radicalisation des syndicats dans la mesure où ceux-ci, contrairement aux autres mouvements populaires, disposent d'un «appareil sophistiqué, des ressources» et d'un «membrariat établi et relativement stable»⁴. Cela implique une capacité d'influence bien plus importante que la plupart des groupes de gauche. Durant cette période, les centrales syndicales québécoises sont indéniablement les institutions les plus influentes au sein de la formation de gauche de la société québécoise. Cela nous pousse à nous questionner sur la manière dont la société a pu être influencée par les centrales, mais aussi sur la façon dont la société, par un phénomène d'interpénétration, a transformé les centrales. Ainsi, à travers l'étude du discours des centrales, c'est finalement la société québécoise que nous souhaitons contribuer à découvrir, comme l'historien anglais Christopher Hill l'avance, «Historians are interested in ideas not only because they influence societies, but because they reveal the societies which give rise to them»⁵.

Cette formation suppose un schème narratif et une pratique qui rompent avec ce qui est considéré comme légitime par l'hégémonie libérale canadienne. Pour étudier ces phénomènes, nous nous attèlerons donc à dégager un discours commun aux centrales syndicales québécoises du Front commun en tant que formation de gauche dominante de la période. Ce chemin que nous empruntons sur la voie de l'histoire des idées, c'est dans le sillage d'une histoire sociale culturelle, notamment

³ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*, Toronto, Between the Lines, 2005, p. 112.

⁴ Pierre Beaudet, «La radicalisation des mouvements sociaux dans les années 1970», *Bulletin d'histoire politique*, vol 19, no 2, Hiver 2011, p. 99.

⁵ Christopher Hill, *World Turned Upside Down*, Baltimore, Penguins Books, 1975, p. 17.

tracée par Yvan Lamonde⁶, qui reconnaît - avec Fernand Dumont - que «les valeurs ne sont pas des idéaux abstraits qui rôderaient comme des feux follets au-dessus des sociétés»⁷, mais qu'elles s'inscrivent dans la société, et les luttes, qui les voit naître. Nous nous rallierons de plus à McKay, qui réaffirme l'importance des idées comme éléments actifs de l'ordre social et politique, et qui suggère de s'intéresser au langage constitutif d'une formation, et pas seulement aux discours et actes des chefs et autres «grands hommes»⁸.

McKay affirme qu'au-delà de l'analyse du discours, «the research is even more interested in the general rules and assumptions, the grammar and the syntax, underlying those statements»⁹, soit son langage constitutif. Plutôt que de porter un jugement ou de se limiter à en recenser les positions¹⁰, il s'agit d'appréhender l'univers de sens créé par l'agent historique que sont les centrales syndicales, et comprendre comment celui-ci a structuré son militantisme et sa participation dans la lutte culturelle qui définit les contours de l'hégémonie. Cette approche a l'avantage de permettre une réflexion plus globale sur l'expérience du syndicalisme politique sans nier ou gommer les différences majeures entre les centrales. C'est donc cette tentative d'établir une nouvelle hégémonie culturelle que nous nous proposons d'étudier. Cette tâche pourra s'accomplir, d'une part, par le développement rapide des moyens de communication des centrales¹¹, mais aussi à travers le niveau de langage - plutôt

⁶ Yvan Lamonde, «L'histoire sociale des idées comme histoire intellectuelle», *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, no 2, 2001, p. 87-96.

⁷ Fernand Dumont, *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, L'Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 20.

⁸ I. McKay, *Reasoning Otherwise: Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920*, *op.cit.*, p. 6.

⁹ Ian McKay, *Reasoning Otherwise: Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920*, *op.cit.*, p. 6.

¹⁰ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals: Rethinking Canada's Left History*. *op.cit.*, p. 130.

¹¹ «Tenter de dépasser la convention collective», *Le Travail*, vol. 43, no 9, décembre 1967, p. 6.; Éditorial, «On est bon à la FTQ», *Le Monde ouvrier*, 52e année, no 8, octobre 1967, p. 1.; «Les instituteurs se donnent des journaux», *L'enseignement*, vol. 20, no 17, 1er mai 1967, p. 11.

populaire. À terme, ce processus débouchera sur un projet de socialisme démocratique qui ne manquera pas de marquer la période, les luttes qui s'y découlent ainsi que l'horizon politique que se fixent les militant-e-s. En évitant de présenter ce moment comme un épisode bâclé et sans lendemain¹², nous pourrions mieux évaluer sa contribution au développement d'un projet contre-hégémonique cohérent ayant enthousiasmé des milliers de personnes.

En effet, lorsqu'elle présente le projet politique des centrales, l'historiographie le juge flou et inachevé, voire immature. Elle décrit un projet «sans perspectives à long terme, en miettes ou en pièces détachées, tout en étant encore dans l'incapacité d'en faire une synthèse ou un bilan global...» et des centrales finalement «incapables d'un projet politique cohérent»¹³. Avec Bernard Solasse, nous postulons que «Le risque demeurerait, ce faisant, d'oublier qu'à terme ces prises de position se complètent, s'intègrent, forment un tout, une continuité intégrée, ce qui leur confère une force de persuasion qui ira s'accroissant»¹⁴. Avec Marc Angenot nous avançons que:

Plutôt que de chercher à voir ce que le mouvement ouvrier a omis d'étudier et de diffuser, il convient sans doute de chercher d'abord à comprendre ce que furent positivement le langage, la rhétorique persuasive, les images et les formules, l'«historiosophie» et les moyens d'interpréter l'actualité qui ont accompagné effectivement - et non par omission - l'histoire du socialisme¹⁵.

¹² Roch Denis. Serge Denis, *Le syndicalisme face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Ottawa, Éditions du Vermillon, 1992, p. 41.

¹³ Louis Le Borgne, *La CSN et la question nationale depuis 1960*, Montréal, Les éditions Albert St-Martin, 1976, p. 35.

¹⁴ Bernard Solasse, «Les idéologies de la Fédération des travailleurs du Québec et la Confédération des syndicats nationaux, 1960-1978» dans Fernand Dumont, dir, *Idéologies au Canada français, 1940-1976, Tome II, op.cit.*, p. 233-234.

¹⁵ Marc Angenot, *La Propagande socialiste. Six essais d'analyse du discours*, Paris, L'Univers des discours, 1997, p. 11.

L'historiographie commence à peine à adopter une lecture de cette période charnière du syndicalisme québécois qui ne se concentre pas¹⁶ sur l'échec du parti ouvrier¹⁷, sur la question nationale¹⁸ ou sur les intérêts institutionnels des centrales¹⁹. Il nous apparaît surtout, en accord avec McKay²⁰, que l'idéologie syndicale doit être analysée pour ce qu'elle prétendait être, plutôt que de l'instrumentaliser pour justifier des développements ultérieurs. Nous espérons donc, par ce mémoire, éclairer une expérience spécifique du mouvement ouvrier québécois qui a nourri la volonté de penser la société autrement. En d'autres mots, nous devons éviter de présenter le discours radical syndical comme une simple erreur ou parenthèse dans l'histoire d'un syndicalisme qui serait, dans son essence, pragmatique ou réformiste.

¹⁶ Alexis Dubois-Campagna, « Pour un syndicalisme de lutte de classe ! » : *les groupes marxistes-leninistes et le mouvement syndical au Québec, 1972-1983*, mémoire de M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2009, 186p; Hubert Forcier, *La représentation du sujet ouvrier: Analyse du discours syndical québécois de 1949 à 2009*, mémoire de M.A. (Sociologie), Université du Québec à Montréal, 2010, 152p; Jaouad Laaroussi, *Aux origines du syndicalisme étudiant de combat: «Participer c'est se faire fourrer!» Concertation Participation et Contestation dans les CÉGEPs de Montréal et à l'UQAM (1963-1976)*, mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2016, 136p

¹⁷ Roch Denis et Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Ottawa, Les éditions du Vermillon, 1992, 196p; Jacques Rouillard, «Le rendez-vous manqué du syndicalisme québécois avec un parti des travailleurs (1966-1973)», *Bulletin d'histoire politique*, vol 19, no 2, hiver 2011, p. 16-182.

¹⁸ Louis Le Borgne, *La CSN et la question nationale depuis 1960*, *op.cit.*, p. 134.; François Cyr et Rémi Roy, *Éléments d'histoire de la FTQ. La FTQ et la question nationale*, Montréal, Éditions Albert St-Martin, 1981, p. 76-77.; Richard Dean Brender, *Workers of Quebec, Secede! : Quebec's Labor Unions and Canadian National Unity, 1960-1976*, thèse de Ph.D, (Philosophie), New York, Université Columbia, 2001, 731p. ; Charles Halary, «Le débat sur les relations entre conscience de classe et conscience nationale au Québec de 1960 à 1976», *Anthropologie et Sociétés*, vol. 2, no 1, 1978, p. 149-165.; Mathieu Lapointe, «Entre nationalisme et socialisme : Raoul Roy (1914-1996) et les origines d'un premier indépendantisme socialiste au Québec, 1935-1965», *revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 8, no 2, 2008, p. 281-322; P. Beaudet, *Quel socialisme? Quelle démocratie, La gauche québécoise au tournant des années 1970-1980*, *op.cit.*, p. 85-123.

¹⁹ Stéphanie Poirier, *Le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) à l'heure de la radicalisation syndicale, 1968-1980*, mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2005, 110p; Yvon Charbonneau, *Cartes sur table. Syndicalisme, politique, diplomatie*, Gatineau, Éditeur M, 2016, 461p; Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2004, 335p

²⁰ I. McKay. *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*, *op. cit.*, p. 81-82.

Bien entendu, les centrales syndicales partagent la maternité de l'idéologie socialiste de la période avec d'autres mouvements, groupuscules d'extrême gauche marxistes-léninistes ou revues telles que *Parti Pris* ou *Socialisme*. On pensera aussi à l'expérience de Québec-Presse (1969-1974), soutenu par le mouvement syndical, coopératif et nationaliste. Ce quotidien se présentait comme «la réponse populaire à la domination de la presse soit par la dictature économique, politique, culturelle, soit par les intérêts particuliers qui soutiennent cette dictature»²¹ et constitue donc une autre forme probante du projet contre-hégémonique de la gauche québécoise à cette époque. Nous nous concentrerons toutefois sur les contributions des centrales à cette formation idéologique, dans la mesure où elles nous semblent avoir eu un impact beaucoup plus important sur la société québécoise en tant qu'organisations de masses.

Après avoir fait l'analyse de l'historiographie pertinente et exposé nos sources et notre méthodologie, nous procéderons à l'étude de la période de politisation des centrales syndicales qui s'étend de 1966 à 1970. Elle s'ouvre après l'arrivée d'une nouvelle garde de militant-e-s, plus critique de la Révolution tranquille, qui cherche à faire des syndicats des acteurs prépondérants dans la définition de la société désirée. De plus, elle tente de renouveler le syndicalisme à travers un engagement politique et social fort. Cette phase est marquée par la désillusion vis-à-vis des réformes en cours, mais aussi par une radicalisation et une convergence idéologique des centrales. Cette évolution est causée par le glissement de la perception de l'État, qui passe d'allié à ennemi potentiel, ce phénomène culminant avec la Crise d'octobre. Notre seconde période se déroule de 1971 à 1977, un moment de consolidation de cette radicalisation. Associée à la lutte du Front commun de 1972 et à de très durs conflits de travail, la situation convaincra les centrales que la réalisation de leurs revendications ne peut prendre place sous le capitalisme. Il s'agit dorénavant de

²¹ Jacques Keable, *Québec-Presse: un journal libre et engagé (1969-1974)*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2015, p. 32.

transformer profondément la société québécoise dans la voie d'une véritable démocratie, économique comme politique. La période est aussi caractérisée par un retour des centrales syndicales sur la question du travail. Elle se clôt suite à l'élection du Parti québécois en 1976 qui - en mobilisant les espoirs de vastes pans de la population québécoise - offrira une porte de sortie à un syndicalisme assailli par la crise économique et les mesures anti-inflation, neutralisant ainsi le discours socialiste. Il deviendra en effet difficile pour le mouvement syndical de peindre le pouvoir comme un ennemi de classe alors que celui-ci se targue d'avoir un préjugé favorable aux travailleurs et travailleuses et met en place des réformes longuement réclamées. Cela se produit alors que la capacité syndicale de lutte est fortement mise à mal par la crise économique qui frappe le secteur privé, par les mesures anti-inflation qui limitent les gains syndicaux et par une contre-attaque patronale et étatique. La situation globale mène ainsi le mouvement à un abandon relativement rapide de ses projets de transformations sociétales et de sa critique systémique.

CHAPITRE 1

BILAN HISTORIOGRAPHIQUE, SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de ce premier chapitre, nous donnerons un aperçu de la production historiographique et académique pertinente à ce mémoire. Dans cette optique, nous nous intéresserons à trois approches de l'historiographie sur l'idéologie politique des centrales syndicales québécoises dans les années 1960 et 1970. Nous soulèverons d'abord les raisons expliquant l'émergence du moment radical du syndicalisme québécois qui ont été identifiées dans l'historiographie. Nous nous pencherons ensuite sur l'enjeu de l'hégémonie culturelle et sur l'importance des discours dissidents dans la constitution de l'imaginaire politique d'une société. De plus, nous observerons comment l'historiographie a traité la fin de la période radicale des centrales. Finalement nous présenterons le corpus de sources sur lequel repose notre démarche.

1.1 BILAN HISTORIOGRAPHIQUE

1.1.1 Questions de causes

L'historiographie tend à expliquer l'émergence du phénomène de radicalisation syndicale de deux manières. Soit à travers les conditions politiques, sociales et économiques qui caractérisaient le Québec au début de notre période, soit par l'expérience des militant-e-s. L'historien Bryan D. Palmer, dans son *Canada's 1960s, The Irony of Identity in a Rebellious Era*, remarque que la population québécoise francophone se trouvait alors dans une situation de discrimination socio-économique systématique qui la confinait dans un état de pauvreté favorisant la montée d'un nationalisme lui étant propre:

The cry of 'Revolution Now!' rang out in many quarters in the 1960s, but perhaps nowhere was it voiced more loudly and with more feeling than in Quebec. [...] Quebec particular oppression meant that it was in the forefront of both socialist and contercultural challenges to the mainstream of the Canadian nation in the 1960s. It did so out in a fusion of class and national aspiration¹...

Pour Jacques Rouillard, ce sont justement les réformes de modernisation menées durant la Révolution tranquille - comme réponse de l'État québécois aux conditions socio-économiques de la majorité francophone - qui ont été au cœur de la radicalisation syndicale. L'arrivée massive des salarié-e-s du secteur public et les réformes sociales (droit de syndicalisation, droit de grève, programmes sociaux) vont

¹ Bryan D. Palmer, *Canadas 1960s: The Ironies of Identity in a Rebellious Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009., p. 313.

nourrir les attentes des centrales qui seront éventuellement déçues par le refus gouvernemental d'y répondre. Selon l'historien:

Mais le changement social profond qui accompagne la Révolution tranquille aigüise en même temps les attentes du mouvement syndical au point où, au milieu des années 1960, celui-ci il ne se satisfait plus de l'idéologie de «rattrapage» qui inspire les politiques du gouvernement Lesage. Il veut pousser plus avant les réformes dans le sens d'une redéfinition fondamentale de l'organisation économique de la société, en mettant de l'avant un projet socialiste de société. Les résistances de l'État et d'autres agents socio-économiques provoquent des frustrations qui débouchent sur des affrontements majeurs, tant au niveau de l'entreprise que de la société. On peut donc parler d'une radicalisation du syndicalisme québécois qui se manifeste à la CSN dès 1966 et chez les deux autres centrales à partir de 1970. Cette radicalisation est largement le fruit des espoirs que la Révolution tranquille a fait naître pour les décevoir rapidement².

Carla Lipsig-Mummé soutient que l'origine de la CSN (CTCC) et de la CEQ (CIC), comme parts d'un large mouvement religieux, va profondément influencer les militant-e-s de ces organisations. Lipsig-Mummé avance que cette condition première va fournir à ces centrales, lors de leurs radicalisations dans les années 1960, «with both the organizational tradition and internal structures to mobilize their members in a new, anticapitalist struggle»³. McKay, dans le cadre de sa classification des formations de la gauche canadienne, avance également une analyse sur la spécificité du cas québécois. Il identifie la formation dominante de la Grande dépression et de l'après-guerre comme étant celle des *Radical planners and State builders*, une formation qui visait à transformer l'État canadien en État socialiste par la voix des urnes et qui, pour ce faire, entreprenait d'évacuer les thématiques plus polémiques généralement associées au socialisme, tel que la lutte des classes ou la dictature du

² Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2004, p. 140.

³ Carla Lipsig-Mummé, «Future Conditional: Wars of Position in the Quebec Labour Movement», *Studies in Political Economy*, vol. 36, Fall 1991, p. 81

prolétariat⁴. McKay note que le Québec a été grandement sous-représenté dans les formations de gauche qui ont précédé les années 1960-70. Il remarque toutefois que la province sera impliquée, avec une intensité beaucoup plus grande que le reste du pays, dans la formation de gauche des décennies 1960-70, que l'auteur identifie comme celle de la *New Left* et du nationalisme québécois⁵. Il avance que la faiblesse des planificateurs radicaux au Québec peut avoir contribué à la force particulière de cette formation de gauche au Québec pendant notre période: «*These earlier formations, if they had been stronger, might arguably have diverted New-Leftism into other channels (as was perhaps the case with the NDP in much of anglophone Canada)*»⁶.

Cette formation de gauche s'est développée à travers différentes luttes et défis. Afin d'expliquer pourquoi les conditions socio-économiques préexistantes des francophones n'ont pas mené plus tôt à une radicalisation, Palmer présente les quinze années au pouvoir de Maurice Duplessis comme un catalyseur. Le règne de l'Union nationale a eu un impact profond sur la politique québécoise, de par son antisindicalisme et sa collaboration enthousiaste à l'impérialisme économique anglo-saxon. L'attitude hostile de Duplessis face au mouvement ouvrier⁷ et les luttes ouvrières ayant marqué la mémoire collective, telle que la grève d'Asbestos, sont déterminantes pour Palmer. Selon l'auteur, c'est donc la volonté des centrales syndicales québécoises d'entreprendre la lutte politique contre le pouvoir duplessiste qui a véritablement transformé le syndicalisme, mais aussi la culture politique de la province: «*On the eve of the 1960s, the Quebec labour movement had transformed French Canada through its willingness to confront one of the most viciously anti-*

⁴ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*, op.cit., p. 170.

⁵ Section qui se trouve être particulièrement peu développée quand on la compare aux vagues précédemment décrites par McKay.

⁶ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*, op.cit., p. 186.

⁷ *Ibid.*, p. 315.

labour provincial regimes in Canada»⁸. Hélène David soulève que c'est l'usage des lois spéciales, que le gouvernement québécois va utiliser de plus en plus à partir de 1967, qui va forcer le syndicalisme à emprunter une voie politique afin d'y faire face⁹. Cette approche à l'expérience des luttes est aussi mobilisée par Jean-François Cardin dans son mémoire *La crise d'Octobre 1970 et le mouvement syndical québécois*. En étudiant la réaction des centrales à ces événements, Cardin en arrive à la conclusion que, si le tournant socialiste existe déjà chez les différentes centrales avant la crise, les événements d'octobre 1970 ont toutefois confirmée la transformation idéologique syndicale, alors que le discours syndical:

se fait plus incisif, plus contestataire, tout en devenant plus insolent et plus irrévérencieux à l'égard du pouvoir, particulièrement du gouvernement de Robert Bourassa. En effet, selon Louis Fournier, la crise d'Octobre aura eu notamment pour conséquence une certaine érosion du respect des autorités politiques et judiciaires, auprès des porte-paroles syndicaux et de la gauche québécoise. C'est ainsi que l'on doit constater que l'expérience d'Octobre 1970 aura permis au mouvement syndical d'identifier ouvertement dans son discours un nouvel ennemi. On ne craint plus d'attaquer directement l'État et son rôle d'appui à la bourgeoisie dans l'exploitation des travailleurs¹⁰.

Sean Mills postule, quant à lui, que la radicalisation syndicale doit être comprise dans le cadre de l'essor de la tendance anti-impérialiste qui balaie Montréal à partir des années 1960¹¹. De plus, Palmer remarque qu'un nationalisme québécois, alors bercé par le mouvement des révolutions de libération nationale du Tiers-

⁸ *Ibid.*, p. 319.

⁹ Hélène David, «L'état des rapports de classe au Québec de 1945 à 1967», *Travaux et recherches sur le Québec*, vol. 7, no 2, novembre 1975, pp. 33-66.

¹⁰ Jean-François Cardin, *La crise d'octobre 1970 et le mouvement syndical québécois*, mémoire de M.A. (Histoire), Montréal, Université de Montréal, 1985, p. 259-261.

¹¹ Sean Mills, *Contester l'Empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, p. 228.

Monde¹², pouvait s'allier avec les organisations de la classe ouvrière dans la mesure où le grand patronat, très majoritairement anglophone, pouvait aisément être associé à une nation occupante¹³. Jacques Rouillard note, lui aussi, l'importance des mouvements de libération nationale sur la radicalisation¹⁴, comme vont le faire Marc Angenot et Tanka Gagné Tremblay. Pour ces derniers, le socialisme s'est développé, au Québec, en tant que renouvellement de l'idéologie nationale et missionnaire de Lionel Groulx, et il est résolument axé sur « un monde global, sans doute fantasmatique, mais immense et épique, où il fraternise dans les luttes anti-impérialistes avec l'Algérie, Cuba, le Vietnam, etc. »¹⁵. Les vastes mouvements de grèves qui agitent alors la France, l'Italie ou les États-Unis participent aussi certainement à ouvrir les horizons du mouvement ouvrier. Philippe Boudreau, qui se concentre sur la montée du PQ vers l'hégémonie sur le mouvement nationaliste, avance qu' : « On assiste donc entre 1968 et 1976 à une reconfiguration du paysage à gauche sous l'effet de cette polarisation provoquée par l'arrivée du PQ; la seule voie restante à gauche, en termes d'alternative politique, sera celle de la radicalisation extra-institutionnelle. »¹⁶.

Comme l'observe McKay, une formation de gauche est, le plus souvent, l'affaire d'une génération montante¹⁷. Pierre Beaudet observe d'ailleurs l'impact du rajeunissement du membrariat syndical. Il explique la montée du radicalisme à

¹² Bryan D. Palmer, *Canadas 1960s: The Ironies of Identity in a Rebellious Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, p. 325.

¹³ *Ibid*, p. 354.

¹⁴ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2004, p. 158.

¹⁵ Marc Angenot et Tanka Gagné Tremblay, « De Socialisme 64 à Socialisme québécois ou l'invention du marxisme au Québec », *Globe*, vol. 14, no 1, 2011, pp. 150.

¹⁶ Philippe Boudreau, *La politisation comme composante active de l'évolution de la culture mouvementiste: étude du rapport à l'action politique de trois mouvements sociaux québécois, 1980-2009*, thèse de Ph.D (science politique), Université d'Ottawa, 2015, pp. 66-67.

¹⁷ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*, *op.cit.*, p. 84.

travers «l'éveil» d'une génération, principalement montréalaise, issue des jeunes chrétiennes, des comités citoyens et du mouvement étudiant¹⁸. Cette nouvelle génération, marquée par l'effervescence politique qui remue la province à partir de la décennie 1960, s'est retrouvée attirée par le mouvement syndical. Selon Mills, suite à la crise d'Octobre, celui-ci est perçu comme étant le seul contre-pouvoir capable de s'imposer face à la puissance d'un État qui vient d'écraser la gauche montréalaise avec le déploiement de ses forces militaires¹⁹. Cette idée de vase communicant entre syndicats et mouvements sociaux est aussi réfléchi par Larry Isaac, Steve McDonald et Greg Lukasky, qui ont étudié les interactions entre les mouvements contre-culturels de masse et les syndicats américains dans les années 1960. Ils arrivent à la conclusion qu'une relation étroite entre ces deux groupes peut mener à une revitalisation du syndicalisme - une union dont la force, aux États-Unis, n'a jamais atteint le niveau de celle du Québec²⁰.

Dans leur ensemble, les positions susmentionnées participent à bien expliquer la montée de l'idéologie socialiste des centrales. Comme nous l'avons vu, son émergence a été déterminée en grande partie par les conditions matérielles d'existence et par l'expérience des luttes menées par les militant-e-s. Afin d'appréhender la nature de l'évolution politique des centrales, il convient toutefois de s'intéresser à l'hégémonie culturelle pour mieux cerner son fonctionnement et les conditions d'émergence de discours dissidents.

¹⁸ Pierre Beudet, «La radicalisation des mouvements sociaux dans les années 1970», *Bulletin d'histoire politique*, vol 19, n 2, Hiver 2011), p. 98-99. mais aussi Louis Favreau et Pierre l'Heureux qui, dans *Le projet de société de la CSN de 1966 à aujourd'hui, Crise et avenir du syndicalisme au Québec*, Montréal, Centre de Formation Populaire/ Vie ouvrière, 1984, 269p, adoptent une analyse plus approfondie, mais finalement semblable à celle de Rouillard et Beudet.

¹⁹ Sean Mills, *Contester l'Empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, *op.cit.*, p. 227.

²⁰ Larry Isaac, Steve McDonald, Greg Lukasky, «Takin' It from the Streets: How the Sixties Mass Movement Revitalized Unionization», *American Journal of Sociology*, vol 112, no 1, July 2006, p. 46-96.

1.1.2 Questions d'hégémonie

Gramsci définit la lutte hégémonique comme une guerre de positions, en opposition à une guerre de manœuvre qui, selon le modèle bolchévique, verrait une prise de pouvoir relativement rapide par un parti révolutionnaire discipliné.

The war of position means that the party of democracy engages, over decades, in a struggle to change minds and challenge policies. It struggles to disseminate its different views of the social order. Often it plays the language of liberalism against itself. It struggles on a hundred fronts. It develops a different way of seeing the world. It fights for the revolution, but in slow motion²¹.

La guerre de positions s'inscrit dans l'expérience tirée de chaque conflit, et ces conflits sont ensuite politisés et liés au développement de la conscience politique, plaçant cette guerre dans une perspective de transformation sociétale sur le long terme. Pour les syndicats, ce type de discours peut potentiellement déséquilibrer les fonctions doubles et contradictoires du syndicalisme identifiées par Jean-Marc Pottie et Mona-José Gagnon²² en participant à une tension politique venant contredire la fonction d'intégration qu'il joue dans l'organisation du travail. En effet, si chaque conflit est politisé et présenté comme une bataille dans une lutte plus large, il est plus difficile pour le syndicalisme de maintenir des relations de travail apaisées - condition essentielle à sa fonction d'intégration. Comme le soulève Jean Claude Tardif, les centrales syndicales n'ont jamais procédé à une rupture complète d'avec leur fonction

²¹ McKay. *Reasoning Otherwise. Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920*, op.cit., p. 75.

²² Jean-Marc Pottie, *Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Montréal, Éditions Nota bene, 1998, p. 29-35.; Mona-José Gagnon, «Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu», *Lien social et Politiques*, n 43, printemps 2003, p. 23.

d'intégration²³, il nous semble pourtant que les premiers pas en ce sens ont été entrepris à partir de la deuxième moitié des années 1960. L'approche en terme d'hégémonie nous permet ainsi de mieux réfléchir à l'impact de l'expérience des luttes et du discours des centrales, mais aussi à l'évolution de la société québécoise dans le cadre de ce conflit hégémonique.

La transformation radicale du discours syndical est particulièrement intéressante dans la mesure où elle positionne des organisations de masses, au moins pour une décennie, hors des bases idéologiques de leur société. C'est une chose qui ne va pas de soi pour Cornelius Castoriadis qui, par son concept d'hétéronomie, avance que les sociétés tendent à nier leur caractère auto-instituant en donnant à leurs fondements un caractère absolu et totalisant, hors des actions humaines. Ce phénomène conduit à ce que les schémas explicatifs des sociétés soient perçus comme ayant réponse à tout et ne puissent, ipso facto, être remis en question. Castoriadis poursuit en expliquant que cette situation mène à une clôture de l'imaginaire institué, rendant plus difficile la légitimation d'alternatives²⁴. Marc Angenot décrit quant à lui comment le discours social, qui regroupe l'ensemble des discours ayant une destinée publique, est structuré par l'hégémonie culturelle de l'époque donnée. De plus, il souligne les difficultés d'émergence que cela sous-tend pour les idéologies concurrentes, ou contre-hégémoniques, dans la mesure où le discours social vise à être:

un espace d'interactions où des contraintes, des impositions de thèmes et de formes viennent colmater les brèches, contrecarrer les tendances centrifuges, apporter au *Zeitgeist* une sorte d'unification organique, fixer

²³ Jean-Claude Tardif, *Le mouvement syndical et l'État. Entre l'intégration et l'opposition. Le cas de la CEQ (1960-1992)*, Québec, Département des relations industrielles de l'Université Laval, «coll» Instruments de travail, 1995, p. 168.

²⁴ Cornelius Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 538p

entropiquement les limites du pensable, de l'argumentable, du narrable, du scriptible. [...] La variété même des discours et des positions doxiques permises semble saturer le champ du dicible. Le discours social «a réponse à tout», il semble permettre de parler de tout, constituant du fait même le non-dicible en impensable (absurde, infâme ou chimérique)²⁵.

La prise en compte de la lutte contre-hégémonique est d'une grande importance puisqu'elle permet un regard nouveau sur le processus d'émancipation: «*The everyday calamities of capitalism do not in themselves make for resistance. Only when the oppressed place those occurrences in an overall pattern - one different that provided by conventional wisdom - do the events cause widespread political upheaval*»²⁶. Mais comment ce contre-discours se forme-t-il? McKay avance que des moments de rupture et de révolte permettent à certain-e-s de prendre connaissance des contradictions et des limites sens commun qui fonde le discours hégémonique afin de mettre sur pied leur propre contre-récit. Ce nouveau discours explicatif du monde, révélant de nouveaux liens de causalité, constitue alors la première étape rendant possible la transformation du monde lui-même en liant moments de luttes, expériences quotidiennes et conscience politique en un tout cohérent. Herbert Marcuse pourrait poursuivre en avançant que, durant ces moments, «*the imagination was, for a short period, released and free to enter into the projects of a new social morality and of new institutions of freedom*»²⁷. Cette approche a l'avantage de rendre envisageable la transformation sociale²⁸. Angenot note le caractère quasiment religieux des communautés militantes, une fois que la source du «mal» a été identifiée et la réponse, trouvée:

²⁵ Marc Angenot, «Hégémonie, dissidence et contre-discours. Réflexion sur les périphéries du discours social en 1889», *Études littéraires*, vol 22, no 2, Automne 1989, p. 11-12.

²⁶ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*, Toronto, Between the Lines, 2005, p. 52.

²⁷ Herbert Marcuse, *An Essay on Liberation*, Boston, Beacon Press, 1969, p. 37.

²⁸ McKay reprend notamment la vision de Marx sur la liberté humaine. La personne humaine étant déterminée par son environnement, mais, en façonnant ce dernier, parvient à appliquer sa liberté et ainsi à transformer le monde.

La souffrance des uns et l'indignation des autres prouvent, selon ce mode de pensée, qu'une solution existe, qu'un changement total est possible [...] Le constat du mal pousse à rechercher le remède et le remède, une fois découvert, renforce le scandale du mal social omniprésent puisqu'il est désormais prouvé qu'«il suffirait de...» Ces doctrines ont cherché à dissiper le scandale inhérent au monde comme il va en conférant un mandat de vie à leurs adhérents et en substituant aux anciennes espérances religieuses la promesse d'un salut collectif en ce monde terrestre²⁹.

L'auteur insiste sur le long processus de création d'un discours anti-hégémonique, fondé sur le tâtonnement et qui s'appuie souvent, au départ, sur des postulats hégémoniques qui subiraient une crise de cohérence interne: «il résulte souvent d'une crise sous contrainte, d'une désorganisation globale d'un pan du système discursif qui déstabilise un secteur sans lui offrir d'abord aucune échappatoire, aucune nouvelle formule toute prête»³⁰. Nous avons vu comment les promesses déçues de la Révolution tranquille vont participer à radicaliser le syndicalisme québécois durant notre période. Ce phénomène, qui retourne contre lui les outils de légitimation du pouvoir, constitue, selon McKay, un des aspects essentiels de la formation contre-hégémonique.

Ce dernier avance que le Canada est en soi un projet libéral, développé par une petite élite britannique. Ce projet ne repose pas seulement sur les épaules des deux partis traditionnels formés par les libéraux et les conservateurs; il a aussi colonisé le langage lui-même et, donc, notre vision du monde. Toutefois, pour McKay, c'est justement à travers les interstices du projet libéral - des limitations antidémocratiques à la liberté promise - que les militant-e-s des diverses formations

²⁹ Marc Angenot, *La démocratie, c'est le mal*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2004, p. 5.

³⁰ *Ibid*, p. 22-23.

de gauche construisent leurs contre-discours³¹. C'est plus précisément à travers un projet de véritable démocratisation que les socialismes ont réussi à interférer et à redéfinir, ne serait-ce qu'en partie, l'hégémonie canadienne³².

Francis Dupuis-Déri mène une réflexion similaire et expose l'accaparement par les élites du terme démocratie, qui passe d'un projet de souveraineté populaire absolue décrié par les puissants à la dénomination universelle et vertueuse, mobilisée par l'ensemble des régimes allant de l'autocratie au parlementarisme³³. Il soulève toutefois que l'utilisation à toutes les sauces du terme démocratie, même si elle est partiellement parvenue à associer démocratie et régime parlementaire, risque d'entraîner des dissonances entre les promesses de souveraineté populaire et la réalité du régime. Il rejoint donc McKay sur la place centrale du projet démocratique dans les mouvements sociaux³⁴. Une des tâches majeures des formations contre-hégémoniques sera donc cette lutte autour de ce terme et projet pour l'ouvrir jusqu'au bout de ses promesses de liberté collective.

Ces considérations nous mènent à aborder le mouvement syndical à la fois comme la formation de gauche dominante et le véritable contre-pouvoir au cours de la période. En ce sens, nous formulons l'hypothèse que, pendant cette période, les centrales syndicales ont pris consciemment part à une lutte contre-hégémonique que nous nous proposons d'étudier. L'importance de cette approche se situe dans la question de l'autonomie des acteurs sociaux et donc la nécessité, pour l'historien-ne,

³¹ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*, op.cit., p. 56.

³² *Ibid.*, p. 60.

³³ Au sujet de l'importance de la réappropriation de certains termes, voir Michèle Riot-Sarcey *Le procès de la liberté. Une histoire souterraine du XIXème siècle en France*, Paris, Éditions la Découverte, 2016, 340p.

³⁴ Francis Dupuis-Déri, *Démocratie, Histoire politique d'un mot. Aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux «coll» Humanités, 2013, 446p

de réfléchir aux idées à travers leur articulation dans les structures de pouvoir et de contre-pouvoir qui fixent l'acceptabilité des idées dans la chose publique. Ainsi, nous considérons insatisfaisante une approche postulant qu'une autonomie des idées repose sur «l'idée que les individus ou les groupes qui les articulent sont libres d'orienter leur existence et d'influer sur leur destin»³⁵, en ce sens qu'elle ne prend pas en compte que cette liberté s'inscrit dans le cadre de l'imaginaire institué par l'hégémonie ni que le processus de création d'un projet contre-hégémonique s'inscrit donc toujours en résistance et fait face à de grandes pressions³⁶.

1.1.3 Questions de fins

Nous verrons que les centrales syndicales vont remiser leur idéologie socialiste à la fin de la décennie 1970, avant de l'abandonner complètement au cours des années 1980. Pour expliquer comment cette page de l'histoire syndicale a été tournée, l'historiographie s'intéresse à plusieurs facteurs. Les conditions économiques, qui se dégradent au même rythme que la volonté gouvernementale d'agir dans le social, ont certainement eu leurs impacts sur les centrales. Il apparaît toutefois nécessaire de s'intéresser à l'impact de la montée du Parti québécois dans la gauche québécoise et aux conséquences de son arrivée au pouvoir en novembre 1976.

Jacques Rouillard remarque que l'économie québécoise montre les premiers signes d'essoufflement à partir de la seconde moitié de la décennie 1970. Cette

³⁵ Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme, *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 264.

³⁶ M. Angenot, *Hégémonie, dissidence et contre-discours. Réflexion sur les périphéries du discours social en 1889*, *op.cit.*, p. 18.

situation, qui nuit au rapport de force des centrales en faisant grimper le chômage, conduit les divers gouvernements à agir dans un sens contraire aux intérêts syndicaux. Qu'il s'agisse des mesures de lutte contre l'inflation, de baisse des dépenses sociales ou de privilégier les milieux d'affaires, le mouvement syndical fait non seulement face à un État plus prêt que jamais à s'opposer aux demandes syndicales³⁷. Clara Lipsig-Mummé va plus loin en parlant d'une stratégie gouvernementale efficace ayant pour but de «*containing the impact of union gains in the public sector on private sector collective bargaining.*»³⁸, brisant ainsi la dynamique syndicale de la décennie précédente.

Mais les difficultés économiques et les nouvelles orientations de l'État ne suffisent pas, à elles seules, à expliquer l'abandon de l'idéologie socialiste des centrales. Toujours selon Mummé, l'incapacité ou le manque de volonté des centrales à concurrencer le Parti québécois pour l'hégémonie sur le mouvement nationaliste les laisse dans une position de faiblesse lorsque le PQ débutera ses attaques contre les intérêts syndicaux une fois au pouvoir³⁹. Pour Serge Denis et Roch Denis, le choix des centrales de ne pas fonder un parti ouvrier en 1966-1967 mène, dès 1968, au chant du cygne de leur projet politique autonome⁴⁰. Pour Philippe Boudreau toutefois, la domination idéologique du PQ sur la gauche nationaliste québécoise a eu des effets plus ambigus. En effet, cette dernière repousserait les centrales hors des enjeux nationaux et les recentrerait sur les enjeux économiques. Cette situation mènerait à la fois à un possible retour aux pratiques traditionnelles et plus «gompéristes» du mouvement syndical, mais aussi à un mouvement radical et marxiste qui souhaite

³⁷ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme. Deux siècles d'histoire*, op. cit., p. 216.

³⁸ Carla Lipsig-Mummé, «Future Conditional: Wars of Position in the Quebec Labour Movement», *Studies in Political Economy*, vol. 36, Fall 1991, p. 89.

³⁹ *Ibid.*, p. 95.

⁴⁰ Roch Denis et Serge Denis, op. cit., p. 41.

faire évoluer le syndicalisme dans le sens de la lutte des classes et de l'abandon du nationalisme⁴¹.

La concertation qui s'installe graduellement après la victoire du PQ participe alors, pour Mona-Josée Gagnon, à intégrer le syndicalisme aux institutions de l'État, que ce soit en imposant des règles au syndicalisme (lois spéciales et encadrement du droit de grève) ou en accordant certaines des revendications des centrales (notamment la loi 101)⁴². Cette intégration aux affaires de l'État conduit, pour Mummé, à ce qu'il devienne difficile pour les centrales de critiquer l'État comme institution pour plutôt se concentrer sur une critique des bons ou mauvais gouvernements⁴³. L'évolution de l'attitude ne se fait pas au même rythme pour toutes les centrales (la CSN et la CEQ restant plus méfiantes), brisant l'unité d'action et de discours du mouvement ouvrier⁴⁴. Pour Mona-Josée Gagnon, cette intégration mène à une rupture symbolique entre les mouvements sociaux et populaires d'avec le syndicalisme⁴⁵ alors même que le syndicalisme fait face à l'émergence des nouveaux mouvements sociaux - distanciant les groupes citoyens des syndicats -, à la transformation du travail, à l'essor de l'individu comme sujet politique et à la faillite de la sociale-démocratie⁴⁶. C'est que, pour l'auteure, on n'a pas tant assisté à une crise du syndicalisme durant les années 1980 qu'à une crise de la classe ouvrière «et de la capacité de cette dernière à donner un sens au syndicalisme»⁴⁷.

⁴¹ Philippe Boudreau, *La politisation comme composante active de l'évolution de la culture mouvementiste: étude du rapport à l'action politique de trois mouvements sociaux québécois, 1980-2009*, op. cit., pp. 86-87.

⁴² Mona-Josée Gagnon, «Les intellectuels critiques et le mouvement ouvrier au Québec : fractures et destin parallèle», *Cahiers de recherche sociologique*, n 34, pp. 166-167.

⁴³ Carla Lipsig-Mummé, «Future Conditional: Wars of Position in the Quebec Labour Movement», op. cit., p. 93.

⁴⁴ *Ibid*, p. 94.

⁴⁵ *Ibid*, pp. 168-170.

⁴⁶ *Ibid*, p. 19-22.

⁴⁷ Mona-Josée Gagnon, «Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu», op. cit., p. 18.

L'auteure avance aussi que les nouveaux thèmes phares du syndicalisme qui ont alors émergé étaient moins conflictuels, ce qui a entraîné un retrait progressif des salarié-e-s du débat politique⁴⁸. Cette évolution a mené à ce que les représentant-e-s des syndicats passent plus de temps à frayer avec les employeurs qu'avec les employés⁴⁹. Cette relation entre syndicat et employeur, si elle paraissait garantir une plus grande influence des syndicalistes, les plaçait dans une situation difficile pour laquelle ils étaient souvent mal outillés, en plus de ne bénéficier ni d'un rapport de force ni de leviers juridiques⁵⁰. Ce rapprochement avec le patronat en venait à occuper à tel point le syndicat qu'il délaissait ses activités traditionnelles plus conflictuelles - les conflits se faisant de toute façon de plus en plus rares - minant sa visibilité et son image de combativité et contribuant en cela à accentuer leur éloignement de la base. Selon Gagnon, cela s'explique à la fois par la bonne entente entre les parties⁵¹ et par l'allégeance d'entreprise qui prenait alors de l'ampleur. Les salarié-e-s s'identifiaient en effet à l'entreprise - leur gagne-pain - même s'ils ou elles luttaient contre l'employeur⁵². Si ce sentiment était utilisé de longue date par l'employeur, la décennie 1980, avec ses incertitudes et difficultés économiques, a grandement renforcé le phénomène⁵³, au point où on peut observer le passage d'un «nous» désignant les membres du syndicat à un «nous» englobant désormais toute l'entreprise, y compris le patronat⁵⁴. Pour Alexis-Dubois Campagna les groupes marxistes-léninistes, même s'ils critiquaient le syndicalisme pour son rejet du Parti⁵⁵ et son manque de radicalisme⁵⁶, restaient fortement impliqués dans le mouvement

⁴⁸ Mona-José Gagnon, «La "modernisation" du syndicalisme québécois ou la mise à l'épreuve d'une logique représentative», *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 2, automne 1998, p. 14.

⁴⁹ *Ibid*, p. 17.

⁵⁰ *Ibid*, p. 22.

⁵¹ *Ibid*, p. 19.

⁵² *Ibid*, p. 10.

⁵³ *Ibid*, p. 16.

⁵⁴ *Ibid*, p. 17.

⁵⁵ Alexis Dubois-Campagna, « Pour un syndicalisme de lutte de classe ! » : *les groupes marxistes-léninistes et le mouvement syndical au Québec, 1972-1983*, mémoire de M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2009, p. 34

⁵⁶ *Ibid*, p. 40

ouvrier. Il suppose que l'écroulement des groupes marxistes-léninistes au début des années 1980 est une des conséquences de cette évolution du syndicalisme: «l'implosion des organisations m-1 témoigne de l'étiollement de la volonté de mener des débats théoriques au sein des syndicats québécois. C'est aussi l'effritement progressif des projets de société socialiste proposés par ces syndicats et l'évanouissement d'un syndicalisme combatif.»⁵⁷.

Pour l'historiographie, c'est donc une conjoncture liant de graves difficultés économiques, des États ayant adopté une posture résolument anti-syndicale et l'émergence de l'hégémonie du PQ sur la gauche québécoise qui mettra fin à l'idéologie socialiste autonome des centrales syndicales. Les pressions, tant externes qu'internes, favorisant des approches moins politiques et conflictuelles, donneront bientôt au discours des années 1960-70 un air d'anachronisme. L'identité ouvrière que les centrales avaient souhaité stimuler tombe alors en désuétude.

1.2 SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Bien que nous ayons démontré, dans notre revue de littérature, le peu d'intérêt de l'historiographie pour une analyse de l'idéologie syndicale, force est de constater que le matériel pour procéder à une telle recherche est non seulement disponible, mais aussi abondant. Le principal obstacle à la recherche est le peu de moyens que les centrales syndicales ont consacrés à l'archivage de leur documentation dans les

⁵⁷ *Ibid*, p. 161.

dernières années, ce qui complexifie la tâche du chercheur sans pour autant la rendre impossible⁵⁸.

Dans ce mémoire, nous nous intéresserons au discours public de la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec (FTQ), de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) et de la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) - ancêtre de l'actuelle Centrale des Syndicats du Québec (CSQ). Si nous excluons de notre étude la Centrale des Syndicats Démocratiques (CSD), c'est que sa création a eu lieu en opposition à l'idéologie syndicale que nous nous proposons d'étudier. Dans le cadre de ce mémoire, nous identifions fréquemment les trois principales centrales sous les vocables de mouvement syndical, de syndicalisme et de mouvement ouvrier. Il ne s'agit pas de réduire le mouvement syndical à ces seules organisations, mais tout simplement d'éviter une répétition *ad nauseam* d'une litanie d'acronymes.

Il convient aussi d'insister sur le fait que nous nous intéressons ici au discours commun de ces centrales. En ce sens, sauf indications contraires, tout ce que nous avançons dans ce mémoire constitue les positions communes partagées par les centrales susnommées. Nous sommes conscients que, ce faisant, nous pourrions d'une certaine manière donner l'impression, fautive, qu'il n'existait pas de discours original à chaque centrale. Loin de nous cette idée. Notons par exemple que la CEQ poussera presque toujours la réflexion sur le projet socialiste plus loin que la FTQ (la CSN occupant une position médiane). Cela s'explique notamment par le membrariat plus instruit de la CEQ que de la FTQ. Nous désirons plutôt démontrer, ici, que ces centrales n'en identifiaient pas moins les mêmes problèmes, les mêmes «ennemis» et

⁵⁸ Au moment du dépouillement de nos sources, seules les archives (journaux, revues, procès-verbaux, matériel d'information, cahiers de congrès, etc.) de la CEQ avaient été numérisées dans leur grande majorité. Depuis, la CSN a elle-même bénéficié d'une telle mesure.

les mêmes pistes de solution. Nous espérons ainsi jeter un autre éclairage sur le processus de radicalisation syndicale en faisant ressortir les points communs, nombreux et révélateurs, de ces discours.

Notre principal corpus de sources provient des archives des centrales syndicales. Les journaux et revues syndicales⁵⁹ nous permettront d'étudier et de mesurer la nature comme l'évolution du discours syndical et de son projet contre-hégémonique. Nous avons dépouillé, de 1966 à 1983, *L'Enseignement* et *Ligne directe* pour la CEQ, *Le Travail* pour la CSN et le *Monde Ouvrier* pour la FTQ. Ces sources sont importantes dans la mesure où elles constituent le principal outil de communication des centrales syndicales envers leurs membres et nous permettent donc de juger des éléments de discours. Sauf exception, ces journaux ont été publiés mensuellement ou bimensuellement pendant toute la période qui nous intéresse. Cette continuité nous permettra d'appuyer nos conclusions. En effet, le grand nombre de parutions, étendues sur une décennie, nous offre un échantillon qui nous apparaît suffisamment large pour qu'il soit possible de dégager les éléments récurrents et donc véritablement représentatifs du discours syndical.

Soulignons que nos sources principales vont évoluer en diapason avec les centrales elles-mêmes pendant cette période, dans la mesure où, à la fin des années 1960, ces dernières vont entreprendre des transformations majeures dans leurs stratégies de communication. À la CEQ, *L'Enseignement* cède sa place à *Ligne directe* qui, après avoir pris la forme d'un bulletin hebdomadaire, va se transformer en une revue bi-hebdomadaire en 1973. On constate une radicalisation continue du discours entre les différents formats et, donc, une certaine continuité éditoriale. À la

⁶⁰ Pour la CSN *Le Travail* puis *Nouvelles CSN*. Pour la CEQ *Nouvelles CEQ*, puis *Ligne Directe*, *Magazine CEQ* et *Mouvements*. Pour la FTQ *Le Monde Ouvrier*.9++-

CSN et à la FTQ, les parutions se stabilisent et leur tirage augmente grandement⁶⁰. Cette évolution s'inscrit dans le cadre d'efforts conscients et articulés des centrales pour accroître leur influence sur leurs membres et la société en général. Cette période que nous nous proposons d'étudier correspond donc à un moment original du mouvement syndical.

Nous nous sommes aussi intéressés aux rapports produits à l'occasion des divers congrès syndicaux (présidences, secrétariats généraux, comités). Nous nous intéressons notamment aux mémoires et manifestes syndicaux, tout comme au matériel d'information qui a été conservé de manière parcellaire dans les archives des centrales. Cette diversité de notre corpus de source nous permet d'affirmer que la radicalisation du mouvement syndical a été un processus profond, qui a mobilisé diverses instances de chaque centrales ainsi que bon nombre de militant-e-s, de permanent-e-s et d'élu-e-s.

L'impact du discours socialiste syndical est une question délicate, d'autant plus qu'il a généralement été considéré, comme nous l'avons vu, comme une déviation temporaire et sans grande importance dans l'histoire du mouvement ouvrier québécois. À l'évidence, on ne peut prétendre que le dit discours socialiste soit partagé par l'ensemble des militant-e-s de l'époque. Cela dit, l'analyse du discours des centrales n'est pas vaine, comme l'a souligné éloquemment Marc Angenot:

⁶¹ Passant d'un tirage mensuel de 144 000 à 255 000 à la CSN en 1967 alors qu'il atteint 150 000 à la FTQ pour la même année: PARENT, Raymond, «Tenter de dépasser la convention collective», *L'enseignement*, vol. 43, no 9, décembre 1967, p. 6.; «Qu'est-ce que la FTQ?», *Le Monde Ouvrier*, 52e année, no 8, octobre 1967, p. 1.

L'approche du fait historique global socialisme à travers les théories et doctrines - approche qui semble parfois s'attendre à ce que la masse militante ait fonctionné à la façon d'une société savante (ou qu'elle aurait dû le faire) - peut aboutir à des conclusions frustrantes.[...] À mes yeux au contraire, l'objet central de l'étude de l'histoire socialiste réside dans l'étude de la propagande courante, inséparable des actions d'appareil et des revendications sur lesquelles ils mobilisèrent leurs partisans, parce que c'est cette propagande même qui a prétendu constituer en une *unité intelligible et orientée vers un but* l'immense «matériau» des conflits industriels, des révoltes et des espoirs d'individus aux conditions bien diverses.⁶¹

En d'autres mots, il faut bien reconnaître que l'existence pendant une décennie de ce discours socialiste chez les trois principales centrales s'explique bien mieux par le postulat de son acceptabilité au sein du mouvement, que par celui d'une parole syndicale désincarnée, dominée par une élite intellectuelle, qui était d'ailleurs bien présente avant et après le processus de radicalisation.

⁶¹ Marc Angenot, *La Propagande socialiste. Six essais d'analyse du discours*, Paris, L'Univers des discours, 1997, p. 13.

CHAPITRE II

«UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE... ÇA TOMBERA PAS DU CIEL!»: NOUVEAU RÔLE, ESSOR DE LA CRITIQUE ET ESQUISSE DE SOLUTIONS (1966-1970)

C'est durant la seconde moitié de la décennie 1960 que l'indignation morale - qui monte alors dans la société contre les inégalités sociales, économiques et politiques - conduit le syndicalisme à repenser son rôle et à formuler une série de revendications de planification et de participation. Ces demandes, si elles ne remettent pas en cause la société capitaliste en elles-mêmes, vont constituer le champ de bataille sur lequel les centrales vont forger les accusations qui formeront la base de la critique systémique qu'elles développeront dans la décennie suivante. Dans ce chapitre, nous observerons le nouveau rôle de contre-pouvoir que les centrales ont cherché à occuper. Nous nous pencherons sur la volonté de «civiliser» l'économie à travers une planification économique et sociale visant la juste répartition des richesses. Nous analyserons pourquoi, pour le mouvement syndical, cette planification devait s'accompagner de la participation décisionnelle des salarié-e-s et de leur mouvement pour se faire dans le sens des intérêts de la majorité. Nous verrons comment le sens fondamentalement différent que les centrales et le pouvoir accordaient aux termes de planification et de participation a mené le syndicalisme à la contestation du régime et de l'ordre social, préparant ainsi la confrontation de la décennie 1970.

2.1 UNE REDÉFINITION DE SOI

La période couverte dans ce chapitre (1966-1970) est marquée par une transformation du syndicalisme au Québec. Cette réorientation est caractérisée par la volonté d'établir une politique de la classe ouvrière autonome à travers les centrales, ce qui a mené le syndicalisme à se définir et à se réfléchir comme le seul véritable contre-pouvoir de la province. Nous nous pencherons sur ces enjeux et sur les questions qu'ils soulèvent. Le syndicalisme peut-il représenter la classe ouvrière, ou est-ce là le rôle d'un parti? Quel rôle accorder au syndicalisme dans la transformation sociale désirée?

2.1.1 Sortir du cadre corporatif

En novembre 1969, l'éditorial du *Monde ouvrier* pose avec clarté la nécessité pour le syndicalisme de repenser son rôle social dans un monde en transformation:

Après avoir été, pendant des années, un peu la conscience de la société, après lui avoir donné un leadership non négligeable auquel la population est redevable d'importants programmes sociaux, après avoir canalisé longtemps les forces de contestation constructives, le syndicalisme québécois s'est peu à peu laissé doubler, au plan de la pensée comme de l'action, par les animateurs en milieux défavorisés, les contestataires étudiants et enseignants, les journalistes, les hommes politiques et les grands commis de l'État, et même par les terroristes avec leur message désespéré¹.

¹ Éditorial, «Notre syndicalisme: un essai de définition», *Le Monde ouvrier*, 54e année, no 10-11, octobre-novembre, 1969, p. 3.

En effet, chez les trois centrales existait le sentiment de devoir se réinventer pour conserver leur influence dans un contexte d'ébullition sociale et politique. Cette remise en question semble venir d'une pression que subissait le syndicalisme sur sa gauche. On a reproché aux centrales syndicales leur corporatisme, leur peu d'intérêt pour les chômeurs et les non-syndiqués, mais aussi, plus largement, leur manque d'engagement en faveur d'une transformation sociale. On les a aussi accusées de créer une aristocratie ouvrière². Si ces critiques ne sont pas inhabituelles, c'est la réaction des centrales qui détonne. Ces dernières sont à l'écoute de leurs détracteurs, relaient leurs critiques et leur accordent au moins un fond de vérité. Elles entreprennent même de se transformer pour y faire répondre. Marcel Pépin de déclarer:

Je ne doute pas, pour ma part, qu'il (le syndicalisme) sera cité au tribunal de l'opinion par ceux qui aiment la justice sociale et par ceux qui souffrent de l'injustice sociale, pour y être interrogés, non sur ce qu'il fait, comme on le croit d'ordinaire, mais sur ce qu'il ne fait pas. Quant à moi, je suis fortement d'avis que le peuple tout entier des travailleurs attend du mouvement syndical défense et protection contre tous ceux qui l'exploitent à la faveur d'un régime économique et social qui le permet et qui, bien plus, y encourage³.

Ces critiques sont présentées comme une occasion de réformer le syndicalisme afin de transformer la société⁴. Cette pression à gauche est aussi couplée d'un abandon, ou une perception d'abandon, à droite. Pendant le règne de l'Union

² Gérard Rancourt, «La participation des syndicats aux transformations nécessaires au Québec», *Monde ouvrier*, 52e année, no 3, mars 1967, p. 3.

³ Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 32.

⁴ «Un phénomène sain se manifeste actuellement. Le syndicalisme québécois se remet lui-même durement en question. On lui reproche de s'être embourgeoisé et d'avoir adopté les principes et les moyens d'action de la démocratie capitaliste. [...] Il ne suffit pas de parler de néo-syndicalisme ; il faut le créer.» Michel Giroux, «Essayer la paix», *L'enseignement*, vol. 21, no 16, 15 avril 1968, p. 2; Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 60.

nationale, les centrales syndicales québécoises ont bénéficié de l'appui plus ou moins direct d'une partie des élites. Cependant, dès les débuts de notre période, l'opinion se propage que les intellectuels, les élites libérales⁵ et la partie du clergé qui les appuyaient contre Duplessis - l'ennemi commun - se sont éloignés rapidement et se sont plutôt mis à critiquer la voracité, et la combativité syndicale, les jugeant dorénavant exagérées⁶.

Face à ces critiques, le syndicalisme s'est graduellement donné, à partir de 1966, une nouvelle mission: étendre le rôle d'acteur prédominant des luttes qu'il avait sous Duplessis et, plus largement, se définir comme défenseur et outil des classes populaires. C'est à travers l'action politique que les centrales espéraient atteindre ce but. Pierre Vadeboncoeur, dans *La Ligne du risque*⁷, en appelle à se garder de l'apathie politique qui menacerait le syndicalisme. Pour Vadeboncoeur et bien d'autres, il est essentiel que le syndicalisme entre dans une phase de «suralimentation idéologique» afin d'éviter qu'il s'enferme volontairement dans ses fonctions de négociations, non seulement parce qu'il abandonnerait sa raison d'être politique et son potentiel révolutionnaire en acceptant le système socio-économique, mais aussi parce que la négociation collective des conditions de travail ne suffit guère à résoudre les questions urgentes de la classe ouvrière:

À quoi bon signer les meilleures conventions collectives si le chômage continue de sévir, si la pauvreté continue de régner, si l'économie est

⁵ Ce qui peut notamment participer à expliquer la réception globalement enthousiaste que le mouvement syndical va réserver au «préjugé favorable aux travailleurs» du PQ qui représenterait alors le retour, sous une certaine forme, de la sanction de la légitimité bourgeoise perdue.

⁶ Notamment, Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 8.; «Le président Laberge multiplie les mises au point sur le syndicalisme», *Monde ouvrier*, 51ème année, no 2, mars-avril 1966, p. 4. et P. Paré, «Le bill 25, un défi au syndicalisme», *L'enseignement*, vol. 20, no 19, 1er juin 1967, p. 9.

⁷ Pierre Vadeboncoeur, *La ligne du risque*, Éditions Hurtubise, 1963, Montréal, 288p

dirigée à la diable par des gens dont c'est le moindre souci d'orienter les affaires dans le sens d'une meilleure répartition des revenus et du travail⁸?

La politisation syndicale s'impose donc: «Un syndicat s'embourgeoise quand les travailleurs eux-mêmes exigent qu'on sacrifie sur l'autel de l'efficacité et du rendement la vocation première du syndicalisme, qui est toujours la défense des faibles et des exploités⁹». Il s'agit d'aller au-delà des intérêts des membres pour fournir aux classes populaires «un énergique programme d'action»¹⁰. On veut transformer le syndicalisme en un mouvement social en constituant des espaces démocratiques à la base¹¹. Dans leur discours, on voit se multiplier les prises de position sur des enjeux sociaux divers qui sortent des considérations traditionnelles de la CEQ et FTQ: crédit, finances, logement, consommation, vacances, développement régional, etc. Si le mouvement syndical - plus précisément, la CTCC/CSN ainsi que feu la Fédération des Unions Industrielle du Québec (FUIQ) - s'était auparavant intéressé aux questions sociales dépassant le seul cadre du travail¹², il nous semble pourtant que ce phénomène était différent, tant par son ampleur que par son contexte. Cette politisation du discours syndical s'est ancrée en premier lieu dans les luttes que menait le mouvement. Pour le syndicalisme, la lutte doit s'inscrire dans des enjeux précis, mais toujours être incluse dans un combat global. Il s'agit d'inclure le maximum de personnes possible dans ces combats¹³, ce qui soulève la question de l'expérience comme forme d'apprentissage. Mais l'expérience, pour faire

⁸ Pierre Vadeboncoeur, «1965 On embraye. 1966 On fonce», *Le Travail*, vol. 42, no 1, février 1966, p. 18.

⁹ «Les nouveaux aristocrates», *Le Monde ouvrier*, 51ème année, no 4, juillet 1966, p. 2.

¹⁰ «Le Congrès de l'unanimité», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 11, novembre 1967, p. 5.

¹¹ «L'action syndicale: vers un nouveau départ», *Le Monde ouvrier*, 54ème année, no 10-11, octobre-novembre 1969, p. 8.; Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 29.; Michel Giroux, «Essayer la paix», *L'enseignement*, vol. 21, no 16, 15 avril 1967, p. 2.

¹² Léa Roback et Gérard Dion (dir.), *La politisation des relations du travail. Les formes historiques de politisation du syndicalisme au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, p. 31.

¹³ Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 47.

sens, se doit d'être accompagnée d'un récit explicatif du monde qui permet de rendre de nouvelles solutions réalistes et souhaitables que les centrales étaient disposées à adopter.

L'enjeu de l'information est donc prédominant pour ces dernières. L'information est la condition *sine qua non* d'une opinion publique éclairée et vigilante, à la fois fondement et objectif de la démocratie¹⁴. Le syndicalisme pointait aussi du doigt la société de consommation¹⁵ qui venait enfermer les salarié-e-s dans un univers d'achats inutiles et les enchaîner aux usuriers, banquiers et autres entreprises de crédit¹⁶. La publicité était aussi critiquée comme asservissement moral alors que les populations étaient coincées entre le désir d'obtenir ce qui leur était présenté comme essentiel et le désespoir de ne pouvoir se le procurer¹⁷. En prenant connaissance du contrôle hégémonique du pouvoir sur les instruments d'information¹⁸ et de ses techniques qui consistent «à noyer le marché d'une masse de messages et d'images favorisant le règne de la classe riche, au point où il importe assez peu dans l'ensemble à celle-ci que des individus isolés expriment des points de vue contraires aux siens»¹⁹, la réponse syndicale a consisté à entreprendre une communication autonome qui visait à informer, mais aussi à partager au sein de la

¹⁴ CEQ-FTQ, *Mémoire au comité parlementaire sur la liberté de presse soumis par la Fédération des travailleurs et la Corporation des enseignants du Québec*, CEQ-FTQ, 11 juin 1969, p. 5.

¹⁵ André Laurin, «Québec, terre d'esclavage raffiné», *Le Travail*, vol. 42, no 5, juillet 1966, p. 21.

¹⁶ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 23.

¹⁷ Michel Giroux, «Je ne crois plus au père Noël», *L'enseignement*, vol. 22, no 9, 1er janvier 1969, p. 2.

¹⁸ «La CSN a un programme chargé à réaliser», *Le Travail*, vol. 42, no 1, février 1966, p. 22; Raymond Laliberté, *Rapport du président*, Perspectives, «Monopoles», 19ème congrès du 26 au 30 juin 1969, Corporation des enseignants du Québec, p. 46.

¹⁹ Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 36.

population «une hiérarchie des valeurs» correspondant à l'idéologie syndicale²⁰. Dans une logique similaire, les centrales, conscientes de l'importance de l'information dans leur lutte, ont commencé à critiquer les médias de masse. On les présentait comme insuffisants et incomplets²¹, mais aussi, de plus en plus, comme simplement mensongers: «Les travailleurs et la population sont mal informés par la plupart des journaux. Certains parmi eux cachent systématiquement la vérité ou la déforment afin de protéger de gros intérêts»²². Cette lutte pour contrebalancer l'hégémonie culturelle et donc pour rendre ces propositions envisageables et légitimes est l'un des principaux aspects de la tentation du contre-pouvoir qui marque les syndicats.

2.1.2 Vers le contre-pouvoir?

Dans son rapport moral de 1966, Marcel Pépin expose le besoin de sortir du cadre de l'hégémonie:

L'image que nous avons à présenter de la société dans laquelle nous vivons ne doit pas être nécessairement celle que d'autres nous en donnent. Il serait étonnant qu'elle soit la même. L'orientation que nous devons imaginer pour la société ne doit pas forcément coïncider avec celle que nos adversaires, pour leur part, passent une forte partie de leur temps à diffuser dans les grands organes d'information qui leur appartiennent. Il peut y en avoir d'autres. Il peut y avoir la nôtre²³.

²⁰ Raymond Laliberté, «L'action politique de la CIC. "Une pression pour rétablir une juste hiérarchie des valeurs"», *L'enseignement*, vol. 20, no 20, 15 juin 1967, p. 15.

²¹ «La CSN à un programme chargé à réaliser», *Le Travail*, vol. 42, no 1, février 1966, p. 22.

²² *Ibid*

²³ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 35.

Les organisations ouvrières craignaient en effet que l'idéologie bourgeoise ne soit en voie de conquérir leurs membres et en vienne à leur faire perdre leur conscience de classe, les menant à s'identifier davantage à leurs employeurs qu'à leurs collègues²⁴. Cette situation s'explique dans la mesure où, si la vie syndicale est une expérience démocratique, «la réalité brutale est que le travailleur qui rentre dans la salle d'union rentre aussi dans un univers de valeurs et de responsabilités sociales, en porte à faux sur le restant de sa vie quotidienne»²⁵. Comment les salarié-e-s peuvent-ils participer à la vie démocratique et être solidaires alors que leur travail quotidien est rythmé par l'obéissance, est cloisonné, individualisé et aliéné? Ainsi les syndicats ont-ils pris acte de la nécessité de mener une bataille idéologique afin de changer la manière dont leurs membres et la société perçoivent le monde²⁶.

Cette volonté d'imposer leur discours était d'ailleurs liée à l'essor bien réel du mouvement. Roch Denis et Serge Denis notent que les forces syndicales étaient en progression très rapide lors de notre période: «Formé d'un ensemble d'organisations numériquement faibles avant 1960, le mouvement syndical devient en quelques années un véritable mouvement national, constitué des organisations sociales les plus nombreuses au Québec»²⁷. Cette force nouvelle a été caractérisée par ses luttes contre Duplessis, la syndicalisation de la fonction publique et l'obtention récente du droit de grève dans ce secteur. De plus, le syndicalisme a nécessairement pris une place plus

²⁴ Louis Laberge, «Pour une révolution moins tranquille», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 11, novembre 1967, p. 3.

²⁵ Jean Gérin-Lajoie, «Jean Gérin-Lajoie livre aux métallos ses réflexions sur le syndicalisme d'aujourd'hui», *Le Monde ouvrier*, 53e année, no 5-6, mai-juin 1968, p. 3.

²⁶ Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 36.

²⁷ Roch Denis et Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Les Éditions du Vermillon, Ottawa, 1992, p. 27.

importante, dans une société où le nombre des conflits de travail est en forte hausse²⁸, particulièrement à partir de 1966²⁹.

Pour dépasser leurs fonctions syndicales traditionnelles, les centrales se sont engagées non seulement dans la contestation, mais aussi dans des tentatives d'influence plus larges, adoptant ainsi des approches plus traditionnellement rattachées à un parti ouvrier. Elles laissaient entendre que la constitution d'un contre-pouvoir syndical était une nécessité. C'était vrai à la FTQ: «Les associations ouvrières, pour conserver leur optique révolutionnaire, doivent toujours pousser plus loin. La prochaine étape pourrait être celle du contre-pouvoir. Pour un contre pouvoir ouvrier»³⁰. Ce l'était également à la CSN - «Et dans le contexte d'un pouvoir politique d'où nous sommes absents, il nous faut organiser le pouvoir politique des salariés en dehors des partis politiques»³¹. La CEQ n'était pas en reste: «Le pouvoir syndical n'est élément de révolution que dans la mesure où son idéologie l'amène à prendre ou à faire prendre à son alter ego politique le pouvoir»³². En se posant de plus comme unique mouvement populaire autonome³³ et démocratique³⁴, les centrales se

²⁸ *Ibid*, p. 32.

²⁹ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Boréal, Montréal, 2004, p. 207.

³⁰ Louis Gendreau, «Une fédération de syndicats de boutique», *Le Monde ouvrier*, 51ème année, no 5, août 1966, p. 8. Voir aussi Louis Laberge, «Pour une révolution moins tranquille», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 11, novembre 1967, p. 3.; Louis Laberge, «Le syndicalisme et la société nouvelle», *Le Monde ouvrier*, 53ème année, no 5-6, mai-juin 1968, p. 4.

³¹ André L'HEUREUX, «L'action politique», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 274. Voir aussi notamment «À Chapais les travailleurs mènent», *Le Travail*, vol. 42, no 10, décembre 1966, p. 14.; Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 24.; Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 29.; *Ibid*, p. 50.; André L'Heureux, «L'action politique», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 269.

³² Raymond Laliberté, «Pourquoi pas le syndicalisme de contestation politique?», *L'enseignement*, vol. 22, no 3, 1er octobre 1968, p. 4.

³³ «Les syndicats ainsi compris sont les seuls endroits où le peuple ne soit pas mené par les prétendues élites.» Raymond Parent, «Rapport du Secrétaire général», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 91.

présentaient comme dépositaires d'une représentation et d'une légitimité politiques s'inscrivant résolument dans une perspective de contre-pouvoir, et non de simple corps intermédiaire³⁵:

Les salariés ne possèdent que leur mouvement syndical; tout le reste, toutes les autres institutions [...] sont dominées, contrôlées, orientées par la bourgeoisie, par la propriété et ses agents. Le mouvement doit et peut être beaucoup plus qu'une police assurant au salarié un certain niveau de salaire et une certaine protection dans l'entreprise. Le membre doit pouvoir identifier le mouvement comme instrument de promotion, de libération économique et politique. L'union ou le syndicat doit signifier plus pour lui que les officiers, une négociation collective, un grief, ou, dans bien des cas, une patente pour faire de l'argent. L'action politique peut apporter cette nouvelle dimension que le syndicalisme doit assumer. Le mouvement n'a pas, au fond, le choix : autrement, il s'affaiblit dans son action traditionnelle. Même si les salariés représentent 90% de la population, tout appartient à la minorité, tout est fonction de la propriété, du capital, des monopoles. Si le mouvement syndical, dont la CSN, ne s'engage pas résolument et activement, qui le fera ? Et s'il ne s'engage pas, aussi bien reconnaître alors qu'il endosse et veut maintenir le régime de la bourgeoisie, des monopoles, pourvu que ce régime lui reconnaisse un certain statut, certains avantages, une certaine liberté³⁶.

³⁴ Bien que la démocratie syndicale soit souvent plus un enjeu de discours qu'une réalité: «Les grandes organisations syndicales québécoises sont des organisations stratifiées et ramifiées, qui mêlent responsables élus à plusieurs échelons de même que salariats internes dans le cadre de rapports complexes. Comme dans toutes les organisations, les rapports de pouvoir sont la loi. (...) Dans de si grandes structures, les mécanismes de la démocratie représentative sont poussés à la limite de leur fonctionnalité, et une certaine opacité en résulte. Et cela même si les chefs syndicaux présentent leurs organisations comme un mouvement animé d'une même flamme et pratiquant sans relâche la démocratie représentative. Mona-José Gagnon, «Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu», *Lien social et Politiques*, n 43, printemps 2003, pp. 23-24

³⁵ L'idée voulant que les centrales s'occupent des salarié-e-s même au delà du lieu de travail est même étendue aux vacances! «Éditorial», *Le Monde ouvrier*, 54ème année, no 7-8-9, juillet-août-septembre 1969, p. 2.

³⁶ André L'Heureux, «L'action politique», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 288.

2.1.3 Autonomie ou parti?

Sans remettre en cause le système parlementaire - la CEQ³⁷ et la FTQ³⁸ encourageaient leurs membres, au début de la période, à s'impliquer dans des formations politiques - le mouvement syndical soulignait que la société québécoise n'était pas véritablement démocratique. Les forces des possédants et de l'impérialisme venant fausser l'exercice démocratique normal et le vider de son pouvoir transformateur, l'engagement politique individuel dans des partis traditionnels devenait de plus en plus insuffisant pour les centrales. Que faire pour changer la donne? Face à une telle situation, le mouvement syndical fait le choix de la non-partisanerie³⁹ pendant cette période. L'idée d'un parti ouvrier national n'était soulevée, la plupart du temps, que pour être réfutée⁴⁰. Roch Denis et Serge Denis relèvent qu'à ce moment, les centrales faisaient face aux échecs successifs du NPD au provincial et au fédéral ainsi que du Parti socialiste du Québec, alors même que les conflits s'intensifiaient avec le Parti libéral et l'Union nationale⁴¹. Il était donc compréhensible que les syndicats s'intéressent plutôt à l'action politique autonome⁴². La situation a aussi mené des intellectuels à se ranger derrière les centrales comme

³⁷ «La CEQ ne s'engage pas dans un parti politique pour le moment», *L'enseignement*, vol. 21, no 11, 1er février 1968, p. 3.

³⁸ Éditorial, «Du nouveau pour le NPD», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 2, avril 1967, p. 2.

³⁹ Notons que nous utilisons le terme non-partisan dans son sens d'action politique indépendante des partis plutôt que dans la définition qu'en font Roch et Serge Denis, qui engloberait toute attitude ne visant pas la création d'un parti. *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Ottawa, Les Éditions du Vermillon, 1992, p. 35.

⁴⁰ André L'Heureux, «L'action politique», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 269.; Raymond Laliberté, «Une pression pour rétablir une juste hiérarchie des valeurs», *L'enseignement*, vol. 20, no 20, 15 juin 1967, p. 15.; «La CEQ ne s'engage pas dans un parti pour le moment», *L'enseignement*, vol. 21, no 11, 1er février 1968, p. 3.; Michel Giroux, «Mon parti», *L'enseignement*, vol. 21, no 12, 15 février 1968, p. 2.

⁴¹ Roch et Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992, op.cit.*, p. 41.

⁴² On observe toutefois les premiers signes de ce qui aura bientôt constitué la tentation du Parti Québécois: «Le Parti québécois de René Lévesque prend sa force grandissante dans la faiblesse des partis traditionnels.» Félix Vallé, «Le Québec a un besoin de leadership», *L'enseignement*, vol. 22, no 16, 20 avril 1969, p. 3.

véhicules politiques de la classe ouvrière. Enthousiasmée par la radicalisation récente du syndicalisme, et prenant acte de l'absence de parti révolutionnaire, la revue *Parti Pris* s'est rangée à l'idée que le syndicalisme était le véhicule de transformation sociale dont le Québec avait besoin à partir de 1966. En parlant des syndicats, André J. Bélanger explique: «Le parti s'estompe, du moins implicitement, à l'avantage de ces derniers qui en viennent à prendre une place quasi prépondérante»⁴³. Il avance que, pour l'équipe de *Parti Pris*, le mouvement ouvrier représentait l'outil de politisation des masses et l'espace de production d'une idéologie contre-hégémonique par excellence, en raison, notamment, de leurs contacts permanents et privilégiés avec la classe ouvrière - sujet révolutionnaire par excellence pour ces théoriciens.

Le rejet des partis politiques nationaux ne signifiait pas pour autant que les centrales ne s'intéressaient plus au contrôle des institutions représentatives - seulement que l'attention syndicale s'était déplacée vers le niveau municipal ou scolaire. L'engagement du mouvement syndical au sein du Front d'action politique (FRAP), qui constituait sans doute la forme la plus avancée de participation du mouvement ouvrier à la politique gouvernementale⁴⁴, expose bien comment la tentation du pouvoir municipal restait présente durant cette période. On appelait ainsi les salarié-e-s et les syndicats qui les représentaient à s'engager dans la vie politique municipale pour en prendre le contrôle, particulièrement dans le cas des petites villes industrielles où les syndiqué-e-s comptaient pour la vaste majorité⁴⁵.

⁴³ André J. Bélanger, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies en éclatement: La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti Pris*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1977, p. 183.

⁴⁴ Vincent Garneau, *Le Conseil des œuvres de Montréal : animation sociale, démocratie participative et affrontement politique*, mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2011, p. 64.

⁴⁵ Comité d'action politique, «Action politique: rendez-vous en 1971», *FTQ*, procès-verbal, congrès de la FTQ, 1969, p. 139.; «À Chapais, les travailleurs mènent», *Le Travail*, vol. 42, no 10, décembre 1966, p. 14.; «La CEQ ne s'engage pas dans un parti politique pour le moment», *L'enseignement*, vol. 21, no 11, 1er février 1968, p. 3.

Il semble improbable que le mouvement syndical ait visé une conquête traditionnelle du pouvoir ou sa transformation en organisations politiques⁴⁶. Il nous apparaît toutefois évident qu'il appelait à une transformation du pouvoir politique, social et économique qui ferait des intérêts des salariés (et donc de la majorité) la pierre d'assise d'un nouvel ordre social. Dans une perspective comparable, Vincent Garneau relève, dans son étude du mouvement d'animation sociale, que ce dernier se situe entre le groupe de pression et l'action politique: «En fait, il serait plus juste de dire que les deux stratégies sont pensées dans un continuum, le groupe de pression menant au groupe d'action politique»⁴⁷. Garneau note d'ailleurs que le FRAP, qui visait pourtant à prendre le pouvoir politique à Montréal, visait aussi à fonder des comités populaires autonomes dans tous les quartiers et, plus largement, à «établir à plus long terme les bases d'une véritable démocratie participative visant à une transformation générale de la société»⁴⁸. Nous postulons donc que, d'une manière semblable au mouvement d'animation sociale, le syndicalisme québécois concevait son rôle de contre-pouvoir comme étant une force d'éveil des consciences et un espace d'auto-organisation de la classe ouvrière. Ainsi, plutôt que d'aspirer à la prise du pouvoir, le syndicalisme visait à miner l'emprise de la classe dominante sur la population et préparer cette dernière à transformer la société et à véritablement exercer sa souveraineté. Comme nous le verrons, les centrales perçoivent encore, qu'avec suffisamment de pressions et de persuasion, l'État puisse faire siennes leurs revendications.

⁴⁶ Il convient toutefois de noter, qu'aux débuts de la Crise d'octobre, une rumeur voulant que les centrales syndicales entendaient former un gouvernement provisoire avec le Parti québécois. Selon Jean-François Cardin, cette rumeur fut considérée suffisamment crédible pour avoir participé à la justification du gouvernement fédéral pour appliquer la Loi des mesures de guerre. Jean-François Cardin, *Comprendre octobre 1970: Le FLQ, la crise et le syndicalisme*, Montréal, Éditions du Méridien, 1990, p. 104.

⁴⁷ Vincent Garneau, *Le Conseil des œuvres de Montréal : animation sociale, démocratie participative et affrontement politique*, op.cit., p. 56.

⁴⁸ *Ibid*, p.64.

Ce choix des centrales de se positionner comme le véhicule politique de la transformation sociale espérée s'accompagne d'une volonté de présenter les pouvoirs traditionnels comme étant en crise de légitimité. Les maux sociaux que le mouvement ouvrier identifie et l'indignation face à l'absence perçue de solutions de la part des pouvoirs publics permettent de mieux comprendre sur quelles lignes de fractures ce rejet de la légitimité des pouvoirs politiques et économiques s'est construit.

2.2 PLANIFICATION

Face aux problèmes socio-économiques qui affligeaient la population, le syndicalisme avait de grands espoirs dans la planification. Si l'usage de ce terme par les centrales était parfois flou, une étude du discours permet d'identifier qu'il référerait certes à une planification de l'activité économique par l'État, mais qu'elle se caractérisait par une intervention dans les sphères économiques et sociales autrement plus massive que ce qu'envisageait à la même époque la technocratie ascendante. Pour les centrales, que subsistent les inégalités socio-économique en terre d'abondance est d'autant plus scandaleux qu'elles sont persuadées que celles-ci pourraient être aisément éliminées par l'État, outillé de la science moderne. La persistance des problèmes sociaux était donc vue, au mieux, comme une forme d'incompétence, au pire, comme la démonstration d'une intention malveillante du pouvoir.

2.2.1 Civiliser la société: les centrales, parti de l'Ordre?

La revendication structurante des centrales syndicales pour cette période était définitivement l'instauration ou le développement de la planification dans tous les aspects de la vie sociale et économique. Les centrales syndicales se présentaient comme le parti de l'ordre et de la planification faisant face au chaos et à l'arbitraire du capitalisme et des patrons⁴⁹. Ce narratif visait sans doute à contrecarrer le discours patronal qui, selon les syndicats, présentait les militant-e-s comme des «séditieux et des truands» recherchant le désordre à des fins personnelles et allant à l'encontre des intérêts mêmes de leurs membres⁵⁰. L'idée derrière ce discours syndical semblait être que le régime socio-économique auquel les salarié-e-s faisaient face était non seulement injuste, mais fondamentalement dysfonctionnel, s'appuyant sur l'arbitraire d'un patronat déconnecté de la réalité plutôt que sur les experts que sont les salarié-e-s. Lorsque les syndicats se saisissent d'un thème tel que celui de l'ordre et appellent à civiliser la société⁵¹, c'est en fonction de leurs objectifs propres d'égalité sociale, économique et politique. Ce renversement est d'autant plus intéressant qu'il a pour effet de délégitimer le discours hégémonique à travers ses propres thèmes, en plus de bousculer la représentation mentale que le citoyen ou la citoyenne se fait des différentes forces sociales.

⁴⁹ «Un congrès d'avant garde. Faut arrêter l'exploitation et le désordre», *Le Travail*, vol. 42, no 5, juillet 1966, p. 4.; «Le désordre engendré par une compagnie d'amiante», *Le Travail*, vol. 43, no 7, octobre 1967, p. 5.; Gilles Plante, «Toute la Mauricie à la merci de deux hommes: les frères Carrier», *Le Travail*, vol. 43, no 7, octobre 1967, p. 15..

⁵⁰ Gérard Rancourt, «La participation des syndicats aux transformations nécessaires au Québec», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 3, mars 1967, p.3.

⁵¹ Entendue ici comme faire passer d'une condition primitive à un état de plus haut développement matériel, intellectuel et social qui passe, pour les centrales, par une plus grande égalité politique et socio-économique.

Le discours syndical jouait d'abord sur la fonction d'intégration du syndicalisme en rappelant que, même lorsqu'un conflit de travail éclatait, l'exercice était désormais bien plus ordonné et pacifique qu'auparavant, lorsqu'il n'y avait pas d'organisations syndicales⁵². Les centrales s'offusquaient ainsi que ceux qui ne manquaient jamais d'anathèmes pour dénoncer les grèves et le désordre qui en découlait ne semblaient s'intéresser aux problèmes sociaux que lorsque des conflits éclataient. C'est que, pour elles, la vraie violence était celle, quotidienne, qui poussait parfois les salarié-e-s jusqu'à la grève⁵³. «L'entreprise privée fait beaucoup de tapage autour de la violence qui éclate dans certains conflits, mais elle ne parle jamais de la violence physique et morale qu'endurent à l'année longue des milliers de travailleurs»⁵⁴.

Pour les centrales, la lutte pour de meilleures conditions de travail et la codification de ces dernières dans les conventions collectives, bien qu'insuffisantes, étaient partie prenante de cette volonté de civiliser la société. En effet, elles venaient diminuer l'arbitraire patronal, présenté comme le principal obstacle à une société ordonnée et pacifiée. Dans les nombreuses communications au sujet des conflits ouvriers dans les publications syndicales⁵⁵, un récit s'impose, voulant que la cause du conflit ne soit pas tant liée au salaire⁵⁶, mais plutôt aux enjeux de santé-sécurité et

⁵² Mathias Rioux, «Pour nous, la lutte ne fait que commencer», *L'enseignement*, vol. 20, no 19, 1er juin 1967, p. 8.

⁵³ Louis Laberge, «Les salariées d'hôpitaux FTQ ont notre admiration et notre appui», *Le Monde ouvrier*, 54ème année, no 7-8-9, juillet-août-septembre 1969, p. 9.

⁵⁴ Robert Sauvé, «Ce sont les syndicats responsables qui empêchent que ça tourne à l'anarchie», *Le Travail*, vol. 42, no 8, octobre 1966, p. 20.

⁵⁵ Une part considérable des communications syndicales se concentrent sur les conflits de travail en cours ou qui se concluent dans la province. Cette attention permet non seulement à la centrale de célébrer son engagement envers les luttes de ces membres, mais aussi de stimuler la solidarité de classe et l'empathie de ceux et celles-ci en plus de potentiellement les encourager à la combativité par la démonstration et la célébration de ces combats et de leurs gains.

⁵⁶ Ce qui ne signifie pas pour autant que les enjeux salariaux soient absents des luttes syndicales - simplement que le discours syndical se concentre plus sur des questions qui permettent de présenter les syndiqué-e-s comme étant la partie raisonnable.

d'organisation du travail ou encore à une question de respect des droits syndicaux. Ces questions visent à présenter les ouvriers comme des gens raisonnables se battant pour leurs droits les plus élémentaires face à des employeurs imbus de leur propre pouvoir qui sont prêts à plonger leurs entreprises dans le chaos pour préserver leur prérogative arbitraire et finalement irrationnelle. L'argument des salarié-e-s responsables face au chaos patronal est si important qu'il en est venu, dans le cadre des récits de grèves et lockouts, à masquer presque complètement la question des intérêts divergents entre le Capital et le Travail, pour lui préférer l'opposition entre un patronat irrationnel et des salarié-e-s rationnels.

2.2.2 Pour un développement scientifique à la hauteur des attentes modernes

L'impression, chez les syndicats, était que la société moderne arrivait à un stade de développement technologique sans précédent dans l'histoire de l'humanité et que la succession rapide des découvertes ne faisait que commencer⁵⁷. Il n'était donc tout simplement plus acceptable de continuer à laisser le développement économique aux lois désordonnées du marché. L'État se devait donc d'intervenir massivement dans la société pour assurer le bien commun: «Le vieux rêve socialiste d'une société égalitaire est plus vivace que jamais. La révolution des aspirations montantes, ce n'est que l'expression moderne et non idéologique que la technique est en train, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, de le rendre réalisable»⁵⁸.

⁵⁷ Corporation des enseignants du Québec, *La CEO, la participation à la société technocratique*, Service de Recherche, Québec, 1969, p. 11.

⁵⁸ Louis Laberge, «Le syndicalisme doit assumer pleinement la révolution des aspirations montantes», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 1, janvier 1967, p. 3. Voir aussi Jacques Guay, «Les travailleurs dans la société», *Le Travail*, vol. 43, no 3, juin 1967, p. 3.

Le mouvement syndical martelait que le chômage, la pauvreté et la vie chère n'étaient pas des fatalités, mais plutôt des conséquences du manque de volonté ou de l'incompétence de dirigeants se refusant à la planification économique⁵⁹. Le syndicalisme «a voulu manifester son insatisfaction profonde au sujet d'une économie plus ou moins abandonnée aux décisions capricieuses et imprévoyantes des détenteurs de capitaux»⁶⁰. On critiquait la vue trop courte des dirigeants économiques qui ne pouvaient, ou se refusaient, à voir les conséquences sociales du laissez-faire économique: «D'ailleurs ce n'est pas l'entreprise qui paie, en vertu du système économique, les dégâts de l'anarchie sociale qu'elle provoque. Ces dégâts sont payés par l'ensemble des citoyens sous forme d'assistance, de prix qui tiennent compte des pertes»⁶¹. Les centrales visaient donc ici à associer les idées d'incompétence et d'immoralité comme repoussoir, mais aussi à stimuler l'idée selon laquelle le peuple avait raison d'exiger un monde où l'efficacité assurerait la justice sociale.

S'il est vrai que les centrales, en général, ne chiffrèrent ou ne décrivaient pas en détail leurs propositions planificatrices, elles prenaient toutefois position en faveur d'une intervention massive de l'État dans un nombre d'enjeux particulièrement large. La planification était la réponse à la plupart des problèmes que les centrales identifiaient. Pour mettre fin à l'inflation sans pour autant limiter la croissance ou les salaires, on proposait une régie des prix. Pour assurer le droit au logement et combattre le fléau des taudis, on proposait une régie du logement et un contrôle des loyers. Pour garantir le développement économique des régions, on exigeait un plan de développement compréhensif. Pour contrer le chômage, on exigeait une politique économique extensive visant le plein emploi. Pour assurer des services publics de

⁵⁹ Jacques Guay, «Les Travailleurs dans la société», *Le Travail*, vol. 43, no 3, juin 1967, p. 3.

⁶⁰ Pierre Vadeboncoeur, «1965 On embraye. 1966 On fonce», *Le Travail*, vol. 42, no 1, février 1966, p. 16.

⁶¹ Richard Daigneault, «Le gaspillage matériel, humain et moral», *Le Travail*, vol. 42, no 8, octobre 1966, p. 2.

qualité, on exigeait encore la planification visant à consolider leur développement et non plus l'adoption par-ci et par-là de mesures individuelles⁶². La planification était aussi un moyen envisager par les centrales pour agir sur la condition des travailleurs non-syndiqué-e-s et dont la nature du travail rendait la syndicalisation dans le court terme peu probable⁶³. L'État était donc perçu, à ce stade, comme le partenaire du mouvement syndical dans la transformation de la société. Si les centrales ne prenaient pas position sur tous ces enjeux simultanément, elles y ont toutes systématiquement touché au cours de cette période, Rouillard note d'ailleurs la similitude des revendications syndicales en termes d'intervention de l'État⁶⁴.

Sans remettre en cause l'entreprise privée⁶⁵, les centrales exigeaient la mise en place de mesures pour faire passer la force déterminante de la société de l'entreprise privée vers des structures populaires et publiques⁶⁶. Elles souhaitaient trouver le

⁶² Jacques Guay, «Les travailleurs dans la société», *Le Travail*, vol. 43, no 3, juin 1967, p. 3.; «Chômage», *Le Travail*, vol. 44, no 1, mars 1968, p. 3.; Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 20-21.; Raymond Laliberté, «Pourquoi pas le syndicalisme de contestation politique?», *L'enseignement*, vol. 22, no 3, 1er octobre 1968, p. 4.; Félix Vallée, «Le Québec au seuil de l'ère post-industrielle», *L'enseignement*, vol. 22, no 12, 15 février 1969, p. 19.; «À quand une politique du logement», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 2, février 1967, p. 3.; Gérard Rancourt, «La participation des syndicats aux transformations nécessaires du Québec», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 3, mars 1967, p.3.; Gérard Rancourt, «La volonté de planification c'est le test de la réalité pour un gouvernement traditionnel», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 6, août 1967, p. 6.;

⁶³ «De la Gaspésie et du Bas-St-Laurent, l'action de la CSN s'étendra aux autres régions», *Le Travail*, vol. 44, no 2, février 1968, p.16.; Louis Laberge, «Le syndicalisme doit assumer pleinement la révolution des aspirations montantes», *Le Monde ouvrier*, 52 année, no 1, janvier 1967, p. 3.

⁶⁴ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec. Ses Rapports avec l'État, la nation et l'opinion publique*, *op.cit.*, p. 20.

⁶⁵ Claude André, «Le règne des bourgeois achève au Lac Saint-Jean», *Le Travail*, vol. 43, no 3, juin 1967, p. 16.

⁶⁶ On va notamment justifier cette position en argumentant que les nouvelles grandes entreprises ne sont plus tant le fruit du labeur d'un propriétaire, mais bien de celui d'un vaste groupe d'actionnaires, ce qui dilue la propriété. On avance de plus que, si l'usage de biens privés conditionne la vie des masses, ces biens deviennent *ipso facto* choses semi-publiques. Le droit à la propriété privée, déjà remis en cause par la structure collective de cette propriété, est donc affaibli alors qu'on se propose, d'une certaine manière, de nationaliser l'industrie des biens de consommation. Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 17.

«point de tension optimal entre le Capital et l'État et par conséquent [...] tirer de l'apport du capital privé le maximum d'avantages pour le peuple»⁶⁷. Les centrales espéraient le développement du mouvement coopératif pour, à terme, remplacer ou concurrencer les entreprises privées afin d'assurer des prix bas, en plus de réinvestir les profits dans la communauté⁶⁸. Il nous apparaît que l'idée principale s'en dégageant est que l'économie et le social devaient faire l'objet d'une organisation humaine rigoureuse et ne pas être laissés au désordre marchand:

Nous contestons le jugement des économistes, non parce qu'il n'est pas scientifiquement rigoureux, peut-être, dans la logique du système, mais très précisément parce qu'il s'inscrit tout entier dans cette logique. [...] Nous ne voyons pas, au nom de quoi, au nom de qui, en vertu de quelle nécessité et pour quels principes, nous admettrions les effets d'un ordre économique qui entretient, qui suppose de telles techniques pour sa survie. [...] Nous nous rangeons parmi les foules immenses qui posent depuis quelques années, partout en Amérique du Nord, des questions précises au régime qui y prévaut, qui n'admettent pas la guerre et ses séquelles, qui n'admettent pas la pauvreté et ses conséquences et qui refusent la logique interne des faits politico-économiques qui les engendrent. Qui refusent cette logique, même dans certains en apparence positif, comme certaines mesures anti-inflationnaires créatrices de chômage parce que ces politiques illustrent, d'une manière particulièrement éclatante, la suprématie de fait des privilèges et des privilégiés sur un véritable ordre social fondé sur la priorité des objectifs sociaux, et pour tout dire, sur les besoins essentiels du peuple⁶⁹.

Face aux carences du système socio-économique et à une perte rapide de confiance dans les forces du marché, les centrales syndicales ont donc entrepris de démontrer la nécessité d'une moralisation et d'une politisation des rapports sociaux,

⁶⁷ «Pour une véritable politique de sécurité sociale. Extrait du mémoire soumis au Conseil Supérieur de la Famille en mai 1966», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 96.

⁶⁸ «Un espoir: les coopératives», *Le Travail*, vol. 42, no 4, mai 1966, p. 40.; Gilbert Charron, «Il faut arrêter l'hémorragie», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 3, mars 1967, p. 13.

⁶⁹ Marcel Pépin, «Pépin dénonce le système actuel qui fait des chômeurs et crée la pauvreté pour pouvoir survivre», *Le Travail*, vol. 44, no 3, mars 1968, p. 8-9.

qui se présenteraient sous la forme de la planification étatique. Cette approche est notamment révélatrice d'une volonté de contester la hiérarchie des valeurs et priorités articulée par l'hégémonie. C'est donc à travers les insuffisances supposées de la Révolution tranquille que la vision syndicale d'un projet de société va commencé à s'articuler. Sans souhaiter éradiquer le libre marché, le mouvement ouvrier entend alors le restreindre grandement en lui imposant des normes sociales à travers l'action de l'État. La planification était donc présentée comme la solution qui s'imposait.

2.3 PARTICIPATION

Jean-Jacques Simard décrit ainsi le débordement d'enthousiasme démocratique que provoqua, sans le vouloir, la technocratie:

Personne n'imaginait qu'en invitant les manants dans le chœur de l'église, ils voudraient boire dans les calices, apprendre le latin et découvrir que sous leurs vêtements sacerdotaux les puissants étaient nus? C'est pourtant ce qui se produisit⁷⁰.

La volonté planificatrice des centrales avait vocation démocratique, ayant pour objectif une répartition plus égalitaire des ressources et des opportunités. Mais c'est à travers le thème de la participation⁷¹ des syndicats et de la population aux décisions publiques et privées que s'articulait véritablement leur projet émancipateur. Premièrement, nous nous intéresserons à la tension entre le mouvement syndical et la classe technocratique. Nous nous pencherons ensuite sur la volonté syndicale de

⁷⁰ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, Montréal, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979, p. 41.

⁷¹ Concept qui chez les centrales, on y reviendra, diffère du sens semi-consultatif des technocrates.

réorienter l'effort planificateur gouvernemental vers ses propres objectifs dans une perspective émancipatrice.

2.3.1 Technocratie et crise de légitimité

Les centrales ont perçu, durant les années 1960, que la nature même du pouvoir politique se transformait. La gestion des affaires de l'État et, dans une moindre mesure, de la grande entreprise privée passait de plus en plus des mains des politiciens et des propriétaires vers celles d'une nouvelle classe de technocrates. À leurs yeux cette tendance s'expliquait par la croissance technique sans précédent qui exigeait dorénavant que les gestionnaires soient scientifiquement formés⁷². De prime abord, et malgré une position critique de la CSN dès le début de notre période, les centrales - particulièrement la CEQ⁷³ - voyaient cette mutation des structures du pouvoir comme potentiellement favorable à leurs propres revendications planificatrices: «Il apparaît, en dépit de multiples réserves qu'on pourrait apporter, que l'État tente de planifier et qu'il tente de le faire avec la participation des intéressés»⁷⁴. Jean-Jacques Simard note, de son côté, la similitude entre la volonté des technocrates et celle du mouvement syndical de rendre la société plus harmonieuse en abordant les problèmes dans une perspective sociétale plutôt qu'à la pièce⁷⁵. Cela dit, les rapprochements ont cessé rapidement.

⁷² CEQ, *Le livre vert sur la participation à la planification et aux prises de décisions par l'animation sociale*, Corporation des enseignants du Québec, juin 1969, p. 45.

⁷³ Michel Giroux, «Ni réforme ni révolution», *L'enseignement*, vol. 22, no 13, 1er mars 1969, p. 1-2.

⁷⁴ CEQ, *Le livre vert sur la participation à la planification et aux prises de décisions par l'animation sociale*, *op.cit.*, p. 7.

⁷⁵ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, *op.cit.*, pp. 55-57.

C'est en s'opposant à l'État que le syndicalisme a rompu avec sa technocratie. En effet, le ton a changé relativement rapidement suite à la confrontation avec le gouvernement, au moment de la crise du Bill 25 pour mettre fin à la grève des enseignant-e-s en 1967. Cet événement, sur lequel nous reviendrons, a constitué un électrochoc pour la FTQ et la CEQ et a mené à une radicalisation de leur discours ainsi qu'à des rapprochements avec la CSN. Cette dernière calme, dans une certaine mesure, ses attaques contre ses consœurs au nom de l'unité du mouvement face à un adversaire aussi puissant que l'État. À partir de cet événement, les centrales ont de plus en plus critiqué la technocratie et sa planification, la jugeant insuffisante ou mal menée⁷⁶. Derrière la crise de la participation se cachait une nouvelle facette de la crise de légitimité frappant un État qui a déçu et qui n'incarnait plus un espoir d'élargissement de la démocratie⁷⁷. En attaquant la technocratie et les démarches modernisatrices de l'État, c'est aussi la crédibilité de ce dernier en tant que représentant légitime et absolu du peuple que les centrales attaquaient. En liant l'enjeu économique à une question de moralité, le syndicalisme visait à miner la légitimité des gouvernements, dont l'inaction n'était plus seulement déplorable, mais inacceptable.

La crise de légitimité ne se limitait pas au mouvement syndical. Jaouad Laaroussi démontre comment, pendant la même période (1967-1969), une hostilité similaire envers les nouvelles politiques de consultation s'est développée dans le mouvement étudiant, culminant par une confrontation sur les campus et le retrait des

⁷⁶ Jacques Guay, «LA PLANIFICATION Ça doit se faire au grand jour pas en cachette», *Le Travail*, vol. 42, no 9, novembre 1966, p. 9.; «Politique salariale, M. Masse?», *L'enseignement*, vol. 22, no 5, 15 novembre 1968, p. 6.

⁷⁷ Il convient de noter que cela ne signifiait pas pour autant un rejet de l'État dans l'absolu - comme en témoigne l'espoir du mouvement envers la planification étatique et la possibilité de démocratiser la société à travers l'État. Simplement, les centrales prenaient de plus en plus acte de l'absence de volonté des différents gouvernements de répondre à leurs revendications. L'État est présenté comme un outil d'émancipation, malheureusement dans de mauvaises mains. Nous y reviendrons au chapitre suivant.

comités gouvernementaux en 1968⁷⁸. Vincent Garneau expose comment les initiatives communautaires, centrées autour de l'animation sociale, ont développé une critique des problèmes sociaux basée sur les enjeux socio-économiques et sur une approche de classe à partir de 1966⁷⁹. Il démontre comment ces groupes, principalement montréalais, se sont ensuite posés en adversaires de l'administration Drapeau puis en concurrents à travers la création du FRAP⁸⁰. L'impact de la grève étudiante de 1968 sur les centrales⁸¹, la collaboration entre les milieux communautaires et syndicaux dans le FRAP ou l'intérêt que les centrales avaient pour l'animation sociale comme méthode de démocratisation⁸² - tant de raisons qui nous mènent à penser que la légitimité du système et de l'État est largement remise en question par la gauche québécoise.

Le mouvement ouvrier dépeignait la technocratie comme un nouveau pouvoir sur l'État. Les politiciens étaient considérés comme «les paravents publics d'hommes qui travaillent dans l'ombre»⁸³. Pour le mouvement syndical, les technocrates étaient associés au pouvoir des classes privilégiées et, par conséquent, ils n'émettraient des «directives implacables et brutales qu'envers les personnes à la merci de ce

⁷⁸ Jaouad Laaroussi, *Aux origines du syndicalisme étudiant de combat. «Participer c'est se faire fourrer!»*. Concertation, participation et contestation dans les cégeps de Montréal et à l'UQAM (1963-1976), mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2016, p. 41.

⁷⁹ Vincent Garneau, *Le Conseil des œuvres de Montréal : animation sociale, démocratie participative et affrontement politique, op.cit.*, p. 45.

⁸⁰ *Ibid*, p. 47

⁸¹ Particulièrement la CEQ: Michel Giroux, «L'imagination au pouvoir», *L'enseignement*, vol. 22, no 4, 1^{er} novembre 1968, p. 2.; Raymond Laliberté, «La CEQ s'associe à la contestation étudiante», *L'enseignement*, vol. 22, no 4, 1^{er} novembre 1968, p. 11.; Nicole Capt, «Y a-t-il contestation totale et unifiée chez les étudiants et enseignants du Québec?», *L'enseignement*, vol. 22, no 5 15 novembre 1968, p. 17.

⁸² «La pauvreté doit disparaître, c'est officiel. Les pauvres ont décidés d'y voir eux-mêmes», *Le Travail*, vol. 44, no 1, octobre 1968, p. 6.; Raymond Laliberté, «La participation par l'animation», CEQ, Rapport du président, Perspectives, 18^{ème} congrès, 27 juin au 1^{er} juillet 1968, p. 21.; «Pauvreté et syndicalisme, la question est posée», *Le Monde ouvrier*, 53^{ème} année, no 3, mars 1968, p. 13.

⁸³ Richard Daigneault, «Lâchez moi-pas, les gars!», *Le Travail*, vol. 4, no 5, juillet 1966, p. 24.

pouvoir»⁸⁴, ce qui entraînait une domination déconnectée de l'humain, mécanique et froide⁸⁵. Pour Simard, l'idéologie technocratique nie non seulement les classes sociales et les intérêts socio-politico-économiques de la population⁸⁶, mais évacue plus largement la question politique derrière la planification⁸⁷. Ainsi, la technocratie tente de dépolitiser et donc de présenter son œuvre comme un fait scientifique, une manière d'assurer le ralliement et de se protéger d'éventuelles critiques des mouvements sociaux⁸⁸. Simard avance que l'idéologie de la technocratie est centrée autour d'impératifs de croissances et de rentabilité qui, s'ils sont enrobés d'une justification de rationalité, n'en restent pas moins dans les intérêts des pouvoirs économiques plutôt que dans ceux de la population elle-même⁸⁹. Le syndicalisme critiquait cette approche de la planification en plaidant pour que la politique planificatrice se redéfinisse grâce à la participation de la population souveraine au processus décisionnel. En effet, comme nous l'avons vu, le syndicalisme voyait la planification comme un moyen d'assurer un changement qualitatif des règles du jeu social:

L'absence grandissante du monde proprement politique au niveau des décisions administratives ne pourra durer bien longtemps. Il y aura des choix politiques à faire. Il s'agira, politiquement, de déterminer si la technocratie bâtira une nouvelle société au bénéfice d'une minorité ou au bénéfice de toute la population. Si la technocratie sera au service de l'homme ou l'homme au service de la technocratie⁹⁰.

⁸⁴ «Les technocrates, les sorciers du roi,» *Le Travail*, vol. 43, no 1, janvier 1966, p. 4.

⁸⁵ Raymond Parent, «Rapport du secrétaire général», CSN, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 85-86.

⁸⁶ Raymond Laliberté, «Nos relations syndicales avec l'État», Rapport du président, Perspectives, 18ème congrès, CEQ, 27 juin au 1er juillet 1968, p. 21

⁸⁷ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, op.cit., p. 137.

⁸⁸ *Ibid*, pp. 40-42.

⁸⁹ *Ibid*, p. 71.

⁹⁰ Richard Daigneault, «Adieu à la bonne vieille politique», *Le Travail*, vol. 42, no 7, septembre 1966, p. 24.

Il nous semble donc que ces critiques de la technocratie étaient représentatives d'un déficit de légitimité de l'État pour la gauche québécoise. Pour poursuivre son combat pour la légitimité, les centrales critiquaient la prétention des technocrates d'être les seuls outillés pour administrer la Cité. Il s'agissait tout d'abord de leur refuser ce monopole de direction⁹¹ en exposant les *a priori* politiques cachés des technocrates. Mais si les centrales voulaient présenter leur projet comme étant fondamentalement démocratique, il leur était aussi nécessaire d'expliquer en quoi il le serait.

2.3.2 La planification démocratique

Les déceptions du mouvement ouvrier dans ses expériences de participation avec l'État l'ont mené à considérer qu'il s'agissait là de mascarades où, s'il était certes consulté, il n'était pas écouté. La finalité de la participation apparaissait comme une façon de neutraliser les potentielles critiques et de coopter les groupes y participant⁹². Il est vrai que la participation pouvait renforcer la fonction d'intégration du syndicalisme, que ce soit au niveau de l'État ou au niveau de l'entreprise. En effet, les centrales ont tenté dans un premier temps de vendre au patronat l'inclusion des salarié-e-s dans le processus décisionnel de l'usine en arguant que ce celui-ci verrait la productivité augmenter si certains pouvoirs étaient partagés⁹³. Toutefois, l'heure était plus à la rupture qu'à la création de liens entre les pouvoirs politico-économiques et le mouvement syndical. L'échec de la cooptation syndicale a été consommé lorsque les centrales, déçues de l'expérience de la participation

⁹¹ Louis Laberge, «Pour une révolution moins tranquille», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 11, novembre 1967, p. 3.

⁹² La CEQ, *La participation à la société technocratique*, op. cit., p. 45-51.

⁹³ «En 1960, Consumer Glass était au bord de la faillite; les ouvriers-patrons l'ont sauvé», *Le Travail*, vol. 44, no 8, août 1968, p. 23.

technocratique, ont boycotté les comités de concertation - le gouvernement ne faisant d'ailleurs aucun cas de ce retrait⁹⁴. Cette situation a notamment mené les centrales à se retirer progressivement des comités gouvernementaux vers 1970⁹⁵.

Ce rejet de la participation syndicale aux instances gouvernementales ne signifie pas pour autant que le syndicalisme abandonnait le concept de participation. Il souhaitait simplement se réapproprier la revendication démocratique. Sans complètement remettre en cause le pouvoir de gestion du patronat, les centrales critiquaient le monopole de celui-ci et exigeaient la mise en place d'un système de cogestion impliquant les salarié-e-s à travers leur syndicat. Cela concernait non seulement les salaires et conditions de travail, déjà en jeu dans la convention collective, mais aussi l'organisation même du travail. Retournant le rôle d'experts de la gestion que s'arrogeaient les technocrates, les syndicats proposaient quant à eux de laisser la prise de décision technique à ceux qui avaient une expérience concrète de la production, soit les salarié-e-s. L'automation, crainte récurrente de la FTQ⁹⁶ en tant que source de mises à pied, était l'un des exemples mobilisés pour démontrer l'importance de la cogestion ouvrière. La participation était présentée comme la meilleure manière de prévoir la transition technologique et de la mener de manière appropriée, dans les intérêts du Travail⁹⁷. La question de la sécurité au travail, encore plus sensible, était présentée comme une question de bon sens: «Serait-il exorbitant, par exemple, que le syndicat puisse, par sa simple décision, imposer à l'employeur des mesures de sécurité au travail, décision qui serait applicable immédiatement»⁹⁸.

⁹⁴ Raymond Laliberté, «Le ministère de l'éducation est-il embarrassé ou distrait?», *L'enseignement*, vol. 21, no 12, 15 février 1968, p. 14.

⁹⁵ CEQ, «Décisions du congrès spécial de la CEQ (Juin 1970). Amendées par le XXe congrès de la CEQ (août 1970)», p. 4.

⁹⁶ «Allons nous manquer le bateau?», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 1, janvier 1967, p. 3.

⁹⁷ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 27.

⁹⁸ *Ibid*, p. 33.

Mais comment atteindre ces objectifs, tant concrets qu'idéologiques, alors que le gouvernement se refusait à la raison (syndicale)?

Au niveau national, la seconde étape, après s'être attaqué aux technocrates, était de proposer de prendre leur place. Les centrales avaient le sentiment que la participation des groupes intermédiaires comme les centrales syndicales⁹⁹ à la planification était dans l'air du temps¹⁰⁰. Ces groupes intermédiaires étaient présentés comme des contrepoids démocratiques qui «doivent acquérir des pouvoirs d'intervention, de participation et de décision plus importants que les simples pouvoirs de défense et de contestation qu'ils peuvent actuellement avoir au niveau de l'entreprise»¹⁰¹. Bien que la position des centrales variait entre la demande de participer à l'élaboration des politiques¹⁰² et la suggestion d'un pouvoir décisionnel¹⁰³, il nous semble qu'elles demandaient en quelque sorte leur intégration à l'appareil de l'État - qui était appelé, selon elles, à affirmer sa prééminence sur l'économie. Leur présence au niveau décisionnel aurait une fonction démocratique dans la mesure où elle permettrait de «ne pas laisser le domaine économique et les décisions qui s'y prennent entre les mains pratiquement exclusives du grand capitalisme»¹⁰⁴.

⁹⁹ À vrai dire, l'usage par les centrales du terme «groupe intermédiaire» est assez flou et semble être un simple synonyme pour centrale syndicale. Il n'est en effet utilisé directement que pour décrire ces dernières et l'Union des producteurs agricoles. On peut toutefois supposer qu'il visait potentiellement tous les groupes démocratiques et représentatifs de pans de la société.

¹⁰⁰ Félix Vallée, «Le Québec au seuil de l'ère post-industrielle», *L'enseignement*, vol. 22, no 12, 15 février 1969, p. 18.

¹⁰¹ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 24.

¹⁰² *Ibid.*, p. 30.

¹⁰³ Tel qu'exploré dans le thème du contre-pouvoir.

¹⁰⁴ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 24.

Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elles souhaitaient être la seule voix de la population. Elles ont d'ailleurs revendiqué que la population puisse déterminer démocratiquement les objectifs et les grandes lignes de la planification. Ce processus passerait par la diffusion la plus transparente et la plus large possible de l'ensemble des données économiques et sociales pour que les décisions puissent être prises de manière juste et éclairée¹⁰⁵. Jean-Jacques Simard remarque d'ailleurs qu'un des principaux écueils des expériences de participation consistait en ce que celles et ceux qui étaient consulté-e-s ne pouvaient trancher qu'entre les options présentées et, ne disposant pas des données pour pondérer d'autres options, étaient pris-e-s dans un faux choix, invalidant ainsi l'exercice¹⁰⁶. Toutefois, on ne s'étendait pas sur le processus par lequel cette prise de décision démocratique pourrait s'effectuer. On a soulevé brièvement que «Les objectifs du plan devront être discutés à tous les niveaux, régionalement, par secteur économique, sur la base de l'usine...»¹⁰⁷. La nature de ces discussions et des acteurs impliqué-e-s (représentant-e-s syndicaux et/ou salarié-e-s) n'étant pas précisée, la propension qu'avaient les centrales à s'identifier comme le seul groupe véritablement démocratique nous mène à supposer que leur place dans ce processus aurait été majeure. Ajoutons à cela que les échelons de prises de décisions suggérés par les syndicats ressemblaient à s'y méprendre à ceux des structures de la CSN et de la FTQ¹⁰⁸. Si les contours du projet de participation des centrales étaient relativement flous, on mettait l'accent sur la nécessité que les grandes lignes soient définies par la population. C'est que, pour le

¹⁰⁵ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 24.; Raymond Laliberté, «La participation par l'animation», *CEQ*, Rapport du président, Perspectives, 18ème congrès, 27 juin au 1er juillet 1968, p. 19.; Louis Laberge, «Pour un partage des richesses», *Le Monde ouvrier*, 53ème année, no 9, septembre 1968, p. 3.

¹⁰⁶ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, *op.cit.*, pp. 122-123.

¹⁰⁷ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 30.

¹⁰⁸ Centrale nationale, conseils régionaux, fédérations membres à la FTQ (souvent sur la base de syndicats de métier) et fédérations de secteurs économiques à la CSN. Finalement syndicats de base au niveau du lieu de travail. La CEQ étant ici un cas à part du fait de son caractère qui reste, à ce stade, assez professionnel.

syndicalisme, la participation comme la planification relevait d'enjeux démocratiques qui se conjuguèrent avec la transformation de la vie quotidienne.

La grande œuvre du syndicalisme c'est de faire valoir l'humanité au travail, d'éveiller ses émotions naturelles. Il s'agit de revaloriser l'homme écrasé par les vastes machines administratives et industrielles modernes, qui tendent à faire de l'homme un rouage insensible. Car ceux qui élaborent ces grandes machines ne tiennent pas compte des aspirations des milliers de femmes et d'hommes qui y travaillent¹⁰⁹.

L'idée qu'il existe justement cet «appétit» pour la participation chez les salarié-e-s était un enjeu important pour le mouvement ouvrier et son projet d'émancipation: «Les ouvriers veulent participer. Jamais les travailleurs n'ont réclamé avec autant d'insistance que l'entreprise et l'État reconnaissent le fait qu'ils sont des êtres humains»¹¹⁰. On comprendra que, pour les centrales, la simple condition humaine aurait dû donner accès à une pléthore de droits, non seulement aux droits économiques, que la planification progressiste devait assurer, mais aussi à des droits sociaux et politiques afin que toutes et tous puissent avoir une prise sur leur existence et celle de leur communauté. Il n'était donc pas suffisant que les grandes lignes de la planification soient décidées dans l'intérêt de la majorité si, dans les détails, les salarié-e-s restaient de simples exécutant-e-s aliéné-e-s: «Redevenir des hommes libres. Quel que soit le montant d'argent qu'il pourra extorquer au patron, cela ne lui rendra jamais la qualité d'être un HOMME au travail. C'est-à-dire de pouvoir maîtriser, déterminer lui-même sa vie professionnelle»¹¹¹. Le champ lexical opposait en effet fréquemment la qualité d'être humain libre auquel aspirait le ou la salarié-e au statut de machine ou d'esclave auquel le capitalisme l'astreignait:

¹⁰⁹ Richard Daigneault, «La machine qui tue l'homme», *Le Travail*, vol. 42, no 4, mai 1966, p. 2.

¹¹⁰ «Les syndiqués veulent participer», *Le Travail*, vol. 42, no 8, octobre 1966, p. 7.

¹¹¹ Louis Gendreau, «Une fédération de syndicats de boutique», *Le Monde ouvrier*, 51^{ème} année, no 5, août 1966, p. 8.

«L'homme, c'est ça qui est important!»¹¹². On observe donc ici une critique du travail au sein du régime capitaliste qui va au-delà des enjeux de redistribution de la richesse ou de la participation en posant la question de la démocratie au travail. Cette fois, c'est la démocratie dans la société comme au travail que ces critiques remettent en question, comme nous le verrons bientôt. Cette critique avait déjà vu le jour dans les années 1940¹¹³, mais c'est durant cette période qu'elle atteindra sa conclusion.

Nous avons donc observé que l'enjeu de la participation, pour le syndicalisme, s'ancrait d'abord dans une perte de confiance et une tension grandissante avec l'État et sa technocratie. C'est à partir de cette déficience perçue de l'appareil étatique que les centrales légitiment leurs exigences d'une participation concrète de leur part et de la population à la planification socio-économique. Le syndicalisme oppose ici une expertise théorique des technocrates, qui serait en faute, à leur propre expertise du réel. En effet, le mouvement se présente, tout comme la population, comme plus aptes pour juger des besoins de la nation dans la mesure où les salarié-e-s en composent la majorité. La prépondérance mise sur l'enjeu démocratique que sous-tend la participation et les critiques croissantes sur le caractère factice de la démocratie québécoise ont conduit le syndicalisme à explorer des pistes de réflexion remettant radicalement en cause la hiérarchie sociale. Ces déceptions et ces critiques allant *crescendo*, au moment où les conflits et accrochages avec l'État et le patronat se systématisaient, ont poussé le syndicalisme à s'engager de plus en plus dans la confrontation.

¹¹² «Des moyens de défenses contre les machines», *Le Travail*, vol. 42, no 7, septembre 1966, p. 11.

¹¹³ Suzanne Clavette, *Les dessous d'Asbestos : une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, p. 4.

2.4 CONTESTATION

Comme le démontre cet éditorial du *Monde ouvrier*, le ton se durcit au même rythme que les illusions de la paix sociale se dissipent:

Tant que le syndicalisme et les travailleurs ne seront pas davantage acceptés socialement et intégrés à la société, on peut dire qu'ils sont en état de guerre, ouverte ou larvée, avec le régime économique et social, avec le pouvoir politique et patronal. Les grèves, les manifestations, les boycottages, l'action politique, les déclarations belliqueuses des porte-paroles syndicaux, etc., sont tous des épisodes de cette guerre pour la promotion économique et sociale des travailleurs¹¹⁴.

Rouillard note que «La radicalisation du mouvement syndical au cours de la période se traduit par une augmentation spectaculaire du nombre et de l'intensité des conflits de travail»¹¹⁵. Cette multiplication des zones de conflits à partir de 1966 a façonné une perspective syndicale plus confrontationnelle. Nous observerons d'abord comment s'est déclarée la confrontation entre le mouvement syndical et l'État alors que ce dernier s'ingérait dans les relations de travail avec des objectifs contraires à ceux des centrales. Nous verrons ensuite comment cette conflictualité renouvelée face à l'État, couplée à la critique sociale de plus en plus développée et impérative du syndicalisme, a mené les centrales à s'attaquer aux gouvernements, mais aussi au caractère anti-démocratique du travail et de la société elle-même.

¹¹⁴ Éditorial, «Stratégies et tactiques syndicales», *Le Monde ouvrier*, 54ème année, no 1-2, janvier-février 1969, p. 2.

¹¹⁵ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, op.cit., p. 206.

2.4.1 L'étincelle

L'un des enjeux phares de la fin des années 1960 était sans contredit le projet de loi 25, adopté le 17 février 1967. La *Loi assurant le droit de l'enfant à l'éducation dans la province de Québec* a fait passer la négociation des conditions de travail des enseignant-e-s de la province du niveau de la commission scolaire vers le gouvernement provincial et a mis fin à un mouvement de débrayage des enseignant-e-s en suspendant arbitrairement leur droit de grève. Cette mesure a été perçue par le mouvement syndical comme un déni de démocratie: «La machine étatique est à pleine vapeur. Elle n'entend plus les cris réclamant la liberté»¹¹⁶. Malgré la grève des hôpitaux de 1966, il apparaît que c'est à partir de cette action de l'État que s'est véritablement enclenchée la radicalisation du discours à la CEQ, la désescalade du conflit CSN-FTQ (à l'extérieure de la construction) et le rapprochement des centrales syndicales. Ces dernières se sont en effet servies de la menace de multiplication de lois spéciales pour justifier leurs démarches contre le maraudage et la création des Fronts communs¹¹⁷. Le bill 25 a aussi été l'occasion d'une première action intersyndicale pour notre période, alors que Pépin et Laberge - participant à un rassemblement de la CEQ contre le projet de loi - ont partagé leurs projets politiques et appelés à occuper le Parlement¹¹⁸. Si le conflit hospitalier de 1966 était centré autour de la volonté planificatrice des centrales¹¹⁹, qui voulaient rationaliser ces institutions toujours aux mains du clergé, le bill 25 a miné l'espoir des centrales de

¹¹⁶ Raymond Parent, «Rapport du secrétaire général», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 85.

¹¹⁷ «DEMAIN il y aura un autre Bill 25», *Le Travail*, vol. 42, no 11, mars 1967, p. 3.; «Lorsque les lois nous oppriment», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 3, mars 1967, p. 16.; Raymond Laliberté, «Loi inique, arbitraire et inacceptable», *L'enseignement*, vol. 20, no 12, 15 février 1967, p. 11.; Raymond Laliberté, «D'autres bill 25?», *L'enseignement*, vol. 20, no 15, 1er avril 1967, p. 12.; Mathias Rioux, «Notre action politique», *L'enseignement*, vol. 21, no 11, 1er février 1968, p. 3.; Raymond Laliberté, «Les relations inter-syndicales», *L'enseignement*, vol. 21, no 13, 1er mars 1968, p. 10.

¹¹⁸ «Le front syndical québécois s'oppose au Bill 25», *L'enseignement*, vol. 20, no 12, 15 février 1967, p. 11.

¹¹⁹ «Nous voulons qu'il y ait de l'ordre dans les hôpitaux!», *Le Travail*, vol. 42, no 6, août 1966, p. 3.

voir le gouvernement se lancer dans une planification démocratique conforme aux intérêts de la majorité¹²⁰.

Au-delà de ses enjeux pour l'éducation, les centrales syndicales ont surtout vu le bill 25 comme l'incarnation du pouvoir répressif de l'État législateur et de l'État patron. La CSN et la FTQ s'attendaient à être les prochaines victimes de cette nouvelle approche¹²¹. Mis à part le problème assez évident que cela posait pour les centrales au point de vue des négociations, le mouvement ouvrier a abordé la question sous l'angle de la perte de la légitimité démocratique de l'État. Ce dernier ne se gênait pas pour intervenir, en tant que législateur, dans les relations de travail, et il proclamait le faire au nom des intérêts de la collectivité. La dichotomie État-employeur/État-législateur est ainsi devenue un concept que la CSN et la CEQ¹²² allaient matraquer¹²³, ce qui allait mener aux premières attaques contre le régime politique et à sa remise en question radicale:

D'après M. Laliberté, cette distinction [entre l'État-patron et l'État-législateur] est essentielle, faute de quoi « il ne faudra pas se surprendre que les syndiqués ne croient plus à l'État législateur ». Si tel est le cas, ceci pourrait produire plus qu'un simple changement de gouvernement a laissé entendre M. Laliberté. Il précise qu'il ne dit pas ses choses par mesure de chantage, mais qu'il s'agit là d'une réalité qui pourrait devenir inéluctable¹²⁴.

¹²⁰ Comme représentantes de la classe ouvrière, qui composent la majorité de la société, les centrales considèrent le plus souvent que leurs intérêts sont aussi ceux de la majorité.

¹²¹ «Les technocrates et le gouvernement», *Le Travail*, vol. 42, no 11, mars 1967, p 5; «Lorsque les lois nous oppriment», *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 3, mars 1967, p 16

¹²² Et dans une moindre mesure la FTQ qui est moins directement concerné vis-à-vis de son membership surtout concentré dans le secteur privé.

¹²³ Raymond Laliberté, «D'autres bill 25?», *L'enseignement*, vol. 20, no 15, 1er avril 1967, p. 12.; Raymond Laliberté, «Les enseignants et leurs collègues du monde du travail», *L'enseignement*, vol. 21, no 4, 15 octobre 1967, p 12; Raymond Laliberté, «Nos relations syndicales avec l'État», *CEQ*, Rapport du président, Perspectives, 18ème congrès, 27 juin au 1er juillet 1968, p. 5;

¹²⁴ Raymond Laliberté, «D'autres Bill 25?», *L'enseignement*, vol. 20, no 15, 1er avril 1967, p 12

2.4.2 Face à une fausse démocratie

Décrivant la concentration du pouvoir économique, Pépin avance: «Un tel pouvoir, entre les mains d'un aussi petit nombre d'individus, et d'individus agissant comme de purs propriétaires du bien commun, aurait de quoi faire frémir n'importe quelle personne imbue de principes démocratiques»¹²⁵. Comme les leviers économiques privés sont entre les mains d'une poignée de riches, il est impératif que l'État soit véritablement démocratique. Simard théorise que, si une grande part de l'hostilité du mouvement syndical se dirige vers le gouvernement, c'est que «Les gens trouvent "normal" que les capitalistes se comportent en capitalistes, mais ils n'admettent pas que le gouvernement les laisse agir à leur guise»¹²⁶. Toujours selon l'auteur, pour plusieurs Québécois francophones, le monde des affaires appartenait aux Anglais et leur était donc étranger, mais la trahison de «leur» État provincial était plus qu'inacceptable¹²⁷. Hors des mains de la majorité, «la politique devient de plus en plus un spectacle de vaudeville, une affaire de mascarade et de fanfreluche. La politique est vidée de tout contenu réel, il n'en reste que la peinture vermoulue. Le pouvoir est ailleurs...»¹²⁸. Cette approche adoptée par le mouvement syndical entendait opposer le parti du peuple au parti des élites à travers le prisme de la soumission des gouvernements aux pouvoirs de l'argent. Cela a donc mené le syndicalisme à adopter un discours de plus en plus classiste et anti-capitaliste¹²⁹.

¹²⁵ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 15.

¹²⁶ Jean-Jacques Simard, *La longue marche des technocrates*, *op.cit.*, p 141

¹²⁷ *Ibid*

¹²⁸ Richard Daigneault, «Ceux qui tirent les ficelles», *Le Travail*, vol. 44, no 6, juin 1968, p. 2.

¹²⁹ Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 29-30.

Le processus visant à opposer salarié-e-s et «forces occultes du grand capital»¹³⁰ s'explique par la désillusion des centrales. Après les années de promesses de la Révolution tranquille, le syndicalisme percevait que la situation socio-économique et politique n'avait guère évolué, et qu'elle s'était même empirée pour une partie de la population. Face à cette situation qu'il ne pouvait accepter, il lui est apparu que ces promesses n'étaient finalement que poudre aux yeux. Cette perception de duperie l'a poussé à se demander si ce n'était pas « parce que notre système est pourri dans ces racines et qu'il faudrait le rebâtir sur d'autres bases?»¹³¹. Cette impression croissante que le véritable pouvoir était caché - que la démocratie n'était que nominale et que les maux sociaux n'étaient pas des accidents, mais bien les conditions d'existence normale du système de pouvoir - était d'ailleurs une étape essentielle dans la rupture du syndicalisme à l'égard de l'hégémonie idéologique:

Tout se passe comme si les possédants avaient en quelque sorte camouflé les moyens dont ils se servent maintenant pour nous exploiter, en les diversifiant. Il n'y a pas d'ententes secrètes à ce point, bien sûr, mais le résultat n'est pas très différent de ce qu'il serait s'il y en avait. Ils nous enlèvent un morceau par les prix, un morceau par le refus des mesures sociales, un morceau par la taxation, et ainsi de suite, comme par hasard¹³²...

Si le thème de la lutte des classes a parfois été mobilisé dans le discours syndical de cette période¹³³, il se trouvait le plus souvent en filigrane. Cela n'empêchait pas pour autant que les capitalistes et, plus particulièrement, le monde de

¹³⁰ Pamphile Piche, «L'action politique Une question de vie ou de mort», *Le Travail*, vol. 42, no 11, mars 1967, p. 7.

¹³¹ «La pauvreté doit disparaître, c'est officiel», *Le Travail*, vol. 44, no 10, octobre 1968, p. 4.

¹³² Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 24.

¹³³ «La conscience de classe Elle fera davantage : c'est par le développement de la conscience de classe des salariés que nous pourrons espérer transformer éventuellement une société dominée par nos élites traditionnelles décadentes.» André l'Heureux, «L'Action politique», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 280.

la finance, soient fréquemment identifiés comme des adversaires dans le récit alors forgé par le syndicalisme québécois¹³⁴. C'est dans cette perspective que le syndicalisme a senti qu'il pouvait se permettre d'affubler certains patrons de titres tels qu'«empereurs», «tyrans» ou «ducs»¹³⁵ - termes qui servaient notamment à rappeler que la place de ceux qu'on présentait comme des potentats locaux se trouvait dans les poubelles de l'histoire. Il convient ici de souligner que le lexique utilisé ne ciblait, à ce stade, que les patrons particulièrement honnis et mouillés dans les durs conflits du secteur privé. Globalement, l'analyse de classe qui aurait pu élargir ces critiques et menaces à l'ensemble du corps patronal restait embryonnaire lors de cette période.

De plus, on accusait la justice de complaisance vis-à-vis des gouvernements¹³⁶ et de l'entreprise privée¹³⁷. Ces derniers, lorsqu'ils enfreignaient les lois, ne subissaient jamais de conséquences d'une sévérité comparable à celles qui s'abattaient systématiquement sur les salarié-e-s. Pour le mouvement syndical, cette tendance était révélatrice d'une véritable justice de classe¹³⁸, fragilisant ainsi la confiance et le sentiment de légitimité que les centrales pouvaient avoir envers le système de justice. Ceci était particulièrement vrai lorsqu'on considère l'importance des polices privées dans un grand nombre de conflits ouvriers, de même que le désespoir des grévistes lorsque les forces de l'État restaient les bras croisés devant la violence souvent déchaînée par ces milices: «Avoir sa police privée c'est se faire

¹³⁴ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 20.; «Des dettes jusqu'au cou», *Le Monde ouvrier*, 51ème année, no 5, août 1966, p. 6.

¹³⁵ «Les politiciens trahissent», *Le Travail*, vol. 43, no 1, mai 1967, p. 16.; «L'empereur de la rive sud, Hervé Baribeau, contrôle une bonne partie de l'information à Québec», *Le Travail*, vol. 43, no, 9, décembre 1967, p. 14.

¹³⁶ Conseil général de la CIC, «Le gouvernement joue avec la loi, nous ne ferons pas ce jeu», *L'enseignement*, vol. 20 no 9, 1er janvier 1967, p. 4.

¹³⁷ «On appelle cela l'ordre!», *Le Travail*, vol. 42, no 7, septembre 1966 p. 13.

¹³⁸ «Dénonciation de la justice de classe,» *Le Monde ouvrier*, 52ème année, no 9, septembre 1967, p. 6.

justice soi-même. Dans cette société de patrons protégés, où est donc la justice tout court?»¹³⁹. Ce sentiment d'un rapport inégal entre les forces du Travail et du Capital était par ailleurs utilisé dans le cadre des relations de travail elles-mêmes: «Le régime de la liberté, quand ce sont les travailleurs qui s'en prévalent, ne marche plus. Le régime de la concurrence, quand ce sont eux qui entrent en concurrence avec les actionnaires, devient suspect»¹⁴⁰. On critiquait le fait que les inégalités sociales soient perçues comme allant de soi alors que les luttes - même légales - contre ces mêmes inégalités étaient frappées de l'anathème du désordre. Cette idée que le Capital pouvait faire ce qu'il voulait alors que le travailleur avait les mains liées était récurrente dans un narratif syndical qui n'hésitait pas, parfois, à aller loin dans les images: «L'entreprise est libre, l'homme esclave»¹⁴¹.

L'humanisme et le moralisme restent alors au centre des considérations syndicales: «L'homme n'est pas fait pour servir un système, pour une institution. Le système, l'institution sont faits pour servir l'homme. Lorsque le système, l'institution ne conviennent plus à l'homme, ils doivent s'adapter, changer»¹⁴². La nécessité de l'action pour assurer la transformation sociale était une idée fréquemment mobilisée par les centrales syndicales: «Nous ne pouvons nous en remettre aux lenteurs des autres forces sociales [...] Des générations ont ainsi passé leur temps à attendre, n'osant ni critiquer à fond, ni exiger. Nous prenons conscience que nous sommes plus pressés que cela»¹⁴³. Cette approche adoptée par les centrales est révélatrice de l'importance qu'elles accordaient à la subjectivité des travailleuses et travailleurs. L'effort porté à l'expansion de la diffusion du discours syndical a été un bon exemple

¹³⁹ «Au ministre de la justice», *Le Travail*, vol. 42, no 9, novembre 1966, p. 2.

¹⁴⁰ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 11-12.

¹⁴¹ «L'entreprise est libre, l'homme esclave», *Le Travail*, vol. 42, no 7, septembre 1966, p. 13-15.

¹⁴² «Priorité de l'homme», *Le Travail*, vol. 42, no 7, septembre 1966, p. 2.

¹⁴³ Marcel Pépin, «Une société bâtie pour l'homme», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 34.

de la volonté des centrales de façonner ou guider cette subjectivité. Mais le plus important, dans cette perspective, a été l'utilisation répétée par les syndicats d'appels à la morale, à la dignité ou encore à la justice. Ces enjeux, moins terre à terre que les revendications salariales ou de conditions de travail, ont été importants dans la mesure où ils participaient, selon Ian McKay, à construire un nouveau schème général de compréhension du monde. Ce qui avait été auparavant considéré comme la marche naturelle du monde était présenté comme étant d'inacceptables injustices¹⁴⁴ et devenait ainsi, par la même occasion, une injonction à l'action. Les syndicats tentaient d'ailleurs d'encourager les travailleurs et travailleuses à se battre pour une société meilleure. Que ce soit en se désolant que «la grande armée des travailleurs est muette»¹⁴⁵ ou en célébrant la combativité ouvrière - «Une société nouvelle... Ça tombera pas du ciel! Les gars et les filles chez Ayers n'ont pas attendu la poule aux œufs d'or. Ils se sont battus et ils ont gagnés!»¹⁴⁶ - on souhaitait que les salarié-e-s embarquent dans la lutte avec enthousiasme, posant qu'eux et elles seules pouvaient la mener à bien¹⁴⁷. Il est difficile d'évaluer l'influence d'un tel propos sur la combativité ouvrière, mais il faut toutefois noter que la progression du nombre de conflits de travail s'est accélérée pendant cette période. Plus largement, l'introduction d'éléments d'analyse systémique est essentielle à la création d'un véritable discours contre-hégémonique. Ce n'est donc qu'un début, mais il s'agit d'une étape importante.

Le bill 25 a grandement effrayé et offusqué le mouvement syndical et a mené non seulement à une certaine convergence idéologique des centrales, mais aussi à

¹⁴⁴ MCKAY, Ian, *Rebels, reds, radicals : rethinking Canada's left history*, Toronto, Between the Lines, 2005, p. 52.

¹⁴⁵ Éditorial, «Stratégie et tactique syndicale», *Le Monde ouvrier*, 54ème année, no 1-2, Janvier-février 1969, p. 2.

¹⁴⁶ «Les gars et les filles chez Ayers n'ont pas attendu la poule aux œufs d'or. ILS SE SONT BATTUS ET ILS ONT GAGNÉ», *Le Travail*, vol. 42, no 9, novembre 1966, p. 4.

¹⁴⁷ Jacques Desmarais, «Les travailleurs forcent la société à changer», *Le Travail*, vol. 42, no 3, avril 1966, p. 2.

leurs radicalisations. Cette propension de l'État québécois à se poser comme adversaire des centrales a changé la perception de ces dernières à son égard. En effet, il passe progressivement d'une institution dont on espère pouvoir en faire une alliée à un adversaire qu'il faudra affronter, minant ainsi la voie des réformes sociales, économiques et politiques que le syndicalisme espérait mettre en place, d'une façon relativement consensuelle. Cette remise en question de la légitimité de l'État comme outil de la population québécoise a donc temporairement fermé la porte du réformisme basé sur le dialogue de bonne foi. Les centrales ont plutôt progressivement axé leur discours sur une lecture de la société classiste de plus en plus radicale. L'outrage moral du syndicalisme devant les inégalités et le manque de démocratie a alors été renforcé dans la mesure où ces maux commençaient à être compris comme les conditions d'existence même du système socio-économique.

2.6 CONCLUSION

Le mouvement syndical, à partir de la seconde moitié de la décennie 1960, a entrepris de réinventer son rôle à travers une politisation de son discours et la tentative de se constituer en contre-pouvoir dans la province de Québec. C'est la manière qui lui semble alors la plus à même de mener à bien ses revendications. Le programme qu'il a développé était centré autour d'une expansion majeure des activités de planification socio-économiques de l'État. Ces demandes étaient associées à la réalisation de l'idéal démocratique à travers l'établissement de structures de participation impliquant les salarié-e-s et leurs représentants dans un rôle déterminant. Ce projet syndical, qui aurait mené à des transformations d'envergure de la société capitaliste, ne la remet pourtant pas encore complètement en cause. Il plante toutefois les graines de la critique syndicale qui germeront bientôt. Il convient de remarquer que, si les thèmes de planification et de participation étaient

aussi mobilisés par les élites et les gouvernements pendant cette même période, le mouvement ouvrier a ancré ces termes au sein d'enjeux de classe et de démocratie, œuvrant ainsi à s'en réapproprier le sens et à les transformer en outils de son idéologie contre-hégémonique.

L'espoir des centrales de convaincre les gouvernements d'appliquer les réformes qu'elles jugeaient nécessaires à l'éradication des maux sociaux s'est effondré au fur et à mesure que ce dernier leur semblait avoir pris fait et causes contre elles. Cela les a menées à non seulement développer une critique sociale de plus en plus systémique, mais aussi à célébrer la lutte politique et économique de la classe ouvrière, ce qui plaçait résolument le mouvement syndical dans une position d'hostilité vis-à-vis du pouvoir. Tant ce développement idéologique que l'explosion des conflits avec l'État et le patronat doivent être compris comme le début d'un cycle de radicalisation syndical arrivant à maturation et se concluant dans la décennie suivante.

CHAPITRE III
«IL N'Y A PLUS D'AVENIR POUR LE QUÉBEC DANS LE SYSTÈME
ÉCONOMIQUE ACTUEL»: GUERRE À OUVRANCE, SOCIALISME ET
HÉSITATIONS
(De la crise d'Octobre à l'élection du Parti québécois)

La fin des années 1960 a principalement été marquée par une redéfinition du rôle du syndicalisme vers un contre-pouvoir et un éveilleur des consciences ainsi que par le début d'une critique systémique du capitalisme et la constitution des grands axes d'un projet de société. La décennie 1970, quant à elle, a plutôt été caractérisée par la maturation de l'idéologie syndicale, dont l'évolution a été déterminée par une confrontation tous azimuts du syndicalisme avec l'État et le patronat. Nous nous intéresserons d'abord à l'expérience du mouvement syndical pendant cette période à travers ses conflits avec l'État, tels que la crise d'Octobre, la grève générale de 1972 et la lutte contre les mesures anti-inflation. Nous observerons aussi l'impact de l'explosion des grèves et lockouts pendant cette période. Le mouvement syndical s'adapte alors à la situation en présentant ces conflits comme des batailles dans la guerre que mène la classe ouvrière pour son émancipation. Cela a entraîné un recentrage sur les thèmes du travail ainsi que le développement d'une analyse de classe beaucoup plus assumée, en plus de donner l'impression aux centrales que l'affrontement avec le pouvoir était inévitable et nécessaire.

Nous ferons ensuite le bilan de l'idéologie syndicale, à travers sa vision du monde, son projet de société et de son plan d'action. Nous réfléchirons ensuite à la fin de cette période, marquée par une pacification du discours syndical causée par les pressions de la crise économique, les difficultés des centrales et l'élection du PQ en novembre 1976. Finalement, nous nous pencherons sur l'espace que les enjeux féministes et les voix des femmes ont pu se constituer dans un discours syndical qui se révèle alors souvent le reflet de réflexes machistes.

3.1 DE CONFLITS EN CONFLITS

Les hostilités entre le syndicalisme et l'État durant les années 1960 sont apparues comme des escarmouches en comparaison avec les durs affrontements qui ont marqué la décennie des Jeux olympiques. La crise d'Octobre, la grève de 1972, la lutte contre l'inflation - autant d'événements qui ont drastiquement changé la vision syndicale. La croissance rapide du nombre de conflits de travail laissait sa marque sur la pratique et le discours syndical. Si nous ouvrons ce chapitre avec les conflits qui animent la période, c'est qu'ils nous apparaissent déterminants pour comprendre la direction prise alors par l'idéologie syndicale.

3.1.1 Affrontements avec l'État

Roch Denis et Serge Denis avancent que les conflits directs avec l'État-employeur ont joué un rôle important dans la politisation et la systématisation de la

confrontation politique entre le syndicalisme et un État¹ qui, pour les centrales, était aux mains des possédants. Le Bill 25 avait déjà amorcé le rapprochement syndical dans la mesure où les centrales se sentaient menacées par l'action législative patronale du gouvernement provincial. Pour le mouvement syndical, la crise d'Octobre a été la démonstration que leurs craintes étaient fondées, alors que l'appareil répressif procédait à des arrestations massives et arbitraires qui frappaient le mouvement nationaliste, mais aussi syndical. Ce dernier événement a précipité le rapprochement entre les centrales et a entraîné la première publication intersyndicale à l'intention du public². En effet, en octobre 1970, les trois centrales ont publié, dans leur propre journal, le même numéro spécial consacré à la crise.

Si les centrales ont condamné l'action et les méthodes du FLQ, elles se montraient plutôt favorables au projet politique socialiste du groupuscule. C'est notamment vrai en ce qui concerne l'analyse de classe et la promotion des droits linguistiques des francophones. De plus, elles prenaient bien soin de préciser qu'elles rejetaient le FLQ parce que ses méthodes risquaient de nuire à l'action syndicale qui devait être le véritable mouvement de transformation sociale au Québec³. Le plus important concernant cette publication a sans doute été le fait que les centrales reprenaient les grandes lignes de leurs revendications planificatrices, renforçant ainsi la visibilité de leur projet politique⁴. Si la crise d'Octobre n'a pas créé la radicalisation syndicale, elle l'a assurément cimentée. Le mouvement se sert de ces

¹ Roch Denis et Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Ottawa, Les éditions du Vermillon, 1992, p. 34.

² Les centrales avaient déjà, par le passé, communiqué des mémoires communs aux gouvernements.

³ «Est-ce que vous, devant votre conscience, vous auriez pris la décision de laisser tuer Pierre Laporte?», *L'enseignement SPÉCIAL* vol. 1. no 1, octobre 1970, p. 4.

⁴ «Que le cartel syndical élabore au plus tôt possible avec des groupements poursuivant des objectifs démocratiques, un programme politique d'urgence composé de mesures prioritaires destinées à amorcer un redressement social et économique.» «*Proposition des trois centrales syndicales devant la loi des mesures de guerre*», *L'enseignement SPÉCIAL*, vol. 1. no 1, octobre 1970, p. 8. Sans suites.

événements pour se présenter comme la partie morale et responsable face à un pouvoir désespéré, prêt à tous les crimes pour maintenir le statu quo:

C'est un régime social, un régime économique, un régime politique que le mouvement syndical travaille à transformer parce que c'est un régime qui tolère trop d'injustices. Ce régime que le mouvement syndical travaille à rendre meilleur, d'autres dans la société le veulent inchangé. Ce régime, d'autres sont prêts à le défendre même au prix de l'occupation militaire, même au prix de l'enfermement injustifié de plusieurs citoyens, même au prix de la vie humaine. Le gouvernement a fait un choix. Il a pris le parti de ceux qui veulent garder le régime inchangé⁵.

La grève du Front commun syndical de 1972, menée sous le thème «Nous, le monde ordinaire», a été tributaire de ce radicalisme de plus en plus assumé. Le Front commun et la grève générale qui en résulte sont sans doute le fruit d'enjeux de négociations pour les centrales⁶, mais ce conflit a aussi grandement contribué à identifier le gouvernement provincial de Robert Bourassa, régulièrement associé à Duplessis ou au fascisme par les centrales, comme la cible principale des attaques du mouvement ouvrier⁷. Après de la Loi 19, qui a mis fin à la grève du Front commun, l'emprisonnement pour outrage au tribunal des trois présidents des centrales et de dizaines de militant-e-s mis le feu aux poudres⁸. On assimilait cette décision de justice à l'instauration de la dictature, la comparant aux dictatures grecque, brésilienne, soviétique et espagnole⁹.

⁵ «Est-ce que vous, devant votre conscience, vous auriez pris la décision de laisser tuer Pierre Laporte?», *L'enseignement SPÉCIAL*, vol. 1, no 1, octobre 1970, p. 4.

⁶ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Les Éditions du Boréal, Montréal, 2004, p. 183.

⁷ «La police parallèle», *Ligne directe*, vol. 1, no 10, 2 juin 1972, p. 4.; Marcel Pépin, «Bourassa et sa gang de la rue Saint-Jacques: coupables d'outrage aux travailleurs», *Le Travail*, vol. 48, no 6, p. 1.

⁸ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois, Deux siècles d'histoire, op. cit.*, p. 184.

⁹ Exécutif de la CSN, «Nous endurons beaucoup de choses, les Québécois», *Le Travail*, vol. 49, no 2, mars 1973, p. 1.; Louis Laberge, *En prisons pour nous*, Montréal, Payette et Simms, 1973, 44p.; Yvon Charbonneau, «L'agression continue», *Ligne directe*, vol. 1, no 5, p. 4.

La crise a été prolongée par l'introduction des services essentiels (bill 89) en décembre 1972. Cette législation visait notamment à restreindre le droit de grève en le harnachant au maintien des services essentiels et en imposant des commissaires aux différends dans le secteur privé, en plus d'élargir les pouvoirs d'intervention de l'Assemblée nationale dans les conflits de travail. On l'a décrite comme une attaque contre l'existence même du mouvement syndical: «maintenant c'est à l'ensemble du mouvement ouvrier québécois que l'on donne le choix entre la soumission et l'illégalité. Le bill 89, c'est une prison bien plus grande qu'Orsainville. Tout le monde peut y entrer»¹⁰. La judiciarisation croissante des relations de travail, considérée par les centrales comme allant à l'encontre des intérêts des salariés, est même présentée à l'occasion comme étant plus préjudiciable que les événements d'Octobre dans la mesure où elle s'attaquait à la masse des gens ordinaires¹¹.

Les lois fédérale et provinciale C-73 et 64, qui visaient à restreindre l'inflation, ont aussi été vues comme une remise en question du syndicalisme lui-même par le mouvement syndical. En effet, avec le gel des salaires, les gouvernements minaient la position du mouvement syndical qui désirait rouvrir les conventions collectives pour y inscrire des hausses de salaire visant à protéger le pouvoir d'achat des travailleuses et travailleurs contre l'inflation¹².

Il convient de soulever ici la distinction que le mouvement syndical va faire entre l'État et les gouvernements qui le dirigent. Les centrales continuent durant cette

¹⁰ Louis Laberge, «Nous nous battons comme des chiens», *Le Monde ouvrier*, édition spéciale Bill 89, p. 2.

¹¹ «Le gouvernement contre nous», *Le Travail*, vol. 49, no 2, mars 1973, p. 2.

¹² «Les contrôles c'est juste contre les ouvriers», *Le Monde ouvrier*, septembre 1976, p. 9.; «Un million et plus de travailleurs dans 150 villes du Canada refusent de payer l'inflation des capitalistes», *Le Travail*, vol. 51, no 8, octobre 1976, p. 3.; Yvon Charbonneau, «Aide-toi car Shell ne t'aidera pas», *Ligne directe*, vol. 5, no 1, octobre 1976, p. 23.

décennie d'attendre beaucoup de l'État comme outil et espèrent sans le moindre doute le voir se mettre à l'œuvre pour mettre en place leurs revendications. Si elles voient l'État comme un outil - potentiellement neutre hors des rapports capitalistes - elles sont loin de penser la même chose des gouvernements libéraux et unionistes qui vont s'échanger le pouvoir jusqu'à l'arrivée du PQ en novembre 1976. On observe d'ailleurs que cette succession d'expériences a conduit le mouvement ouvrier à une détestation particulière du Parti libéral de Robert Bourassa. Le mouvement syndical, particulièrement à partir de 1975, se considérait dans une lutte à mort contre le gouvernement provincial¹³. Ce phénomène s'explique par les crises dont nous venons de traiter, mais qui s'inscrit aussi dans la ronde de négociations du secteur public qui s'ouvrait alors. Ici encore, les centrales ont décrit les injonctions et l'imposition des services essentiels comme étant des attaques contre le mouvement ouvrier¹⁴, conduisant ce dernier à la conclusion d'une rupture inévitable: «La réalité, c'est que les travailleurs n'ont plus de gouvernement. Ils n'ont qu'un ennemi au pouvoir. Camarades, nous sommes ici pour savoir si nous allons nous laisser écraser ou, au contraire, nous allons nous battre»¹⁵. Mais si le discours des centrales fait si souvent référence à l'État comme adversaire, c'est qu'elles se rendent bien compte qu'elles

¹³ «Bill 22: Bourassa à genoux devant ses maîtres», *Le Monde ouvrier*, juin 1974, p. 15.; «Bourassa osera-t-il gouverner?», *Le Monde ouvrier*, novembre 1974, p. 7.; «L'urgence: nous débarrasser du régime Bourassa», *Le Monde ouvrier*, novembre 1976, p. 2.; «Ils n'arrêteront pas la démocratie des travailleurs», *Le Travail*, vol. 48, no 7, juin 1972, p.1. ; Exécutif de la CSN, «Nous endurons beaucoup de choses, les Québécois», *Le Travail*, vol. 49, no 2, p. 1.; «Le bilan Bourassa», *Le Travail*, vol. 51, no 9, novembre 1975, p. 2. ; «Les offres : un coup d'État capitaliste», *Ligne directe*, vol. 4, no 4, décembre 1975, p. 3.; Yvon Charbonneau, «Aide-toi, car Shell ne t'aidera pas». *Ligne directe*, vol. 5, no 1, octobre 1976, p. 22.

¹⁴ «Notre choix, résister à la répression», *Le Monde ouvrier*, mai 1976, p.2-3.; «Affaires sociales, Bourassa prépare l'affrontement», *Le Monde ouvrier*, été 1976, p. 4.; Louis Laberge, «La vie du mouvement syndical est en jeu», *Le Monde ouvrier*, septembre 1976, p. 2-3.; «Le travail forcé», *Le Monde ouvrier*, novembre 1976, p. 6.; «Les offres: un coup d'État capitaliste», *Ligne directe*, vol. 4, no 4, décembre 1975, p. 3.; «Lois 25-1-38-19-57, La matricule des prisonniers de l'État capitaliste», *Ligne directe*, vol. 4, no 4, décembre 1975, p. 5.; «Les travailleurs québécois protestent contre la réalité capitaliste», *Le Travail*, première quinzaine de mai 1976, p. 1.; Marcel Pépin, «Assez c'est assez dit le gouvernement, Trop c'est trop répondent les travailleurs», *Le Travail*, deuxième quinzaine de juin 1976, p. 2.

¹⁵ «Les travailleurs québécois protestent contre la réalité capitaliste», *Le Travail*, première quinzaine de mai 1976, p. 1.

n'ont pas seulement à affronter le Parti libéral, mais bien l'ensemble de l'appareil étatique. Il semblait alors aux centrales que l'État - particulièrement son bras judiciaire et répressif - prenait systématiquement fait et cause pour le patronat dans les conflits de travail. L'action des forces policières, les injonctions, l'imposition de lois spéciales¹⁶ - autant de raisons supplémentaires qui expliquent pourquoi le syndicalisme en venait à considérer le gouvernement libéral comme son ennemi avéré. La distinction qui se crée entre l'État idéalisé - qu'il s'agit de mettre en place - et l'État réel - aux mains des capitalistes - est ici fondamentale. En ce sens, il est compréhensible que l'heure ne fût plus au dialogue et à la participation pour le syndicalisme québécois¹⁷.

3.1.2 Explosion des conflits de travail

Jacques Rouillard démontre bien que l'augmentation significative du nombre de conflits de travail a commencé dès le début de la décennie 1960 pour se poursuivre jusqu'au tournant des années 1980. Rouillard note que, si cela est conforme à une tendance observée partout en Occident, le Canada s'est tout de même démarqué. Il explique ceci notamment par la croissance récente du syndicalisme et l'obtention tout aussi récente du droit de grève dans le secteur public, par des structures décentralisées de négociations, la structure économique extractiviste du pays et, finalement, les

¹⁶ Yvon Charbonneau, «Affronter l'État agresseur», *Ligne directe*, vol. 4, no 3, novembre 1975, p. 8.; Yvon Charbonneau, «Aide-toi, car Shell ne t'aidera pas», *Ligne directe*, vol. 5, no 1, octobre 1976, p. 23.; «Jusqu'à la grève générale et à la désobéissance civile», *Le Monde ouvrier*, janvier 1974. spécial congrès, p. 7.; «Get them out of here», *Le Monde ouvrier*, mai 1975, p. 3.; «La pire vague de terrorisme contre les travailleurs», *Le Travail*, vol. 48, no 6, mai 1972, p. 2.; «Le gouvernement contre le syndicalisme», *Le Travail*, vol. 50, no 8, été 1975, p. 20.

¹⁷ «Frapper au cœur», *Manifeste de la fédération des travailleurs du Québec*, février 1972, p. 4.; «La guerre entre la démocratie des politiciens et la démocratie des gens. Une crise qui concerne tout les Québécois», *Le Travail*, vol. 47, no 1, janvier 1971, p. 2-3.; Adrien Roy, «Bas les oeillères», *Ligne directe*, vol. 1, no 4, avril 1974, p. 4.

attentes élevées que les syndiqué-e-s québécois-e-s pouvaient avoir vis-à-vis de la Révolution tranquille¹⁸. Le mouvement syndical communique quant à lui un ras-le-bol des salarié-e-s qui va bien au-delà des attentes déçues vis-à-vis des réformes:

Des années de brimades éclatent et on apprend collectivement à vaincre la peur, à risquer un coin de sécurité, à compter sur ses propres moyens, à réinventer quelque chose comme la démocratie, à se faire respecter, à croire en soi. Ceux qui ont cru qu'on pourrait rouler les travailleurs une fois de plus vont devoir s'apercevoir que les travailleurs sont patients sans doute mais tiennent à leur dignité. On n'abuse pas d'eux indéfiniment¹⁹.

De prime abord, il est nécessaire de remarquer l'importance qu'ont prise les comptes rendus de grèves et lockouts dans les publications syndicales entre 1970 et 1977²⁰. À la CSN²¹ et à la FTQ²², ils occupaient une place importante dans les pages de leurs journaux. S'ils étaient moins présents à la CEQ - sans toutefois être absents-²³, on constate toutefois un grand intérêt pour l'appui que les enseignant-e-s pouvaient donner à la classe ouvrière dans leur lutte pour la transformation de la société²⁴. Ces

¹⁸ *Ibid*, p. 208.

¹⁹ «La colère des travailleurs», *Le Travail*, vol. 48, no 6, mai 1972, p. 8.

²⁰ Louis Laberge, «Le Monde ouvrier, un instrument de solidarité», *Le Monde ouvrier*, mars 1974, p. 2.

²¹ «Première grève en cinquante ans», *Le Travail*, vol. 47, no 1, janvier 1971, p. 4.; «Plusieurs cas doivent être désespérés», *Le Travail*, vol. 47, no 3, mars 1971, p. 4.; «Le conflit du mois. Joliette la coquette», *Le Travail*, vol. 50, no 2, p. 17.; «Le conflit du mois. Peut-on dormir tranquille sur un "matelas suprême" quand on est passé par St-Narcisse?», *Le Travail*, vol. 50, no 3, mai 1974, p. 39.; «Le conflit du mois, Les pêcheurs côtiers de la Gaspésie: y veulent nous faire mourir», *Le Travail*, vol. 50, no 5, octobre novembre 1974, p. 22.

²² «Westinghouse NON au cheap labour», *Le Monde ouvrier*, mars 1974, p. 6.; «D'autres travailleurs en lutte», *Le Monde ouvrier*, mars 1974, p. 7.; «Dans les municipalités. Vers un affrontement général?», *Le Monde ouvrier*, avril 1974, p. 3.; «A Seven-Up la lutte redémarre», *Le Monde ouvrier*, avril 1974, p. 5.; «Ça chauffe à Valleyfield», *Le Monde ouvrier*, juin 1974, p. 3.; «Grèves en cours et victoires ouvrières», *Le Monde ouvrier*, juin 1974, p. 7.; «175 000 membres de la FTQ rouvrent leurs contrats», *Le Monde ouvrier*, juin 1974, p. 9.; «Thetford Mines», *Le Monde ouvrier*, octobre 1975, p. 4.; «Nord-Ouest Grève des employés du téléphones», *Le Monde ouvrier*, octobre 1975, p. 7.

²³ Bernard Blier, «Soma un cas type», *Ligne directe*, vol. 1, no 3, mars 1973, p. 25.

²⁴ Yvon Charbonneau, «L'école au service de la classe dominante», *Ligne directe*, vol. 1, no 2, février 1973, p. 5.; «Le renversement du capitalisme est l'objectif de la classe ouvrière, Cahier de travail», *Ligne directe*, vol. 2, no 6, mars -avril 1974, p. 48.; CEQ, *École et lutte de classes au Québec*, CEQ,

comptes rendus réguliers permettaient aux centrales d'exprimer leur vision politique à partir d'expériences concrètes de grève, assurant ainsi une plus grande résonance de ces idées:

La solidarité avant tout! Les 600 travailleurs de l'usine Goodyear sont sortis en grève le 2 mai dernier par solidarité avec 11 de leurs camarades de travail congédiés parce qu'ils ont osé aller manifester le 1er mai. Les grévistes exigent l'annulation de toutes les sanctions. Avant de retourner au travail, les ouvriers de Goodyear demandent que l'augmentation salariale prévue pour la fin juin soit avancée d'un mois et surtout qu'un rajustement de \$ 0. 25 l'heure soit accordée aux travailleurs payés à l'heure, qui sont les plus mal payés de l'usine. Enfin, ils demandent le renvoi du gérant de l'usine, Rupp, 'un écœurant de la pire espèce'²⁵.

Il nous apparaît nécessaire d'interroger l'impact que cette vague de conflits de travail a eu sur l'évolution du mouvement ouvrier. Si Rouillard soulève bien que la radicalisation du discours syndical a trouvé son pendant sur les lieux de travail²⁶, il est important de remarquer qu'au début de la courbe ascendante des grèves et lockouts en 1960, la radicalisation du discours syndical n'était guère entamée, même à la CSN. Cela laisse entendre que les centrales ont radicalisé leur discours, au moins partiellement, en fonction de la hausse de combativité de leur base. Toutefois, plutôt qu'une relation monocausale (la combativité ouvrière pouvant avoir causé la radicalisation du discours ou vice versa), nous suggérons une relation symbiotique entre le discours et l'action, où les deux phénomènes se sont mutuellement supportés et développés. C'est ce que suggère notamment Ian McKay, pour qui il est nécessaire que les événements soient compris comme faisant partie d'un schéma plus large pour

Sainte-Foy, 1974; «Plan d'action 1974-1975» *Ligne directe*, vol. 3, no 2, décembre-janvier 1975, p. 18.; CEQ, *Pour une journée au service de la classe ouvrière, manuel du 1er mai*, CEQ, Sainte-Foy, 1975, 76 p

²⁵ «Goodyear: La solidarité avant tout!», *Le Monde ouvrier*, juin 1974, p. 4.

²⁶ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec, Deux siècles d'histoire*, op.cit., p. 206.

qu'ils déclenchent une réaction politique²⁷. L'exemple de dizaines de milliers de grévistes, relayé par des relations familiales ou amicales, par les médias de masse ou par la presse syndicale, couplé avec le discours syndical qui venait expliquer, par sa rhétorique, le sens large de ces luttes, a probablement contribué élargir et perpétuer une tendance préexistante.

Nous avons donc vu comment le syndicalisme s'est retrouvé, dès le début de la décennie 1970, dans d'intenses luttes contre l'État et le patronat. Cette situation a nécessairement eu un impact sur le mouvement et l'a conduit à adopter un sentiment d'assiégé. Les luttes contre l'État étaient fréquemment présentées comme une question de vie ou de mort pour le syndicalisme et les grèves du secteur privé, comme des batailles dans la grande lutte des travailleurs. Cette position rendait naïf ou illusoire tout espoir de pouvoir raisonner ceux qui étaient, hier encore, considérés comme des partenaires potentiels pour le mouvement. Cette succession de conflits venait aussi démontrer la validité de ses thèses de plus en plus radicales sur la place centrale que la lutte syndicale devait prendre dans la société.

3.2 UN SYNDICALISME DE COMBAT

L'évolution du syndicalisme québécois l'a conduit à revisiter sa propre identité. Le syndicalisme a d'abord repensé son histoire en présentant de plus en plus le conflit, et l'expérience qui en découle, comme en étant le moteur. Sous la pression de la part de l'État et de l'explosion des conflits de travail du secteur privé, le syndicalisme s'est concentré sur les luttes économiques qui éclataient à travers la

²⁷ Ian McKay, *Rebels, Reds, Radicals : Rethinking Canada's Left History*, Toronto, Between the Lines, 2005, p. 52.

province, mais il l'a fait en y transposant le nouveau cadre politique qu'il avait développé.

3.2.1 Expérience et histoire

La question de l'expérience prend alors une plus grande place dans le discours syndical et est mobilisée de différentes manières. D'abord, elle servait à légitimer les grèves. Aux yeux des centrales, un débrayage est toujours juste dans la mesure où les salarié-e-s, avec leur expérience intime et détaillée de leurs conditions de travail, sont les plus à même d'en juger la nécessité. C'est cette connaissance des insuffisances, des blocages et donc du combat quotidien qui venait légitimer l'exercice du débrayage et de l'action politique radicale²⁸, en plus d'en présenter les critiques comme étant mal informées, sinon malveillantes. Le caractère pédagogique de l'expérience qui découlait des luttes était aussi central dans le discours syndical²⁹, dans une perspective qui rappelle notre postulat de départ sur l'émergence du discours contre-hégémonique. On présentait la lutte comme étant le moteur du progrès, comme la meilleure manière de faire progresser la conscience politique des salarié-e-s:

Les idées, ça vient au monde pour vrai dans la lutte. Ça ne vient pas au monde dans les discours des hommes politiques. Ça ne vient pas au monde dans la tête des technocrates qui travaillent pour les hommes politiques. Ça vient au monde dans la lutte quotidienne des hommes et

²⁸ Yvon Charbonneau, «L'école au service de la classe dominante», *Ligne directe*, vol. 1, no 2, février 1973, p. 6.

²⁹ Qu'une grande proportion des militant-e-s syndicaux du public comme du privé ait été impliqué directement ou indirectement dans un conflit de travail pendant cette période y a contribué sans le moindre doute. À titre d'exemple, au congrès de 1975 de la FTQ, 28% des délégués sont membres de sections locales en conflit de travail au moment du congrès et 40% ont été en grève plus de 5 semaines en 1975... «Les délégués du congrès FTQ. Qui sont-ils?», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 12

des femmes ordinaires qui sont pris avec des problèmes et qui trouvent des moyens pour s'en sortir³⁰.

Le syndicalisme réfléchissait et présentait donc l'ensemble de ces expériences comme étant des événements qui permettaient de politiser la classe ouvrière. La prison, les amendes et les matraques étaient présentées dans les publications syndicales comme un moyen pour les salarié-e-s de s'ouvrir les yeux sur la nature du régime. Yvon Charbonneau allait même jusqu'à la décrire comme un excellent centre d'entraînement au militantisme syndical et déclarait que, lorsque 1% des travailleurs y auraient séjourné, la peur disparaîtrait et le syndicalisme saurait se faire respecter: «La libération des travailleurs passe par un peu de prison»³¹. Louis Laberge rétorquait même: «On va aller en prison parce qu'il y a encore des travailleurs qui s'imaginent que nous vivons en démocratie. On va en prison pour leur montrer que c'est faux. La démocratie et la justice, ce n'est pas pour nous, c'est pour les riches»³². La violence du pouvoir et la résistance à cette dernière n'étaient plus stériles: elles ouvraient les yeux. La FTQ a même communiqué à ses membres comment réagir à une arrestation, une visite des policiers, un interrogatoire, une perquisition, une comparution, ou encore comment se protéger de l'espionnage policier:

Les groupes de travailleurs qui sont impliqués dans des conflits apprennent souvent à leurs dépens que les lois sont faites pour protéger les intérêts des possédants. [...] Dès qu'un groupe de travailleurs se fait quelque peu menaçant pour certains intérêts, les tribunaux distribuent les injonctions, les policiers jouent de la matraque et, si ça ne suffit pas, le gouvernement passe une loi-matraque qui vient annuler un droit qui est pourtant reconnu par la loi³³.

³⁰ «Le vrai chemin, c'est l'égalité», *Le Travail*, vol. 46, no 11, octobre 1970, p. 1.

³¹ Yvon Charbonneau, «Yvon Charbonneau après 199 jours de détention», *Ligne directe*, vol. 1, no 5, mai-juin 1973, p. 13.

³² Louis Laberge, «On va aller en prison», *Le Travail*, vol. 48, no 6, mai 1972, p. 8.

³³ «Jusqu'à la grève générale et la désobéissance civile», *Le Monde ouvrier*, janvier 1974, spécial congrès, p. 7. Voir aussi «Les jeux de la police», *Le Monde ouvrier*, été 1976, p. 14.; «Les militants et la police», *Le Monde ouvrier*, été 1976, p. 15.

Cette prise de conscience a conduit les centrales à se présenter, elles-mêmes et la classe ouvrière³⁴, comme dépositaires d'une grande force, à même d'ébranler le régime³⁵. «Je dis au régime Bourassa, qui affirmait que le Québec doit apprendre à vivre selon ses moyens, que les possédants et leurs acolytes devront apprendre à vivre selon nos moyens...»³⁶. Le sentiment - qui prédomine jusqu'à la fin de la période couverte dans ce chapitre - voulant que le rapport de force était en passe de pencher en sa faveur peut expliquer, au moins en partie, la propension du syndicalisme à la combativité face à l'État et au Capital. Même dans ses moments les plus difficiles, le discours syndical projette l'espoir que la prise de conscience des travailleurs et des travailleuses irait en s'accroissant et renverserait donc la vapeur³⁷.

L'avènement d'une conscience de classe est clairement un objectif du mouvement syndical pendant cette période. Cette évolution du syndicalisme a ouvert la porte à une nouvelle vision de ce qu'était la nature de son action et de son rôle social. Dans un thème réminiscent du mythe fondateur, le syndicalisme a posé que l'affrontement du mouvement avec le pouvoir, qu'il soit économique ou politique, était au cœur même de l'histoire syndicale et l'a toujours été :

L'histoire du syndicalisme au Québec en est une de combat, non de collaboration tranquille et respectable avec le système. Les périodes d'accalmies relatives sont l'exception. Le plus souvent, depuis un plus

³⁴ La nuance étant parfois mince ou inexistante dans le discours syndical entre la classe laborieuse et les institutions censées la défendre et représenter ses intérêts.

³⁵ «Dans les mines: 12 000 métallos affrontent les grandes compagnies», *Le Monde ouvrier*, janvier 1975, p. 6-7.; «United, la grève de tout le monde», *Le Monde ouvrier*, spéciale grève générale, 21 mai 1975, p. 4.; «Merci monsieur Bourassa», *Le Monde ouvrier*, septembre 1975, p. 10.; «Le cadenas Trudeau, le faire sauter ensemble», *Le Monde ouvrier*, février 1976, p. 3.

³⁶ Marcel Pépin, «Marcel Pépin à l'ouverture du conseil confédéral du 14 mars», *Le Travail*, vol. 48, no 3, mars 1972, p. 4.

³⁷ «La politique du pire», *Le Monde ouvrier*, novembre 1976, p. 3.; «Les travailleurs québécois contre la réalité capitaliste», *Le Travail*, première quinzaine de mai 1976, p. 1.; Yvon Charbonneau, «Aide toi, car Shell ne t'aidera pas», *Ligne directe*, vol. 5, no 1, octobre 1976, p. 23.

d'un siècle, la lutte syndicale s'est déroulée dans l'illégalité, la répression brutale, la provocation. Le harcèlement des syndiqués par l'entreprise, le pouvoir politique, le pouvoir judiciaire, la force policière, les agents secrets, et la violence physique restent monnaie courante dans les conflits. La respectabilité syndicale des années 60 ne doit pas nous tromper. Il n'y a pas lieu de s'étonner ni de paniquer si le militantisme syndical est en train de redevenir une condition inconfortable et dangereuse³⁸.

Les centrales ont ainsi légitimé, normalisé et approfondi leur démarche de radicalisation. Si, comme nous l'avons vu, les centrales ont entrepris de rejeter l'origine de la violence sur le camp patronal et étatique, on verra que le mouvement syndical assumait aussi - sans jamais vraiment ouvertement le revendiquer - un certain illégalisme dans ses rangs³⁹. Le mouvement syndical célèbre donc les luttes comme étant sa raison d'être, mais aussi comme étant la voie vers la conscientisation des salarié-e-s, seule avenue pour la transformation de la société.

3.2.2 Recentrage ouvrier

Louis Laberge expose ici le recentrage sur les questions ouvrières associé à la deuxième phase du processus de radicalisation syndicale:

Il faut prendre conscience que notre vraie force nous la tirons des multiples luttes que les travailleurs mènent dans les entreprises pour faire

³⁸ «Ils n'arrêteront pas la démocratie des travailleurs», *Le Travail*, vol. 48, no 7, juin 1972, p. 1. Voir aussi «Le renversement du capitalisme est l'objectif de la classe ouvrière, cahier de travail», *Ligne directe*, vol. 2, no 6, mars-avril 1974, p. 48.; Louis Laberge, «Notre seul crime, avoir attaqué les vrai boss du Québec», *Le Monde ouvrier*, numéro spécial répression, octobre 1974, p. 3.

³⁹ Raymond Laliberté, «Message à tous... du président en marge du 28 mars...», *Ligne directe*, vol. 1, no 8, 30 mars 1972, p. 2.; Louis Laberge, «Nous nous battons comme des chiens», *Le Monde ouvrier*, édition spéciale Bill 89, p. 2.; «Quand on veut enfermer la liberté...», *Le Travail*, vol. 48, no 6, mai 1972, p. 7.

reconnaître leurs droits. Nous devons insister sur le sens profondément politique de ces luttes et tout mettre en œuvre pour qu'elles ne demeurent pas isolées⁴⁰.

L'accent mis sur les expériences des salarié-e-s s'accompagnait d'un recentrage sur les questions ouvrières. Ce recentrage était caractérisé par la priorisation, dans le discours syndical, du sujet et des enjeux ouvriers alors que la décennie précédente avait surtout été marquée par des questions qui, quoique certes d'intérêt pour la classe laborieuse, étaient moins directement reliées au travail (interventionnisme et démocratisation étatique notamment). Cette évolution était autant la conséquence de la radicalisation idéologique des centrales, qui les menait alors vers un socialisme de plus en plus assumé, que de leur situation concrète. En effet, l'explosion du nombre de conflits de travail pendant la période a grandement occupé le mouvement syndical, qui devait y rediriger ses énergies tant matérielles qu'idéologiques. Au congrès de la FTQ de 1971, Louis Laberge a déclaré: «Pour changer le système: un seul front.»⁴¹. Cela signifiait, selon lui, d'unir l'action syndicale et politique. On remarque bien sûr la référence à la doctrine de la CSN sur le deuxième front. L'idée même d'ouvrir un second front pour s'occuper du politique suppose une séparation entre l'action politique et les fonctions traditionnelles du syndicalisme. Pépin assure bien qu'il ne s'agissait pas là de négliger ces dites fonctions, mais, avant la crise d'Octobre, ces dernières n'étaient guère politisées dans le discours syndical. Il nous apparaît que les centrales visaient encore à ce stade surtout à ouvrir un front politique sans encore remettre en question la pratique syndicale⁴².

⁴⁰ Louis Laberge, «Le combat inévitable», *Le Monde ouvrier*, Spécial Congrès, Janvier 1974, p. 2.

⁴¹ Journal, 12ème congrès de la Fédération des travailleurs du Québec, *Mercredi 1er décembre 1971*, p. 1.

⁴² Marcel Pépin, «Le deuxième front», *CSN*, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 47.

À la CSN, l'idée d'une activité politique syndicale séparée des enjeux du travail est abandonnée. S'il en a été ainsi, c'est que les Comités d'action politique, qui devaient mener cette lutte politique, se sont révélés décevants⁴³. Ils ont disparu avec le FRAP, minés par la Loi sur les mesures de guerre⁴⁴, ou ont formé la base des partis marxistes-léninistes⁴⁵. Une nouvelle tentative de créer des comités populaires a bien eu lieu après 1972 et a notamment abouti à la création du Rassemblement des Citoyens de Montréal (RCM). Son impact sur l'organisation autonome de la classe ouvrière fut toutefois bien en deçà des espérances⁴⁶. La CSN a également été profondément secouée par la scission, qui a donné naissance à la CSD. D'aucuns ont avancé que cette rupture a permis une plus grande cohérence idéologique de la centrale⁴⁷. Il n'en reste pas moins que la CSN a fait face à une grave crise financière qui a achevé nombre de ses initiatives politiques qui battaient déjà de l'aile⁴⁸. Ce recentrement sur le travail se produit au moment où les relations de travail sont les plus explosives et conflictuelles que le Québec ait jamais connues⁴⁹. Elles se révèlent donc un sujet particulièrement adaptée à une politisation.

Chaque centrale a intensifié à sa manière la référence au sujet travailleur dans leur récit d'émancipation. À la CSN, on publie fréquemment des témoignages de travailleurs et, dans une moindre mesure, de travailleuses dans le but de créer un effet

⁴³ «Où vont les syndicats?», *Le Travail*, vol. 50, no 3, mai 1974, p. 10.

⁴⁴ Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec, Deux siècles d'histoire, op.cit.*, p. 179.

⁴⁵ Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, p. 85.

⁴⁶ *Ibid*, p. 180.

⁴⁷ Louis Favreau et Pierre l'Heureux, *Le projet de société de la CSN. De 1966 à aujourd'hui. Crise et avenir du syndicalisme au Québec*, Centre de formation populaire, «coll» Vie ouvrière, p. 81.

⁴⁸ Pour faire face à sa crise financière, la CSN va notamment faire passer son budget d'action politique de 177 000\$ à 47 000\$ et d'éducation de 63 800\$ à 30 000\$. «Consultation sur le budget de la CSN», *Le Travail*, vol. 48, no 17, novembre 1972, p. 4.

⁴⁹ S'il est vrai que le sommet de la vague de grève se situera en 1976-1980, les syndiqué-e-s de cette période, se trouvant dans la courbe ascendante, ne peuvent que comparer avec leurs expériences de périodes beaucoup plus calmes. Jacques Rouillard, *L'expérience syndicale au Québec, Deux siècles d'histoire, op.cit.*, p. 207.

emphatique entre le lecteur ou la lectrice et le sujet du récit. Ce processus permet de renforcer le sentiment d'auto-identification aux expériences et aux conditions communes de la classe ouvrière québécoise⁵⁰. À la FTQ, c'est plutôt le thème dichotomique du «Nous versus Eux» qui s'impose et qui s'inspire de la nature antagoniste des classes dans la théorie marxiste⁵¹. Finalement, à la CEQ, on tente de réfléchir au statut social des enseignant-e-s et aux moyens de dissiper ce que l'on considérait être leur idéologie petite-bourgeoise⁵².

Les centrales présentent alors le travail comme le fondement de l'identité collective de l'ensemble de la population. L'identité ouvrière tend à s'inscrire dans une relation antagoniste avec le patronat. Le syndicalisme, pris dans une déferlante de crises politiques et de conflits de travail, réagissait à la situation de diverses manières. D'une part, il s'enthousiasmait de la riche expérience de lutte qu'en tirait la classe ouvrière. D'autre part, le sujet du discours syndical devenait justement de plus en plus cette même classe ouvrière. La mobilisation de cette identité, conceptuellement coincée dans une relation antagoniste avec la classe bourgeoise, a contribué à faire cheminer les centrales vers le socialisme en plus de les mener à élaborer un discours contre-hégémonique actif.

⁵⁰ «Je reste en Abitibi...», *Le Travail*, vol. 49, no 4, juillet 1973, p. 1.; «Portrait d'un travailleur, Charles Néron», *Le Travail*, vol. 50, no 3, mai 1974, p. 18.; «Portrait d'un travailleur, Denise Bourassa», *Le Travail*, vol. 50, no 8, été 1975, p. 26.

⁵¹ «Une ville pour NOUS», *Le Monde ouvrier*, mars 1974, p. 13.; «40 000 travailleurs marchent contre la justice des boss», *Le Monde ouvrier*, novembre 1974, p. 8.; «Entre les travailleurs et le pouvoir, un affrontement de plus en plus dur», *Le Monde ouvrier*, juin 1975, p. 2.; «Notre riposte contre les sociétés multinationales», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 9. ;

⁵² Conseil d'administration de la CEQ, «Position du conseil d'administration de la c.e.q. concernant le front commun», *Ligne directe*, vol. 1, no 1, janvier 1973, p. 7.; «Ramener le premier front au niveau de la base», *Ligne directe*, vol. 2, no 7, mai-juin 1974, Yvon Charbonneau, «La mobilisation populaire», *Ligne directe*, vol. 4, no 1, p. 8.

3.3. UNE IDÉOLOGIE SYNDICALE SOCIALISTE

Afin de faire le point sur l'idéologie socialiste que les centrales ont développée entre 1966 et 1977, nous déclinons notre argument en trois étapes qui nous semblent constituer les conditions essentielles de toute idéologie. Dans un premier temps, nous étudierons la critique systémique qui fonde cette idéologie pendant notre période. Dans un second temps, nous nous pencherons sur le projet de société qu'elle porte. Finalement nous nous intéresserons au plan d'action du syndicalisme et plus particulièrement à ses tergiversations quant à la voie à suivre pour réaliser ses objectifs.

3.3.1 Une critique systémique: sus à l'État capitaliste

La mise en relation d'éléments qui semblent à priori indépendants est une part essentielle de la constitution d'une critique systémique. C'est là quelque chose de bien compris par les militant-e-s de la CEQ qui publient ceci dans leur journal *Ligne directe*:

Nous aidons les syndiqués à établir des liens entre des événements qui de prime abord semblent indépendants les uns des autres [...] L'expérience à date nous démontre que cette prise de conscience de la réalité sociale «sans charriage» crée chez les participants le désir de rayonner, de la faire connaître au plus grand nombre⁵³.

Durant la seconde moitié des années 1960, le syndicalisme avait mené un procès à la société capitaliste. Il apparaît que l'exercice était maintenant terminé et la

⁵³ «On va s'en sortir»; *Ligne directe*, vol. 1, no 5, mai-juin 1973, p. 18.

conclusion, tombée: «Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel»⁵⁴. La réflexion des centrales les a conduites à concevoir leurs problèmes comme autant de facettes du même enjeu. Pour les centrales, les maux sociaux n'étaient pas le fruit d'un accident, mais bien de la nature même du système. À ce stade, elles ne croyaient tout simplement plus à la moindre volonté gouvernementale de planification⁵⁵ ou de démocratisation⁵⁶ et en sont venues à la conclusion que le système ne fonctionnait pas dans l'intérêt de la majorité de la population. Les centrales vont alors décrire une société de classe dominée par le capital étranger. Une société de fausses promesses où la justice n'est que l'illusion dissimulant l'intérêt des puissants. Face à une telle société, les centrales jugent le combat inévitable, accentuant ainsi une confrontation déjà entamée.

Au sommet de la pyramide trônait la classe des patrons et des possédants, composée des principaux - voire uniques - bénéficiaires du système en raison de leur contrôle des appareils économiques, politiques et culturels. Globalement, la menace des années 1960 avait principalement été le manque de volonté de l'État à éradiquer les problèmes sociaux. Dorénavant, le syndicalisme entendait s'attaquer à la mainmise des capitalistes sur la société et les gouvernements. L'idée était qu'il existait des «vrais boss», des capitalistes dominant la société: «Ils savent qu'ils sont maître du jeu économique parce qu'ils contrôlent tout: richesses naturelles, moyens

⁵⁴ CSN, *Il n'y a plus d'avenir pour le Québec dans le système économique actuel: la CSN propose un changement radical*, CSN, Montréal, 1971, 29p

⁵⁵ «Frapper au cœur», *Manifeste de la fédération des travailleurs du Québec*, février 1972, p.4.; Guy Brouillette, «L'humanisation des écoles: un nouveau mythe?», *Ligne directe*, vol. 1, no 3, mars 1973, p. 10.; Maurice Boucher, «Camarades soviétiques», *Le Travail*, vol. 48, no 5, mai 1972, p. 2.

⁵⁶ FTQ, *Des bons sentiments à la dictature, Réaction de la FTQ au rapport Cliche et aux lois répressives*, FTQ, juin 1975, Montréal, p. 13.; «La guerre entre la démocratie des politiciens et la démocratie des gens. Une crise qui concerne tous les Québécois», *Le Travail*, vol. 47, no 1, janvier 1971, p. 2.; «Les comités d'écoles, le cul de sac de la participation», *Ligne directe*, vol. 1, no 5, mai-juin 1973, p. 27.

de production, utilisation de la main d'œuvre et orientation de la consommation.⁵⁷» Il s'agissait là encore d'une tactique de délégitimation, tant de l'État que du patronat. Les gouvernements et petits patrons, simples exécutants des puissances de l'argent, sont prisonniers d'une logique qui les dépassait individuellement et ne méritaient donc pas le respect.

Les manifestes syndicaux publiés au début de la décennie 1970⁵⁸ s'attèlent d'ailleurs à dépeindre ce système politico-économique qui asservirait la société. De manière plus ou moins théorique (plus dans le cas de la CSN et la CEQ, moins dans le cas de la FTQ), les centrales ont entrepris d'étudier la situation socio-économique et politique du Québec. Les centrales y décrivent une société et un État organisés en fonction des intérêts des multinationales étrangères⁵⁹. Cela se manifeste notamment par l'incurie des gouvernements, pour qui planification rime plus avec subventions aux multinationales qu'avec développement régional⁶⁰. Parmi les conséquences de ce système, pensé en fonction des intérêts du Capital plutôt que de la majorité salariée, on retrouve le chômage et la pauvreté⁶¹, mais aussi plus largement toutes les incuries que les centrales reprochent au système capitaliste: obsolescence programmée, aliénation, production socialement inutile, exploitation, discrimination, etc⁶². C'est que, dans une société dépendante comme le Québec, le rôle de l'État est d'être le gardien de l'ordre établi et des intérêts du Capital plutôt que de la population. Les

⁵⁷ «Fraper au cœur», *Manifeste de la Fédération des Travailleurs du Québec*, février 1972, p. 4.

⁵⁸ CSN, *Ne comptons que sur nos propres moyens*, CSN, Montréal, 1971, 110p; FTQ, *L'État, rouage de notre exploitation*, FTQ, Montréal, 1971, 141p; CEQ, *L'école au service de la classe dominante*, CEQ, Québec, 1972, 39p

⁵⁹ CSN, *Ne comptons que sur nos propres moyens*, CSN, Montréal, 1971, p. 29.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 71.

⁶¹ FTQ, *L'État, rouage de notre exploitation*, FTQ, Montréal, 1971, p. 108.

⁶² CEQ, *L'école au service de la classe dominante*, CEQ, Québec, 1972, p. 10-11.

aspirations sociales visant à atteindre une société plus égalitaire et émancipée ne pouvaient donc pas trouver grâce aux yeux du Capital⁶³.

En dénonçant le peu de souveraineté de l'État québécois face aux multinationales et aux capitalistes, le syndicalisme a aussi remis en cause le caractère démocratique de la société québécoise. Cela ne signifie pas, toutefois, que le syndicalisme remettait en cause le parlementarisme comme institution. Il affirmait plutôt que la collusion entre les pouvoirs politique et économique rendait difficile, voire impossible, l'expression de la volonté populaire par le Parlement. Cette collusion se manifestait de multiples manières: par les attaques du régime politique contre les droits des travailleurs, par le refus du pouvoir de considérer une démocratisation de la société ou d'écouter les demandes de la population (et donc des syndicats) pour plus d'intervention et de planification⁶⁴. Ainsi, le mouvement en concluait que la prétention à la neutralité de l'État n'était qu'une mascarade qui cachait la véritable nature du pouvoir:

Ce qui nous semble à première vue de "l'impuissance face aux empires économiques", c'est bien davantage: les rouages politiques actuels ont pour fonction précise de mouler la volonté populaire selon les intérêts d'une minorité économique; le pouvoir politique est impuissant du point de vue des "petits", mais il est très actif et très puissant en ce qui a trait aux intérêts des gros bonnets⁶⁵.

⁶³ *Ibid*, p. 9.

⁶⁴ «Notre seule force, la solidarité», *Le Monde ouvrier*, janvier 1974. spécial congrès, p. 6.; «Dans le secteur public...», *Le Monde ouvrier*, mars 1976, p. 6.; Yvon Charbonneau, «L'agression continue», *Ligne directe*, vol. 1, no 5, mai-juin 1973, p. 4.; Yvon Charbonneau, «En 1974, les travailleurs devront se liguer contre les voleurs», *Ligne directe*, vol. 2, no 4, janvier 1974, p.5-6.; «Le 1er mai», *Ligne directe*, vol. 2, no 7, mai-juin 1974, p. 11.; «Il est profondément dégoûtant...», *Le Travail*, vol. 47, no 6, octobre 1971, p. 1.; «Ils n'arrêteront pas la démocratie des travailleurs», *Le Travail*, vol. 48, no 7, juin 1972, p.1.

⁶⁵ Yvon Charbonneau, «En 1974, les travailleurs devront se liguer contre les voleurs», *Ligne directe*, vol. 2, no 4, janvier 1974, p.5-6.

Dans cette perspective, l'enjeu de l'inflation était aussi intéressant, dans la mesure où les centrales attaquaient ardemment les mesures de gel des salaires alors que, selon elles, presque rien ne serait fait pour contrôler les prix et les profits⁶⁶. Les centrales ont défendu qu'il s'agissait d'une nouvelle manigance du pouvoir pour créer du chômage et de la pauvreté afin de briser la détermination ouvrière⁶⁷. Le complot des capitalistes visait à augmenter odieusement leurs prix, et donc leurs profits, sur le dos de la population⁶⁸. Plus généralement, les centrales ont avancé que le pouvoir voulait faire payer la crise du capitalisme aux ouvriers et ouvrières⁶⁹. On présente cette crise comme étant causé par l'abandon par les États-Unis de l'étalon or pour régler leur déficit commercial. Cette situation, associée au choc pétrolier, aurait encouragé une spéculation financière des grandes banques et ainsi entraîné la hausse des prix et le ralentissement économique⁷⁰. Pour elles, l'inflation, cette «taxe de croissance que le consommateur paye aux compagnies»⁷¹, était donc une autre des calamités du capitalisme et de l'impérialisme qui démontrait la nécessité de changer drastiquement l'ordre des choses.

⁶⁶ «L'offensive c'est contre nous!», *Le Monde ouvrier*, novembre 1975, p.2-3.; Yvon Charbonneau, «En 1974, les travailleurs devront se liguer contre les voleurs», *Ligne directe*, vol. 2, no 4, janvier 1974, p. 5-6.; «Un million et plus de travailleurs dans 150 villes refusent de payer l'inflation des capitalistes», *Le Travail*, vol. 51, no 8, deuxième quinzaine d'octobre 1976, p. 3.

⁶⁷ «Pour le gouvernement le chômage est devenu un tampon contre les revendications syndicales», *Le Travail*, vol. 46, no 4, mai 1971, p. 3.; «L'offensive c'est contre nous!», *Le Monde ouvrier*, novembre 1975, p. 3.; «25 000 grévistes du papier Se battre à la fois contre les compagnies et leur État», *Le Monde ouvrier*, février 1976, p. 5.;

⁶⁸ «J'travaille, chu assez bien payé pis j'arrive pu!», *Le Travail*, vol. 50, no 1, janvier 1974, p. 11.; «La hausse des prix, c'est du vol!», *Le Monde ouvrier*, mars 1974, p. 14.; «La hausse des prix c'est du vol organisé», *Le Monde ouvrier*, avril 1974, p. 6.; «Pour le conseil du patronat c'est toujours la faute des travailleurs», *Ligne directe*, vol. 2, no 1, septembre 1973, p. 6.; Yvon Charbonneau, «En 1974, les travailleurs devront se liguer contre les voleurs», *Ligne directe*, vol. 2, no 4, janvier 1974, p. 6.

⁶⁹ «Un million et plus de travailleurs dans 150 villes du Canada refusent de payer l'inflation des capitalistes», *Le Travail*, vol. 51, no 8, octobre 1976, p. 3.; «Les travailleurs paient l'inflation», *Le Monde ouvrier*, mars 1976, spécial lois C-73 et 64, p. 2.; «Cette nouvelle crise», *Ligne directe*, vol. 2, no 4, janvier 1974, p. 12.;

⁷⁰ «La face cachée de la crise monétaire», *Ligne directe*, vol. 2, no 4, janvier 1974, p. 36-38.

⁷¹ «J'travaille, chu assez bien payé pis j'arrive pu!», *Le Travail*, vol. 50, no 1, janvier 1974, p. 13.;

Le concept de justice lui-même est attaqué par les centrales: «La “justice” des boss, c’est la possibilité qu’ont les compagnies de multiplier les profits en haussant les prix pendant que des centaines de milliers de travailleurs sont empêchés de se syndiquer à cause de lois faites contre eux.»⁷². On ne se surprendra donc pas outre mesure que les dépositaires du pouvoir judiciaire que sont les juges et les policiers n’étaient pas particulièrement portés en haute estime par le syndicalisme pendant cette période. Le thème dominant consistait à ce que les juges et les policiers servaient la justice des riches et avaient pour fonction de défendre leurs intérêts⁷³. De plus, on critiquait leur inaction lorsque les milices patronales initiaient la violence⁷⁴. Ceci n’était pas nouveau, mais, dorénavant, on se servait de cette inaction pour légitimer la réponse violente des syndiqué-e-s : «Les fier-à-bras, c’était pour apeurer les gars. Personne a eu peur. En 1973, la peur, ça marche plus. [...] Quand ils ont sorti leurs guns, on a sorti les nôtres. La police faisait pas sa job, nous autres on s’en est occupé»⁷⁵. Il est important de relever le grand mépris et l’agressivité dont les magistrats et forces de l’ordre étaient la cible. On comparait fréquemment les policiers à des chiens⁷⁶, des fier-à-bras légaux⁷⁷ ou, plus largement, des «scabs»⁷⁸. Les juges étaient aussi comparés à des chiens⁷⁹, si on ne les affublait pas du

⁷² «40 000 travailleurs marchent contre la justice des boss», *Le Monde ouvrier*, novembre 1974, p. 8.

⁷³ «La justice des boss est violente», *Le Monde ouvrier*, octobre 1974. spécial répression, p.5.; «Les boss exercent leur “justice” avec l’aide des tribunaux, avec l’aide de la police», *Le Monde ouvrier*, octobre 1974. spécial répression, p.6-7.; «40 000 travailleurs marchent contre la justice des boss», *Le Monde ouvrier*, novembre 1974, p. 8.; «Les travailleurs sont coupables, il faut les punir», *Le Travail*, vol. 48, no 18, novembre 1972, p. 1.; Jacques Thibault, «Toute grève qui fait mal est illégale», *Le Travail*, vol. 50, no 5, p. 15.; Yvon Charbonneau, «La mobilisation populaire», *Ligne directe*, vol. 4, no 1, septembre 1975, p. 8.; «Avec le gel des salaires Trudeau-Bourassa complices des employeurs», *Ligne directe*, vol. 4, no 4, décembre 1975, p. 4.

⁷⁴ «Hoffman sème la terreur à Gatineau», *Le Monde ouvrier*, avril 1975, p. 6.

⁷⁵ «Quand ils ont sortis leur guns... on a sorti les nôtres», *Le Travail*, vol. 50, no 1, janvier 1974, p. 23. Voir aussi «Trois ans de prison. Le Parti libéral condamne Louis Laberge», *Le Monde ouvrier*, 21 mai 1975 spéciale grève générale, p. 8-9.

⁷⁶ «Get them out of here», *Le Monde ouvrier*, mai 1975, p. 3.

⁷⁷ «À Pierreville les “élites” locales ne reculent devant rien pour casser un syndicat», *Le Travail*, première quinzaine de juin 1976, p. 2.

⁷⁸ Yvon Charbonneau, «Aide-toi, car Shell ne t’aidera pas», *Ligne directe*, vol. 5, no 1, p. 23.

⁷⁹ «Trois ans de prison. Le Parti libéral condamne Louis Laberge», *Le Monde ouvrier*, 21 mai 1975 spéciale grève générale, p. 8-9.

qualificatif «libéral» pour bien faire comprendre qu'ils étaient aux ordres du gouvernement et donc partisans⁸⁰. On insistait fréquemment sur le fait que la justice officielle n'était pas celle, morale, des travailleuses et travailleurs. On procédait de la sorte en plaçant le mot justice entre guillemets ou bien en la désignant comme celle du gouvernement ou des boss⁸¹. L'objectif, ici, était de jouer sur les thèmes populistes pour élargir le fossé qui séparait la population des élites traditionnelles et de présenter la classe ouvrière, et le mouvement syndical qui la représentait, comme étant le seul groupe habilité à porter jugement sur la société et donc à détenir la souveraineté:

Était-ce un crime que de défendre son gagne-pain, de réclamer des conditions de travail décentes ainsi qu'un salaire leur permettant de faire vivre leurs familles? [...] nous sommes tous montés au bureau d'un juge au nom étrange et dont l'accent laissait deviner l'origine anglaise. Là, les avocats et le juge se sont parlé dans une langue que les travailleurs ne comprennent pas. Puis, le juge a dit: "L'injonction est prolongée de 10 jours". Tout cela s'est passé en moins de 5 minutes. Et j'ai compris: Que le gouvernement n'est qu'un exécutif au service de la classe dominante. Que l'Assemblée nationale est un appareil législatif qui sert à modifier les règles du jeu à l'avantage des possédants. Que la police et les militaires sont les bandes armées qui permettent au pouvoir d'assurer la domination des riches sur les pauvres. Que nous resterons une classe exploitée tant que nous croirons à la légitimité de ces institutions. Pendant ce temps, j'ai remarqué que le juge était assis, mais que les travailleurs se tenaient debout⁸².

Dans cette optique, ce qui aurait pu être compris comme une crise malheureuse des relations de travail en d'autres temps était présenté comme une

⁸⁰ «Notre choix: résister à la répression», *Le Monde ouvrier*, mai 1976, p. 2-3.

⁸¹ «Les travailleurs québécois protestent contre la réalité capitaliste», *Le Travail*, première quinzaine de mai 1976, p. 1.; «Les boss exercent leur "justice" avec l'aide des tribunaux, avec l'aide de la police», *Le Monde ouvrier*, octobre 1974, spécial répression, p. 6-7.; «Une justice pour les syndiqués, une justice pour les patrons», *Ligne directe*, vol. 1, no 4, avril 1973, p. p. 6.

⁸² «Témoignage d'un syndiqué de Miette. Le juge était assis, les travailleurs se tenaient debout», *Le Travail*, première quinzaine de mai 1976, p. 4.

fatalité du régime socio-économique, un «combat inévitable»⁸³. Jean-Marc Pottie traite des deux fonctions du syndicalisme. D'une part, on observe la fonction de contestation du pouvoir patronal à travers la défense des intérêts économiques des travailleurs et travailleuses et le développement d'une conscience de classe. De l'autre, on trouve une fonction d'intégration à travers la négociation de la convention collective qui, particulièrement dans le cas du syndicalisme nord-américain, comprend une période de trêve, «un climat de paix sociale qui permet au patronat d'exploiter en toute quiétude la force de travail de ses employés»⁸⁴. Toutefois, entre la crise d'Octobre et l'élection du Parti québécois, on serait bien en mal de trouver la moindre trace d'un climat de paix sociale. En ce sens, pendant cette période, la fonction d'intégration du syndicalisme a temporairement été court-circuitée, ne serait-ce que sur le plan du discours. Un discours qui, par la description d'enjeux systémiques plutôt que particuliers, s'attaque à l'hégémonie en présentant un nouveau schéma explicatif du monde.

Cette nouvelle donne pouvait mener le mouvement ouvrier à considérer plus aisément des moyens allant des débrayages illégaux à la grève générale politique. On pensera notamment aux luttes pour la réouverture des conventions collectives au printemps et à l'été 1974 dans le cadre du mouvement contre l'inflation⁸⁵. Selon la FTQ, plus de 175 000 de leurs membres ont réussi à faire rouvrir leurs contrats en menant des ralentissements, «diverses actions» et débrayages illégaux pour nuire à la production⁸⁶. On note aussi la grève générale de soutien aux grévistes de United Aircraft du 21 mai 1975 (120 000 participant-e-s revendiqué-e-s)⁸⁷ ou encore la grève

⁸³ Louis Laberge, *Le combat inévitable. Discours inaugural du président Louis Laberge, op. cit.*, 70p

⁸⁴ Jean-Marc Pottie, *Un syndicalisme de combat, op. cit.*, p. 42.

⁸⁵ «La hausse de prix c'est du vol organisé», *Ligne directe*, vol. 2, no 6, mars-avril 1974, p. 8.

⁸⁶ «175 000 membres de la FTQ réouvrent leurs contrats», *Le Monde ouvrier*, juin 1974, p. 8.

⁸⁷ «Grève générale», *Le Monde ouvrier*, juin 1975, p. 11.

pancanadienne du 14 octobre 1976 contre les mesures anti-inflation⁸⁸. On peut aussi soulever les événements quasi insurrectionnels de mai 1972 qui ont suivi l'emprisonnement des présidents et militant-e-s syndicaux - autant d'exemples d'un syndicalisme prêt à briser les règles des relations de travail. Il nous semble évident que cette posture syndicale a contribué à la conflictualité sociale de cette époque. On observe donc un discours syndical qui vient, ici encore, unir la critique et la pratique dans la perspective d'une lutte contre-hégémonique qui se transpose du terrain des mots vers celui des conflits sociaux.

Le syndicalisme n'a pas pour autant cessé de faire des demandes à l'État⁸⁹. Il contextualisait dorénavant ses revendications non-structurelles (salaires, conditions de travail, investissements, etc.) comme des mesures d'urgence, qui visaient à apaiser les maux des salarié-e-s, car le système ne permettrait tout simplement pas de véritables changements:

On doit toujours avoir à l'esprit que toutes les réformes ou adoucissements consentis par les pouvoirs politiques subordonnés à l'argent sont utilisés contre nous et provoquent notre diversion et notre division. Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas revendiquer ces améliorations partielles de notre condition parce que ne pas avancer équivaut à reculer⁹⁰.

Il n'en reste pas moins que certaines mesures sont présentées par le mouvement syndical comme pouvant mener à des changements fondamentaux de la société en frappant «au cœur de cette bête à profit⁹¹». C'est que l'État, comme outil,

⁸⁸ Louis Laberge, «La vie du mouvement syndical est en jeu», *Le Monde ouvrier*, septembre 1976, p. 1.

⁸⁹ La poursuite des négociations des conventions collectives du public en étant un exemple parlant.

⁹⁰ «Frapper au cœur», *Manifeste de la Fédération des Travailleurs du Québec*, février 1972, p. 4.

⁹¹ *Ibid*

reste le meilleur moyen pour les centrales d'en arriver à la justice sociale convoitée: «Faut-il rappeler que les gouvernements existent pour pourvoir au bien commun de toute la population?»⁹² Il s'agit donc de les «libérer» de la domination des élites économiques. Les centrales se proposent d'y arriver en minant à la base le pouvoir de la classe possédante.

3.3.2 Projet de société: socialisme progressif et coopératif

Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le projet de société syndical - basé sur une planification démocratique et une intervention de l'État tous azimuts - demandait aussi à ce que la majorité ouvrière et syndicale soit mise aux commandes. Les centrales proposaient donc qu'une véritable démocratie devait impérativement comprendre une distribution des ressources qui ne serait plus déterminée par les impératifs de profits, mais par les besoins et désirs de la majorité: «Notre mission n'a pas changé. Elle reste fondamentalement libératrice; nous allons forcer la société à s'organiser en fonction des hommes, pas en fonction du confort de quelques-uns...»⁹³. Ce désir d'une démocratie véritable, omniprésent durant notre période, peut être apprécié comme un projet sociétal contre-hégémonique qui résonnait bien plus loin que le mouvement syndical⁹⁴.

Il est vrai que, dans la décennie 1970, le syndicalisme se concentrait sur une politisation des expériences quotidiennes des travailleurs et sur ses critiques contre le

⁹² Marcel Pépin, *Un camp de la liberté*, Montréal, CSN, 1970, p. 91.

⁹³ F. Dumont, *Idéologies au Canada français, 1940-1976, Tome II, op. cit.*, p. 243.

⁹⁴ S. Mills remarque par ailleurs dans *The empire within: postcolonial thought and political activism in sixties Montreal. op.cit.*, que même le FLQ va adopter le langage de la démocratie populaire même si ces méthodes d'action l'en éloignent grandement.

pouvoir. Cependant, contrairement à ce que Roch Denis et Serge Denis avancent⁹⁵, il n'a pas pour autant abandonné ses revendications de transformation sociale. La réduction du droit de gestion, ou, plus largement, des prérogatives accordées aux propriétaires des moyens de production de la société capitaliste étaient au cœur du projet syndical. Comme nous l'avons vu, l'étendue des demandes planificatrices du mouvement syndical visait bien entendu à limiter le libre marché dans pratiquement tous les domaines. Dans cette partie, nous nous concentrerons sur les trois droits patronaux particulièrement visés par la partie syndicale: le droit à l'embauche et à la mise à pied, le droit de gérance sur les lieux de travail et le droit de fixer les prix de ses produits. Nous explorerons de plus la volonté de faire des coopératives la norme socio-économique.

Dans les années 1970, la question du chômage s'est imposée comme étant d'une grande urgence alors que les fermetures d'usine et la montée du chômage s'accéléraient. Le mouvement syndical s'est rapidement insurgé devant ce qu'il percevait comme une nouvelle manifestation de l'inaction gouvernementale⁹⁶, mais aussi contre l'incompétence ou la mauvaise foi du capital privé qui aurait souhaité créer une armée industrielle de réserve. On a notamment demandé une:

intervention de l'État pour que l'administration, la comptabilité et la rentabilité réelle des entreprises soient connues, lorsqu'elles procèdent à des mises à pied; viser à ce que cette information du gouvernement prenne un caractère plus ferme lors de fermetures d'usines; on ne doit pas exclure dans pareil cas des saisies gouvernementales des entreprises

⁹⁵ Roch Denis. Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, op.ci., p. 55.

⁹⁶ «Pas d'argent pour les chômeurs mais des millions gaspillés pour les amis», *Le Travail*, vol. 47, no 2, mars 1971, p. 3.; «Éviter le massacre», *Manifeste de la Fédération des Travailleurs du Québec*, février 1972, p. 3.

et la remise de leur gestion aux travailleurs qui l'ont fait vivre jusque là⁹⁷.

C'est que, pour les centrales, la question de fond est celle du droit au travail et/ou au revenu, qui doit avoir préséance sur le libre marché. Le coût social et humain du chômage, et de la pauvreté qu'il entraîne, est présentée comme une catastrophe que l'on compare à la guerre du Vietnam, à des tremblements de terre et autres raz de marrés⁹⁸. On propose donc de reconnaître, dans la loi, le droit au travail et/ou à un revenu garanti⁹⁹ et d'en faire une pierre angulaire d'une nouvelle échelle des valeurs: «Si les gouvernements reconnaissaient le droit au travail par une loi, si c'était un crime de priver quelqu'un de travail comme c'est un crime de priver quelqu'un de la vie, les gouvernements prendraient les moyens qu'il faut pour assurer le plein emploi.»¹⁰⁰. Le droit de l'employeur d'embaucher et de mettre à pied est donc remis en cause.

La question de la sécurité au travail occupait une grande place dans le discours syndical. Plutôt que de considérer les accidents de travail comme d'inévitables aléas du destin, le mouvement syndical présentait de plus en plus les salarié-e-s décédé-e-s au travail comme des victimes d'assassinat. Le patronat était coupable de s'opposer aux normes de santé et sécurité au travail - ou de les ignorer tout simplement - et de préférer le profit à la vie et à la santé des salarié-e-s, phénomène notamment exposé à travers la réticence de patrons au remplacement de machineries vétustes et dangereuses¹⁰¹. Il ne s'agissait plus de démontrer la

⁹⁷ «Frappé au cœur», *Manifeste de la Fédération des Travailleurs du Québec*, février 1972, p. 4.

⁹⁸ «Le plein emploi, ce n'est pas de la folie», *Le Travail*, vol. 46, no 16, décembre 1970, p. 4.

⁹⁹ *Ibid*

¹⁰⁰ Marcel Pépin, *Un camp de la liberté*, op. cit., p. 91.

¹⁰¹ «Les profits montent, la santé baisse», *Le Travail*, vol. 50, no 7, mars-avril 1975, p. 15.; «À St-Lawrence de Terre-Neuve, l'Alcan tue», *Le Travail*, vol. 50, no 8, été 1975, p. 8.; «Le contrôle des travailleurs sur leur santé», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 10.

dangereuse des conditions de travail, mais bien de forcer des changements. En visant à obtenir des comités syndicaux de santé et sécurité dont les décisions seraient exécutoires, les centrales¹⁰² demandaient donc une limitation du droit de gestion des patrons. Ces restrictions, tout en s'inscrivant dans les demandes de participation des salarié-e-s que nous avons explorées au chapitre précédent, vont s'articuler de manière plus précise durant la période couverte par ce chapitre. Cela peut s'expliquer par la volonté des centrales de jouer sur deux fronts. D'une part en encourageant les salarié-e-s à imposer ces comités à l'employeur¹⁰³. D'autre part en faisant pression sur l'État et en publicisant les demandes syndicales:

- Pouvoir pour le comité de sécurité ou les officiers syndicaux de sécurité de faire cesser toute opération jugée dangereuse jusqu'à l'arrivée d'un inspecteur.
- Obligation pour l'inspecteur d'être accompagné d'un représentant syndical.
- Lorsqu'un examen médical est requis pour un employé, le médecin sera choisi par le syndicat.
- Lorsqu'il y a arrêt de production pour cause de sécurité, les travailleurs seront payés pour le temps perdu.
- Pouvoir pour les représentants syndicaux de faire enquête en tout temps sur des questions de sécurité¹⁰⁴.

La crise de l'inflation a fortement marqué, elle aussi, le mouvement syndical. Le syndicalisme, qui s'est lancé comme nous l'avons vu dans la réouverture des contrats, a exigé du gouvernement qu'il cesse de limiter la hausse des salaires pour plutôt s'atteler à mettre en place un véritable contrôle des prix et des profits. Ainsi,

¹⁰² On comprendra que la CEQ, regroupant uniquement des enseignants, est moins concernée par les questions de santé-sécurité au travail et du chômage de masse.

¹⁰³ «Il ne faut pas attendre les gouvernements, il faut agir par nos propres moyens», *Le Travail*, vol. 50, no 7, mars-avril 1975, p. 15.

¹⁰⁴ «Contrôlons notre santé et notre sécurité», *Le Monde ouvrier*, février 1975, p. 2. Voir aussi «Union Carbide: En grève pour la sécurité», *Le Monde ouvrier*, mars 1975, p. 4.; «Le contrôle des travailleurs sur leur santé», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 10.; «Pour des comités syndicaux de sécurité», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 10.

les centrales constatent que les mesures de contrôle des prix ou des profits - promises par le gouvernement fédéral en contrepartie des contrôles des salaires - n'empêchent ni la hausse des prix ni la poursuite des profits pour les capitalistes: «Nous savions tous que le contrôle des prix annoncé par Trudeau était une farce. À mesure que les mois passent, la farce est de moins en moins drôle!¹⁰⁵». On propose ainsi «la création d'une régie d'arbitrage des prix qui déciderait de la validité des demandes de hausses de prix faites par les compagnies¹⁰⁶». Comme nous l'avons vu, le rôle des banques et de la spéculation dans l'analyse que font les centrales de la crise même ces dernières à en appeler à la nationalisation des banques: «La lutte contre la spéculation qui suppose celle contre les mouvements de fonds des grandes sociétés multinationales. Ici la victoire ne peut être obtenue que par la nationalisation des secteurs bancaires et financiers et le contrôle des changes»¹⁰⁷. Ainsi, face à la crise, le syndicalisme propose de restreindre le pouvoir des capitalistes de fixer leurs prix, mais aussi de briser leur capacité de s'adonner à la spéculation.

C'est surtout à l'échelle de l'usine et de la consommation que la position du syndicalisme s'est étoffée pendant la période. Le coopératisme était alors une source d'espoir pour le mouvement syndical et une marche à suivre pour la libération des travailleuses et travailleurs. On le présentait comme un allié aux intérêts complémentaires à ceux du syndicalisme¹⁰⁸, mais aussi comme un moyen d'éducation des salarié-e-s à la démocratie véritable:

¹⁰⁵ «Où est donc le contrôle des prix... et des profits?», *Le Monde ouvrier*, mars 1976, spécial lois C-73 et 64, p. 3.

¹⁰⁶ «J'travaille, chu assez bien payé pis j'arrive pu!», *Le Travail*, vol. 50, no 1, janvier 1974, p. 13.

¹⁰⁷ «L'offensive c'est contre nous!», *Le Monde ouvrier*, novembre 1975, p. 3.; «La face cachée de la crise monétaire», *Ligne directe*, vol. 2, no 4, janvier 1974, p. 37.; «La hausse de\$ prix c'e\$ du vol organisé», *Ligne directe*, vol. 2, no 6, mars-avril 1974, p. 8.

¹⁰⁸ «Coopératisme et syndicalisme», *Le Monde ouvrier*, janvier 1974, spécial congrès, p. 9. ; «L'embryon d'une force véritable: S'emparer du Québec», *Le Travail*, vol. 47, no 4, mai 1971, p. 2.

Les nouveaux noyaux coopératifs sont des instruments privilégiés de libération économique de travailleurs. Ils sont le réveil d'une grande force, celle des acheteurs, qu'on achevait d'endormir. Le service humain des membres contre le profit aveugle. Si nous sommes un camp irréductible de liberté, nous ne pouvons pas hésiter à amplifier les efforts et les tentatives qui sont amorcées dans le sens d'une nouvelle coopération¹⁰⁹.

En effet, en insérant la démocratie au cœur même de la vie collective - que ce soit au travail, dans la consommation ou même l'épargne¹¹⁰ - le coopératisme, faisait œuvre de pédagogie pratique. Le syndicalisme, qui avait perdu espoir en une potentielle humanisation du capitalisme, voyait dans la coopérative de travail le moyen de démocratiser le labeur quotidien. Il concevait aussi le coopératisme comme une troisième voie entre la «dictature capitaliste» et la «dictature étatique». Ainsi, les coopératives de travail représentaient un moyen de transformer véritablement la société à travers l'autogestion ouvrière, et donc d'atteindre la véritable démocratie: «l'embryon d'une force, véritable rouleau compresseur pour une révolution sociale et économique au sens propre du mot.»¹¹¹. Des expériences comme les magasins COOP¹¹² ou Tricofil¹¹³ sont venues matérialiser cet espoir. Les centrales, après avoir remis en question la plupart des prérogatives patronales, ont poursuivi leur cheminement logique en remettant aussi en question le droit du patronat à l'existence comme groupe social à travers le coopératisme.

¹⁰⁹ «Des coopératives populaires», *Le Travail*, vol. 46, no 16, décembre 1970, p. 6.

¹¹⁰ «L'action socio-politique en 1973-74», *Ligne directe*, vol. 1, no 6, numéro spécial, p. 24.; «La hausse de\$ prix c'est du vol organisé», *Ligne directe*, vol. 2, no 6, mars-avril 1974, p. 9.; «Frapper au cœur», *Manifeste de la Fédération des travailleurs du Québec*, février 1972, p. 4.; «0% d'intérêt», *Le Travail*, vol. 47, no 4, mai 1971, p. 2.; «Notre lutte sert», *Le Travail*, vol. 48, no 7, juin 1972, p. 4.; «Les coop alimentaires», *Le Travail*, vol. 50, no 5, octobre-novembre 1974, p. 41.

¹¹¹ «L'embryon d'une force véritable: s'emparer du Québec», *Le Travail*, vol. 47, no 4, mai 1971, p. 2. Voir aussi «Une usine aux mains des ouvriers», *Le Monde ouvrier*, novembre 1974, p. 5.; Fédération du commerce, «Les travailleurs du commerce... proposent le socialisme coopératif et l'autogestion, *Le Travail*», vol. 48, no 4, avril 1972, p. 2.; «L'école, qu'est-ce que c'est?», *Ligne directe*, vol. 2, no 3, 22 septembre 1972, p. 2.

¹¹² «Maître chez nous», *Le Travail*, vol. 50, no 3, mai 1974, p. 21.

¹¹³ «Tricofil vivra», *Le Monde ouvrier*, mars 1976, p. 5.

Il est vrai que les centrales ont passé plus de temps à critiquer la société qu'à décrire les contours du monde nouveau qu'elles proposaient à la population. Toutefois, en joignant les thèmes exposés ci-haut avec les revendications interventionnistes et de démocratisation traitées au chapitre précédent, on en arrive à discerner les grandes lignes d'une société future que les centrales proposent à la population. Il nous apparaît que cet extrait de la résolution de la Fédération du commerce de la CSN en faveur du socialisme coopératif résume bien ce qu'il est possible de dégager du projet de société syndical:

- l'entreprise doit devenir la propriété collective de ses usagers.
 - la gérance de ces entreprises doit être exercée démocratiquement par les travailleurs, les seuls compétents pour exercer dans la pratique les désirs des usagers des entreprises (autogestion).
 - certains secteurs-clés de notre économie doivent relever de l'État (propriété collective indirecte), mais cet État doit être repensé de façon à ce que les groupes socio-économiques (syndicats et autres) y soient représentés et aient des comptes à rendre à leurs membres.
- En somme, l'État, la coopérative et les syndicats nous paraissent les vraies réponses à ces attentes¹¹⁴.

3.3.3 Comment s'y prendre? Un Parti? Ouvrier ou Québécois?

Plusieurs reprochent au mouvement syndical de n'avoir jamais été jusqu'au bout dans l'explication du processus par lequel on en viendrait concrètement à transformer la société¹¹⁵. Il est vrai que la transition politique n'a jamais été abordée

¹¹⁴ Fédération du commerce (CSN), «Les travailleurs du commerce... proposent le socialisme coopératif et l'autogestion», *Le Travail*, vol. 48, no 4, avril 1972, p. 2.

¹¹⁶ F. Dumont, *Idéologies au Canada français, 1940-1976, Tome II*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1981, p. 288; Roch Denis. Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme*

avec précision. Ce qui peut certes être analysé comme une manière de remettre le problème à demain peut aussi être révélateur d'une foi véritable en l'auto-organisation de la population et en la démocratie directe: «La politique est trop importante pour être l'exclusivité des seuls politiciens, surtout quand ils sont aussi clairement voués aux intérêts d'argent et d'électoratisme que le parti actuellement au pouvoir.¹¹⁶». Les centrales ont fréquemment répété que, pour établir un programme définitif, il faudrait que la classe ouvrière dans son ensemble soit consultée¹¹⁷. Leur rôle d'ici là consistait d'avantage à évoquer les contours: «Notre souhait, c'est qu'à travers les prochains mois (...) se dessinent peu à peu les grands traits d'une société où le monde ordinaire s'appartiendrait un peu plus, parce que plus conscient de ses intérêts, parce que plus solidaire pour les défendre.»¹¹⁸. La conscientisation et la politisation étaient perçues comme les objectifs par lesquels les syndicats pouvaient faire croître la capacité du prolétariat à construire le pouvoir du peuple¹¹⁹. Pour y arriver, les centrales comptaient sur l'organisation populaire, comme moyen pour la population de reprendre contrôle sur leur vie. Cette organisation leur permettait ensuite d'entreprendre des luttes dont elle tirera des expériences, elles-mêmes élargies et approfondies par l'information et la propagande des centrales et de leurs alliés. Cette approche est d'ailleurs relativement commune dans les organisations de gauche¹²⁰.

et politique au Québec de 1960 à 1992, op. cit., p. 55; Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois, Deux siècles d'histoire, op. cit.*, p. 180.

¹¹⁵ Yvon Charbonneau, «Les élections: plus qu'une distraction», *Ligne directe*, vol. 2, no 2, octobre 1973, p. 4.

¹¹⁷ «Le peuple en marche à Montréal», *Le Travail*, vol. 46, no 11, octobre 1970, p. 3.; Robert Nodrigue, «La CSN n'appui aucun parti», *Le Travail*, vol 51, no 9, première quinzaine de novembre 1975, p. 1.

¹¹⁸ Yvon Charbonneau, «En 1974, les travailleurs devront se liguer contre les voleurs», *Ligne directe*, vol. 2, no 4, janvier 1974, p. 6.

¹¹⁹ F. Dumont, *Idéologies au Canada français, 1940-1976, Tome II, op. cit.*, p. 244., 261., 334.

¹²⁰ Ian Mckay, *Reasoning Otherwise. Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920*. Toronto, Between the Lines, 2008, p. 9.

On peut certes douter de cette justification proposée par les centrales elles-mêmes. Il est fort possible de critiquer l'incapacité des centrales à former un parti ouvrier ou à véritablement s'engager sur la voie du mouvement social et du contre-pouvoir. Particulièrement 40 ans plus tard, alors que le moment radical du syndicalisme québécois apparaît définitivement révolu. Toutefois, l'œuvre de reconnaissance que nous effectuons ne vise pas à porter jugement, mais bien à éclairer le passé des formations de gauche. Il nous faut rappeler que, du point de vue des centrales à l'époque, c'était bel et bien ce processus contre-hégémonique qui avait permis leur politisation. En ce sens, il n'est guère étonnant que cette voie ait semblé la bonne, ou du moins la moins mauvaise, pour une partie des militant-e-s. Aussi, nous ne devons pas oublier que le syndicalisme était alors pris dans une escalade vertigineuse des conflits de travail qui occupait une vaste partie de ses ressources et énergies. Il est compréhensible que, dans ces circonstances, le discours syndical ait continué à présenter le processus dans lequel il était prit comme la marche à suivre, ne serait-ce que faute du temps et d'énergie pour développer concrètement une alternative. Finalement, changer de cap, même si la situation s'y prêtait, aurait exigé un consensus sur la marche à suivre qui n'existait pas:

Même à la CSN, où la conscience de la nécessité d'un tel parti semble la plus vive, les syndiqués demeurent partagés. Selon les uns, l'action politique partisane est absolument étrangère à la nature même du syndicalisme. Pour d'autres, dans la lignée de la pensée anarcho-syndicaliste, les changements sociaux résultent non pas de l'action électorale, mais de luttes menées dans l'entreprise et du travail de sensibilisation des travailleurs à la base. Enfin, une dernière tendance s'en remet entièrement au Parti québécois pour renverser le gouvernement libéral, régler la question nationale et implanter les mesures sociales-démocrates de son programme¹²¹.

¹²¹ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, op. cit., p. 178.

L'ascension du PQ vers l'hégémonie sur la gauche québécoise était telle durant la décennie 1970 que les centrales percevaient qu'il faudrait bientôt soit le rejeter ou s'y rallier¹²². Le Parti québécois représentait une institution que nombre de militant-e-s étaient relativement confiant-e-s de pouvoir influencer dans le sens des intérêts de la classe ouvrière¹²³, sentiment que des années de perméabilité entre les rangs syndicaux et péquistes avait renforcé¹²⁴. Pour approfondir la question de la relation entre le PQ et les centrales, on pensera notamment à Rouillard, Mummé ainsi que Serge Denis et Roch Denis qui traitent de l'attraction, finalement inéluctable qu'exerce le PQ sur bon nombre de militant-e-s, particulièrement à la FTQ et à la CEQ¹²⁵. D'autres militant-e-s syndicaux voyaient toutefois que cette alliance d'occasion avec le PQ était au pire dangereuse et au mieux, affaire de circonstances. Les centrales se trouvaient donc agitées par des débats sur une voie autre que l'appui tacite au PQ, le parti ouvrier.

Mais nous n'avons jamais fait de politique active, dans le sens courant du terme. [...] C'est ainsi que nous avons fonctionné jusqu'à maintenant, à tort ou à raison. "Mais cela ne signifie pas que nous n'essayons pas de bâtir un modèle de société qui correspond aux aspirations des hommes. C'est ainsi que nous combattons le capitalisme, que nous voulons l'instauration d'un socialisme qui nous soit propre. Cela exige que nous poussions toujours davantage l'éducation politique de nos membres, que nous travaillions à élever le niveau de conscience des travailleurs. "Des partis politiques de travailleurs, il y en a à peu près partout dans le monde.

¹²² «NON au parti ouvrier, OUI à la participation», *Le Monde ouvrier*, janvier 1974, spécial congrès, p. 4.; «Le combat politique», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 3.; «L'urgence: Nous débarrasser du régime Bourassa», *Le Monde ouvrier*, novembre 1976, p.2.; «Les syndicats veulent prendre la place du gouvernement», *Le Travail*, vol. 50, no 3, mai 1974, p. 7.

¹²³ «Va falloir que les syndicats se branchent», *Le Travail*, vol 50, no 3, p. 11.; «Le combat politique», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 3.; «L'urgence: Nous débarrasser du régime Bourassa», *Le Monde ouvrier*, novembre 1976, p. 2.;

¹²⁴ «Un million de québécois qui ont choisi un Québec indépendant comme point de départ pour un Québec libre», *Le Travail*, vol. 50, no 1, janvier 1974, p. 26.; «Qui peut sauver Montréal?», *Le Travail*, vol. 50, no 4, juin 1974, p. 23.

¹²⁵ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, op. ct., p. 178-179.; Carla Lipsig-Mummé, «Future Conditionnal: Wars of Position in the Quebec Labour Movement», *Studies in Political Economy*, vol. 36, Fall 1991, p. 91.; Roch Denis et Serge Denis, op ct., p. 41.

Et nous, qui n'avons absolument rien, on nous empêcherait d'en parler, on nous empêcherait d'y penser¹²⁶?

Il ne fait pas de doutes que l'idée d'un parti ouvrier recueillait l'adhésion de nombre de militant-e-s syndicaux. C'est là chose apparente quand on se fie à la place que lui faite l'historiographie, à la constitution des partis marxistes-léninistes au même moment¹²⁷ ou encore à la création du Mouvement pour un Québec socialiste en 1979¹²⁸. Et, comme nous l'avons vu, l'État étant le vecteur principal des revendications syndicales, la question de sa conquête reste essentielle. Il n'en reste pas moins que la question d'un parti ouvrier était délicate, du fait notamment de l'hégémonie grandissante du PQ. L'échec de la faction pro-parti ouvrier dans les instances syndicales est en ce sens révélateur de l'influence péquiste¹²⁹.

Le congrès de la FTQ de janvier 1974 a rejeté l'idée d'un parti ouvrier. À la CEQ, le congrès de juin 1974 a fait de même¹³⁰. Néanmoins, une volonté de jouer sur le terrain de la politique parlementaire persistait du côté de la FTQ. Le fait qu'un parti politique sur la scène municipale à Montréal n'entraîne pas en concurrence avec le PQ peut expliquer pourquoi la FTQ¹³¹ s'est engagée de manière enthousiaste dans le

¹²⁶ Norbert Rodrigue, «Un parti des travailleurs, Pourquoi s'interdire d'y penser?», *Le Travail*, première quinzaine de juin 1976, p. 2.

¹²⁷ Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec, op. cit.*, 252p

¹²⁸ Ce mouvement, composé notamment de militant-e-s syndicaux tels que Marcel Pépin et Yvon Charbonneau, avait comme objectif la création d'un parti des travailleurs. *Mouvement socialiste, Manifeste pour un Québec socialiste*, Diffusion Parallèle, Montréal, 1981, 56p.

¹²⁹ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire, op. cit.*, p. 179.

¹³⁰ «NON au parti ouvrier, OUI à la participation», *Le Monde ouvrier*, janvier 1974. spécial congrès, p. 4.; «Le congrès en bref», *Ligne directe*, vol. 3, no 1, septembre 1974, p. 10.

¹³¹ Il convient de noter que l'adhésion de la FTQ pour le PQ au niveau provincial ne l'empêchait pas pour autant d'appuyer le NPD au fédéral. Laberge propose que, même si le NPD ne comprend pas la «question nationale», il s'agit tout de même du seul parti qui «représente effectivement les intérêts de la classe ouvrière contre ceux des grandes compagnies». Louis Laberge, «La FTQ et les élections fédérales», *Le Monde ouvrier*, juin 1974, p. 2.

Rassemblement des Citoyens de Montréal (RCM)¹³². À la CEQ, on évitait tout simplement la question, établissant que ce n'était pas le rôle d'une centrale syndicale: «Pour faire plaisir à ces thuriféraires du régime en place, il nous faudrait fonder un parti politique. Ils savent pourtant que tel n'est pas le rôle d'une centrale syndicale. (...) notre rôle en tant que centrale syndicale est d'éveiller les consciences et de défendre les droits des travailleurs; à d'autres structures de canaliser l'action politique»¹³³. C'est donc seulement à la CSN qu'on constate une tentative de convaincre de la légitimité et de l'intérêt d'un tel outil politique. Le discours de la centrale a avancé que le syndicalisme avait une longue histoire avec des partis politiques représentant la classe ouvrière¹³⁴. L'intérêt de former un tel parti ouvrier était présenté comme allant de soi. La CSN devait défendre un projet socialiste, mais aucun parti à l'Assemblée nationale ne pouvait le relayer¹³⁵. Les initiatives pour faire élire des candidats ouvriers n'étaient guère porteuses d'avenir «tant que les travailleurs n'auront pas décidé de former un parti politique»¹³⁶. Le discours de la CSN tente ainsi de contrecarrer les arguments de ceux et celles qui ne reconnaissaient pas aux syndicats le droit de s'ingérer directement ou indirectement dans la politique parlementaire.

Mais cette démarche ne sera jamais concrétisée, malgré la création du Mouvement pour le socialisme en 1979, et la marche du PQ vers le pouvoir a mené le mouvement syndical vers ce que Denis et Denis nomment la non-partisanerie pro-

¹³² «Une ville pour nous», *Le Monde ouvrier*, mars 1974, p. 13.

¹³³ «Ils n'ont rien compris», *Ligne directe*, vol. 3, no 1, septembre 1974, p. 10.

¹³⁴ «L'idée d'un parti des travailleurs au Québec n'est pas neuve», *Le Travail*, deuxième quinzaine d'avril 1976, p. 2.; «Un député ouvrier siège à Ottawa pendant huit ans», *Le Travail*, première quinzaine de mai 1976, p. 3.

¹³⁵ Norbert Rodrigue, «La CSN n'appuie aucun parti», *Le Travail*, première quinzaine de novembre 1975, p. 1.; «Votons pour renforcer notre capacité de lutter. Poursuivons la démarche vers le parti des travailleurs», *Le Travail*, première quinzaine de novembre 1975, p. 4.

¹³⁶ Norbert Rodrigue, «La CSN n'appuie aucun parti, *Le Travail*», première quinzaine de novembre 1975, p. 1.

PQ¹³⁷. Le parti de Lévesque séduisait maintenant tant de syndicalistes que même les partisans les plus enthousiastes du parti ouvrier n'eurent guère de choix que de se rallier au moins temporairement au PQ, dans la mesure où il restait le parti le plus près des intérêts des travailleurs¹³⁸. Chez certain-e-s critiques de la politique parlementaire, comme Piote, on croyait que l'emprise du PQ sur les salarié-e-s finirait par se dissiper: «La victoire ou la défaite du P.Q. face au capitalisme anglo-canadien démontrera concrètement, pratiquement aux travailleurs qu'ils ne peuvent attendre leur libération d'une bourgeoisie -fût-elle nationale - mais qu'ils doivent prendre en main leur propre sort. »¹³⁹.

L'idéologie syndicale n'était pas unanime. Il nous semble toutefois possible, à l'aune des publications syndicales, d'en dégager les grandes lignes. En ce qui concerne la vision du monde des centrales, on constate - surtout après la crise d'Octobre - que le mouvement syndical a rapidement perdu espoir envers les pouvoirs politiques et économiques. Il développe une critique systémique de la société, présentée comme structurée par la domination de classe à l'intérieur et l'impérialisme à l'extérieur. Le procès qu'il livre à la société l'a mené non seulement à se lancer dans la confrontation avec l'État et le patronat, mais a aussi déterminé l'évolution de ses revendications: «Nous avons définitivement renoncé à tenter de réformer ou de civiliser ce régime capitaliste. C'était là une utopie. Nous étudions

¹³⁷ Roch Denis, Serge Denis, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992, op.cit.*, p. 55.

¹³⁸ Louis Laberge, «Le combat politique», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 3.; «L'urgence: Nous débarrasser du régime Bourassa», *Le Monde ouvrier*, novembre 1976, p. 2.; «Va falloir que les syndicats se branchent», *Le Travail*, vol. 50, no 3, mai 1974, p. 11; «Votons pour renforcer notre capacité de lutter, Poursuivons la démarche vers le parti des travailleurs», *Le Travail*, vol. 51, no 9, novembre 1975, p. 4.

¹³⁹ Jean-Marc Piote, *Un syndicalisme de combat, op.cit.*, p. 48.

présentement les moyens de prise en main par les travailleurs des moyens de production et l'instauration d'un régime socialiste au Québec»¹⁴⁰.

Au niveau du projet de société, nous avons déterminé au chapitre précédent que les centrales visaient la satisfaction des besoins matériels de la population et l'atteinte d'une vie digne à travers la planification et l'intervention étatique. Elles souhaitaient de plus que tous et toutes puissent participer au processus démocratique, que ce soit au niveau de l'État ou de l'usine. En d'autres mots, l'instauration de «la démocratie économique, politique, industrielle et culturelle et sociale, dans l'intérêt des travailleurs»¹⁴¹. Aux demandes de planification et de démocratisation, s'ajoutera la volonté de miner le pouvoir de la classe possédante en s'attaquant aux droits capitalistes et en faisant des coopératives la norme sociale. Plutôt qu'un Grand soir, le mouvement ouvrier semblait donc se diriger vers une socialisation progressive de la société capitaliste. Bien qu'un programme commun des centrales n'ait jamais vu le jour, il nous apparaît possible de le résumer comme une forme de socialisme démocratique et coopératif.

En ce qui concerne le plan d'action des centrales, il reste confus et ne se réalisera pas. La volonté de constituer un contre-pouvoir et d'éveiller les consciences reste forte à travers une expérience des luttes structurée par le discours contre-hégémonique des centrales. Pour de nombreux militant-e-s syndicaux, il devient toutefois urgent de se doter d'un véhicule politique pour concrétiser les revendications syndicales. Le débat fait alors rage entre la poursuite de la non-partisanerie, la création d'un parti socialiste et le ralliement au PQ. La montée de ce

¹⁴⁰ «Camarades soviétiques», *Le Travail*, vol. 48, no 5, mai 1972, p. 2.

¹⁴¹ «Le rapport du comité des 12 sur le socialisme est adopté», *Le Travail*, vol. 48, no 17, novembre 1972, p. 4.

dernier, qui consolide alors son hégémonie sur le mouvement syndical, se révélera trop forte et c'est finalement la non-partisanerie pro-PQ qui triomphera, reléguant à plus tard la poursuite de la réflexion sur les moyens concrets de la transition socialiste. Nous postulons que ni les contours parfois flous du projet syndical, ni la confusion entourant la marche à suivre et ni l'échec de l'expérience ne devrait nous décourager d'investiguer cette idéologie qui va marquer la période et offrir l'espoir d'un monde meilleur à des milliers de personnes.

3.3.4 La fin d'une époque?

Rouillard situe la période d'affaiblissement des centrales au début des années 1980¹⁴². Il nous semble toutefois que le déclin de la critique systémique du capitalisme, perceptible dès 1977, révèle un changement plus précoce. Pourtant, en étudiant ces années à l'aune du discours syndical, on doit tout de même constater un certain repli idéologique. L'expérience radicale du syndicalisme québécois, qui a marqué les années 1960-1970, a rapidement reflué à partir de l'élection du PQ en novembre 1976.

Cette évolution a été caractérisée par l'abandon rapide de ce qui constituait le caractère radical du discours syndical. Nous avons suivi le cheminement des syndicats vers la certitude que les maux sociaux ne sont pas de malheureux accidents, mais bien les conséquences d'une société capitaliste qu'on se proposait de transformer de fond en comble. Toutefois, à partir de 1977, on est plutôt revenu à une analyse des problèmes sociaux moins ambitieuse, qui visait à parer au plus pressé -

¹⁴² Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, op. cit., p. 215.

soit les fermetures, le chômage et la sécurité au travail. Bien qu'il s'agit là de thèmes déjà présents dans le discours syndical, la différence de taille consistait en ce qu'ils étaient vidés de toute analyse systémique. Plutôt que de les présenter comme les conséquences d'un système honni à changer, on les traite dorénavant comme des erreurs qui pourraient aisément être corrigées si les gestionnaires acceptaient d'écouter les raisonnables demandes syndicales. Assez rapidement, le sommet économique organisé par le PQ en mai 1977 est venu exposer la rupture qui se produisait entre ceux et celles qui souhaitaient poursuivre l'expérience radicale et celles et ceux qui désiraient plutôt changer de cap¹⁴³. Cela dit, cette tension ne semble guère avoir duré. On continuait parfois à mobiliser une critique systémique, particulièrement lorsque le gouvernement péquiste usait à son tour de la matraque ou face aux fermetures d'usines¹⁴⁴. Toutefois, l'analyse sociale systémique, qui supposait une rupture révolutionnaire, et qui constituait l'apport majeur à la pensée syndicale de la dernière décennie, a rapidement disparu. À ce stade, l'idéologie socialiste ne se construit plus, elle se délite.

Nous ne prétendons pas que, le 15 novembre 1976, les centrales auraient soudainement abandonné leur idéologie socialiste. Cette délimitation tire sa cause de la nature même de nos sources et de l'objet de notre recherche. En ce qui concerne la logique du discours, il apparaît que la marge de manœuvre dans l'articulation d'une parole critique fut grandement réduite par l'élection du PQ. Comme nous l'avons vu, la question de la mainmise des capitalistes sur l'État est un thème central du discours syndical durant cette période. Toutefois, face à l'image favorable du parti dans les

¹⁴³ Les pages du Travail exposent le conflit qui anime alors le mouvement: André l'Heureux, «Assurer une politique de présence», *Le Travail*, vol. 58, no 1, mars 1977, p. 6.; Jean-Paul Lévesque, «Il faut penser aux membres qu'on représente», *Ibid*; Michel Chartrand, «C'est un réflexe de parvenu», *Ibid*; Robert Côté, «La lutte, pas la négociation», *Ibid*.

¹⁴⁴ «Le pouvoir a changé de mains, pas de tête», *Le Travail*, vol. 53, no 4, p. 1.; «La fermeture d'une usine: ce n'est pas un hasard», *Le Monde ouvrier*, mai 1977, p. 10.; «Le Canada profite-t-il des coups d'État?», *Ligne directe*, vol. 5, no 5, avril 1977, p. 26.

rangs syndicaux et son «préjugé favorable aux travailleurs», il «devient alors difficile d'identifier le gouvernement péquiste à la classe dominante et de mener contre lui une lutte à outrance...»¹⁴⁵. Cette nouvelle situation va changer drastiquement le propos syndical, en le conduisant notamment à renoncer à attaquer la légitimité du nouveau gouvernement. Ce processus s'est produit à des vitesses différentes selon les centrales. Si la FTQ a abandonné les thèmes politiques (sauf l'indépendance) presque immédiatement, la CSN et, surtout, la CEQ, continueront de faire référence au socialisme au cours de la décennie 1980. Toutefois, il nous apparaît nécessaire de clore là notre recherche. En effet, la divergence entre les discours idéologiques des centrales, qui s'accroît rapidement à partir de 1977, ne nous permet pas de poursuivre notre étude de la cohérence idéologique du mouvement.

La victoire du Parti québécois de novembre 1976 a été accueillie favorablement par le mouvement syndical¹⁴⁶. Le gouvernement péquiste, pendant son premier mandat, s'est révélé beaucoup plus favorable au mouvement syndical que le gouvernement libéral précédent. Il a retiré les poursuites que les centrales avaient accumulées durant la précédente ronde de négociations ainsi que la loi 64 sur le gel des salaires. Il introduisait également de nombreuses réformes saluées par le mouvement syndical¹⁴⁷. On assistait donc à une situation où les centrales étaient sur la défensive dans le domaine socio-économique¹⁴⁸ alors que leur critique systémique

¹⁴⁵ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois, Deux siècles d'histoire, op.cit.*, p. 168.

¹⁴⁶ Louis Laberge, «Victoire du PQ. C'est la défaite de l'anti-syndicalisme», *Le Monde ouvrier*, décembre 1976, p. 1.; Yvon Charbonneau, «Notre action en 76-77», *Ligne directe*, vol. 5, no 2, janvier 1977, p. 5.

¹⁴⁷ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois, Deux siècles d'histoire, op.cit.*, p. 195.

¹⁴⁸ Rouillard soulève une baisse de la détermination ouvrière à l'heure du chômage de masse: Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois, Deux siècles d'histoire, op.cit.*, p. 272. Le discours syndical est, quant à lui, grandement marqué par les difficultés économiques, les lockouts et fermetures: «Fermeture

était mise à mal par un gouvernement qui semblait sympathique à la cause ouvrière tout en étant le seul véhicule politique disponible vers le projet d'indépendance. Pour les syndicats, il était trop tard pour sortir du bateau péquiste, si cela avait jamais été possible¹⁴⁹. Presque immédiatement après l'élection de 1976, on observe une neutralisation du discours syndical.

Notre volonté de présenter le discours social de l'institution syndicale peut donner l'impression d'une unanimité de toutes les personnes impliquées dans cette dernière. Ce n'est toutefois jamais véritablement le cas. Que ce soit à l'aide des commentaires ultérieurs de militant-e-s¹⁵⁰, de décisions de congrès¹⁵¹ ou encore de certains espaces de dissension dans les publications des centrales¹⁵², il est évident qu'une partie des militant-e-s et permanents syndicaux était en désaccord avec l'idéologie socialiste portée par le syndicalisme¹⁵³ depuis le tournant des années 1970. On peut supposer que l'élection du PQ leur a donné un poids nouveau, ce qui

de la Canadian Pittsburgh, un crime social», *Le Monde ouvrier*, février 1975, p. 7.; Louis Laberge, «Témoignage de Louis Laberge», *Le Monde ouvrier*, mars 1975, p. 15.; «J'travaille, chu assez bien payé et j'arrive pu!», *Le Travail*, vol. 50, no 1, janvier 1974, p. 9.; «Le nombre de jobs diminue», *Le Travail*, deuxième quinzaine de juin 1976, p. 1.; «L'avalanche de lock-out. Un complot des boss?», *Le Travail*, deuxième quinzaine de juin 1976, p. 3. Voir aussi Yvon Charbonneau, «Aide-toi, car Shell ne t'aidera pas», *Ligne directe*, vol. 5, no 1, octobre 1976, p. 23.; «Une lutte très dure», *Le Monde ouvrier*, novembre 1974, p. 13.

¹⁴⁹ Marc Angenot et Tanka Gagné Tremblay supposent, dans «De Socialisme 64 à Socialisme québécois ou l'invention du marxisme au Québec», *Globe*, vol. 14, no 1, 2011, pp. 139-157., que l'appui critique apporté au PQ par la gauche va rendre possible, à terme, le ralliement.

¹⁵⁰ Louis Favreau et Pierre l'Heureux, *Le projet de société de la CSN. De 1966 à aujourd'hui. Crise et avenir du syndicalisme au Québec*, op. cit., pp. 42-52., 98-107., 160-162., 182-186..

¹⁵¹ On pensera notamment au congrès de la CEQ de 1979. Ce dernier va interdire à sa centrale de se positionner sur la question nationale, de peur qu'elle fasse du tort au PQ: Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois, Deux siècles d'histoire*, op.cit., p. 170.

¹⁵² Comme on peut l'observer dans le débat entre les fédérations de la CSN que *Le Travail* expose lors de la crise interne qui suit l'expulsion de Michel Chartrand en 1970: «Michel Chartrand et Florent Audette sont destitués du conseil confédéral », *Le Travail*, vol. 46, no 5, juin 1970, p. 4.

¹⁵³ Même si la loyauté à la centrale ne les a pas conduits à des solutions aussi drastiques que celle des 3D.

leur a permis d'imposer ce virage rapide à partir de 1977. Le discours d'une organisation a aussi pour but de gérer les tensions internes, il nous apparaît qu'à ce stade le nouveau rapport de force a entraîné la mise en sourdine du discours radical.

3.5 QUELLE PLACE POUR UN DISCOURS FÉMINISTE?

Pour un mouvement basé sur la solidarité, le syndicalisme québécois se révèle hésitant à l'égard de la cause féministe. Le mouvement syndical est toujours largement influencé par une conception patriarcale du monde:

Ou bien des gars qui disent qu'ils sont pour la libération de la femme exception faite de la leur. Pour les autres, ça ne les dérange pas, mais la leur il faut qu'elle continue à préparer le souper, à tenir la petite maison propre, à ne pas sortir sans lui, à prendre soin des enfants¹⁵⁴.

Quelle place l'idéologie syndicale socialiste accorde-t-elle à l'ouvrière et au féminisme? Il convient de remarquer que le peu de place occupée par les femmes dans le discours n'est pas le corollaire d'une absence de ces dernières de la lutte syndicale. La période les voit en effet rejoindre massivement le marché du travail (de 20,9 % en 1966 à 34,5 % en 1981)¹⁵⁵, notamment dans un secteur public en pleine expansion. Dans cette brève section, nous étudierons dans un premier temps les limites à l'expression des enjeux féministes que sont le discours viriliste du syndicalisme et la centralité de la question du travail. Nous nous pencherons ensuite sur l'espace que le féminisme a réussi à conquérir dans le discours syndical, que ce soit en terme de revendications ou de critiques du patriarcat.

¹⁵⁴ «Portrait d'un travailleur: Denise Bourassa», *Le Travail*, vol. 50, no 8, été 1975, p. 28.

¹⁵⁵ Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, op. cit., p. 142.

De prime abord, nous avons pu constater que le discours syndical est éminemment viriliste pendant cette période. La surabondance du champ lexical masculin (homme, gars, etc.) n'est que rarement contrebalancée par l'inclusion nominale de la femme dans la description de la communauté en lutte. Cela peut s'expliquer par un penchant sexiste qui associe systématiquement les valeurs de force physique et de détermination dans l'action - omniprésentes dans le discours syndical - au genre masculin. Durant notre première période (1966-1970), on perçoit une misogynie assez transparente: «les députés, ça, c'est comme une femme masochiste, "ça" nous aime d'autant plus qu'on leur donne une bonne raclée de temps en temps.»¹⁵⁶. C'est dans cette même perspective que la CSN s'oppose à son congrès de 1968 à la parité obligatoire en politique, en laissant entendre qu'il s'agirait d'abord que des cours d'éducation politique et socio-économique soient donnés aux jeunes filles et que les «médias d'information travaillent à combler la déficience d'une éducation politique chez la femme adulte»¹⁵⁷. À la CEQ, on affirme bien qu'on est pour l'égalité des sexes, mais les femmes n'en voudraient probablement pas. La preuve étant que la centrale, composée dans sa grande majorité d'enseignantes, ne compte qu'une minorité de femmes sur toutes les instances décisionnelles¹⁵⁸. Quant à la FTQ, aucune allusion aux enjeux féministes n'est faite avant la première moitié des années 1970¹⁵⁹. Même durant cette décennie, on présente fréquemment les femmes comme épouses, et donc comme sujet dépendant, plutôt que comme femme ou travailleuse¹⁶⁰.

¹⁵⁶ «Au gouvernement: les patronneux sont au désespoir», *Le Travail*, vol. 43, no 6, septembre 1967, p. 20.

¹⁵⁷ «La revendication, la représentation et la contestation auprès du pouvoir», CSN, procès-verbal, 43ème congrès, Québec, 13-19 octobre 1968, p. 105.

¹⁵⁸ Michel Giroux, Éditorial, «Chatouiller la femme», *L'enseignement*, vol. 22, no 3, 15 octobre 1968, p. 2.

¹⁵⁹ Ce qui peut s'expliquer partiellement par le membrariat beaucoup plus masculin qu'à la CSN et surtout à la CEQ.

¹⁶⁰ «Les femmes s'en mêlent», *Le Travail*, vol. 50, no 7, mars-avril 1975, p. 3.; «Hoffman sème la terreur à Gatineau», *Le Monde ouvrier*, avril 1975, p. 6.

Au-delà du virilisme ou du machisme, la centralité de l'opposition entre Travail et Capital contribue certainement à invisibiliser les questions féministes. C'est ainsi que le comité féminin de la CSN, fondé en 1960, va recommander au congrès sa propre dissolution, au motif qu'il perpétue la différenciation entre hommes et femmes¹⁶¹. La pression idéologique, à l'intérieur même du mouvement, contribuait à façonner le discours féministe syndical, avec les obstacles et limitations que cela comporte. La volonté de présenter une classe ouvrière unie conduisit les militantes syndicales à évacuer les critiques qu'il eut été possible de formuler à l'encontre de leurs confrères, privilégiant plutôt la critique systémique du socialisme: «l'ennemi commun c'est le système, l'ennemi des femmes ce n'est pas l'homme, c'est le système.»¹⁶².

Il convient toutefois de reconnaître que le discours féministe des centrales ne s'est pas pour autant limité à une simple caution de l'idéologie syndicale. En effet, nous ne pouvons que juger sincère cette volonté d'intégrer la lutte des femmes pour leur émancipation à celle de la classe ouvrière. Cette jonction est d'ailleurs éminemment logique, considérant la double oppression que ces femmes subissaient au travail en fonction de leur genre et de leur statut de salariée. Cette réflexion a de plus le bénéfice d'enrichir une analyse syndicale qui présente volontiers la société comme deux blocs monolithiques engagés dans une lutte manichéenne en y incluant une autre forme d'oppression. Cette vision d'une vaste lutte d'émancipation a assurément une résonance révolutionnaire:

Bien que les hommes soient les instruments de l'oppression que subissent les femmes, lit-on dans le rapport, ils n'en sont pas pour autant la cause.

¹⁶¹ «Pour la dissolution du comité féminin», *CSN*, procès-verbal, 42ème congrès, Montréal, 9-15 octobre 1966, p. 205. Il sera ensuite recréé en 1974.

¹⁶² «8 mars Ménagères et travailleuses, un même combat», *Ligne directe*, vol. 2, no 6, mars-avril 1974, p. 18.

La propriété privée et son développement reposent sur l'exploitation d'une classe sociale par une autre et les hommes en sont victimes autant que les femmes. Cependant à cause de la réduction de la femme à un statut inférieur, les hommes, tant exploités qu'exploiteurs, se sont faits l'instrument de l'oppression des femmes en utilisant leur force de travail gratuitement¹⁶³.

Il est donc logique que les revendications syndicales relatives aux femmes étaient centrées sur les questions du travail salarié, et non sur le travail gratuit de reproduction. Les centrales s'opposaient alors aux clauses discriminatoires concernant les femmes en tant que cause de division dans les rangs syndicaux¹⁶⁴. Plus largement, l'objectif des revendications syndicales semble être de faire entrer de plain-pied les femmes sur le marché du travail, notamment en critiquant l'asservissement des femmes aux tâches domestiques et familiales¹⁶⁵ et en exigeant des congés de maternité à même d'assurer le retour au travail des femmes après la grossesse (sans perte de salaire, poste garanti, etc.)¹⁶⁶. On s'oppose aussi au salaire pour les ménagères, qui risque de les détourner du travail salarié¹⁶⁷. Cette forme de dénigrement du travail de reproduction est aussi soulevée par Camille Robert, qui remarque quant à elle que «les comités de condition de féminine contribuent à dépolitiser le statut de ménagère en le dissociant de la condition « universelle » des femmes. Ce faisant, ces militantes n'envisagent pas de possibilité de lutte à partir de ce statut, et posent plutôt la libération des femmes à travers le travail salarié.»¹⁶⁸.

¹⁶² «Les comités de la condition féminine. Traduire les objectifs dans les activités», *Le Travail*, première quinzaine de juin 1976, p. 3.

¹⁶⁴ «Le droit des femmes au travail», *Le Monde ouvrier*, avril 1975, p. 13.

¹⁶⁵ «Manifeste de la Fédération des travailleurs du Québec», *FTQ*, février 1972, p. 1.

¹⁶⁶ «Le combat syndical des femmes», *Le Monde ouvrier*, janvier 1976, p. 5.

¹⁶⁷ «La FTQ c'est aussi 50 000 femmes», *Le Monde ouvrier*, janvier 1974, spécial congrès, p. 9.

¹⁶⁸ Camille Robert, *Toutes les femmes sont d'abord ménagères" discours et mobilisations des féministes québécoises autour du travail ménager (1968-1985)*, mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2017, p. 131

Les manifestations les plus puissantes du féminisme dans le discours syndical proviennent sans doute des témoignages des femmes elles-mêmes. L'habitude des centrales de donner la parole à des salarié-e-s a donné lieu à des espaces de critique et d'espoir allant souvent au-delà du discours officiel. Des femmes s'en serviront notamment pour s'attaquer à ceux qui, dans le mouvement, minimisent l'importance de la lutte des femmes ou les dépeignent comme faibles et/ou paresseuses¹⁶⁹. Est critiquée aussi l'approche des hommes qui, se voulant des alliés, tentent d'expliquer «rationnellement» aux femmes leur lutte¹⁷⁰ ou qui les essentialisent. En se regroupant en tant que femmes, ces dernières expriment une assurance nouvelle: «un homme est venu, avec d'autres, déclamer des poèmes *sur la femme*. Malheureusement pour lui, le poème qu'il disait était nettement agressif et méprisant pour les femmes. Il n'était pas à la bonne adresse ce soir-là! Il n'a pas pu le finir! Ça été comme un accident qui nous a permis de réaliser qu'on se respectait!»¹⁷¹. C'est à la CEQ toutefois que la réflexion sur les enjeux féministes sera poussée le plus loin. La centrale reconnaîtra d'ailleurs que sa propre existence est due à la lutte des femmes¹⁷². La question féministe y est réfléchi non pas seulement à travers l'angle des travailleuses, mais plus largement comme condition d'existence d'une classe des femmes¹⁷³ subissant une exploitation particulière¹⁷⁴. Finalement, un des aspects importants de la parole des femmes à la CSN et CEQ est sans contredit la volonté de rejeter les carcans que la société leur a imposée en fonction de leur genre. Plus qu'une simple demande libérale d'accès au travail, il nous semble que l'on peut discerner dans ces éléments de discours le début

¹⁶⁹ «Qu'est-ce qu'on peut faire», *Le Travail*, vol. 50, no 8, été 1975, p. 37.

¹⁷⁰ «8 mars Ménagères et travailleuses, un même combat», *Ligne directe*, vol. 2, no 6, mars-avril 1974, p. 19.

¹⁷¹ «La journée des femmes», *Le Travail*, vol. 50, no 3, mai 1974, p. 16.

¹⁷² «Aux origines de la CEQ: une lutte menée par des femmes», *Ligne directe*, vol. 2, no 6, mars-avril 1974, p. 1.; Simone Chartrand, «Petite histoire des militantes québécoises», *Ligne directe*, vol. 3, no 1, p. 34.

¹⁷³ Comité Laure-Geaudreault, «Le pouvoir ne se demande pas, il se prend», *Ligne directe*, vol. 3, no 5, juin 1975, spécial militante, p. 10.

¹⁷⁴ «Le ministre Cloutier injurie les femmes», *Ligne directe*, vol. 3, no 5, juin 1975, spécial militante, p. 10.

d'une critique même des normes genrées, rejoignant ainsi le discours général d'émancipation porté par le mouvement:

Pour moi être libre c'est que si une fille a le goût de chauffer un lift truck dans une usine, pourquoi les gens ne la laisseraient pas faire? Et si un gars a le goût d'être couturier, pourquoi ne pas le laisser faire aussi? Si la femme veut être ménagère, c'est son droit; si elle veut être ingénieurs, c'est son droit ça aussi. Si un gars veut être gardien d'enfants, c'est son droit: c'est ça pour moi la liberté. La libération, c'est que l'on fasse ce que l'on veut sans qu'il y ait de discrimination¹⁷⁵.

3.6 CONCLUSION

L'histoire du syndicalisme pendant cette période est celle d'une désillusion, les confrontations avec l'État et le patronat lui ayant fait perdre l'espoir que les réformes politiques, sociales et économiques qu'il portait puissent être appliquées sans changer drastiquement la société. L'explosion du nombre de conflits de travail s'est poursuivie en parallèle et a entraîné une grande pression sur les centrales qui les a poussées à adopter une analyse selon laquelle la classe ouvrière serait prise dans une relation fondamentalement antagoniste avec la classe possédante, autant pour expliquer leur situation que comme programme pour la résoudre. Cette vision du monde a aussi mené les centrales à développer une analyse systémique de la société québécoise. Cette analyse avançait que le pouvoir politique était subordonné au pouvoir économique des grands capitalistes.

¹⁷⁵ «Portrait d'un travailleur: Denise Bourassa», *Le Travail*, vol. 50, no 8, été 1975, p. 28.

Le syndicalisme a maintenu ses vastes demandes interventionnistes, mais y a aussi ajouté des contraintes sur le pouvoir patronal - contraintes à la fermeture ou aux mises à pied, contraintes à la gestion interne et contraintes à la fixation des prix. Ces contraintes n'étaient toutefois que des mesures temporaires, car on visait à terme l'établissement de coopératives de travail comme nouvelle norme afin d'assurer «la démocratie économique, politique, industrielle, culturelle et sociale, dans l'intérêt des travailleurs»¹⁷⁶. Pour mettre en place ces mesures, les centrales n'ont offert que peu de détails - outre leur rôle de contre-pouvoir et d'éveilleurs des consciences - et n'ont pas formé un parti des travailleurs. Elles se sont plutôt retrouvées à la remorque du Parti québécois. De plus, elles ont été soumises à de fortes pressions relativement à la crise économique et aux conflits avec les gouvernements. L'élection du PQ en novembre 1976 a alors représenté la possibilité de changer de cap vers une attitude plus conciliatrice, opportunité probablement saisie par ceux et celles qui, dans le mouvement, s'opposaient à l'idéologie socialiste développée jusque-là.

¹⁷⁶ «Le rapport du comité des 12 sur le socialisme est adopté», *Le Travail*, vol. 48, no 17, novembre 1972, p. 4.

CONCLUSION

À partir de la moitié des années 1960, une réflexion s'est amorcée, dans le mouvement syndical, sur le rôle du syndicalisme dans la société. De ces remises en question a résulté le sentiment qu'il était nécessaire pour le syndicalisme de se positionner comme contre-pouvoir, afin de résoudre les problèmes qui, selon lui, affligeaient durement les populations laborieuses du Québec malgré les grandes promesses d'une Révolution tranquille qui s'essouffait déjà. C'est la première étape de la constitution de l'idéologie syndicale socialiste étudiée dans ce mémoire.

Le cœur du projet syndical visait, dans la deuxième moitié des années 1960, l'imposition de normes morales et politiques sur l'économie et le social. Les centrales, comme une partie de la société, approfondissaient leur compréhension de la pauvreté qui condamnait de vastes pans de la population à des vies difficiles. Les centrales avaient grandement foi en la capacité de l'État, à travers l'interventionnisme et la planification, de régler durablement les problèmes sociaux. Dans les années 1970, après avoir perdu espoir dans les volontés planificatrices de l'État, sans pour autant abandonner ses revendications, le syndicalisme s'est mis à exiger un encadrement des prérogatives capitalistes (droit de mise à pied et de fermeture, droit de gestion, droit de fixer les prix), allant jusqu'à remettre en cause l'économie de marché.

En plus de la déception envers les promesses de réformes de la Révolution tranquille, le mouvement syndical était fortement mécontent des technocrates responsables de la planification. On leur reprochait des consultations fantoches et, plus largement, le fait de ne pas mener la planification dans le sens des intérêts de la majorité.

Les syndicats critiquaient donc le manque de participation tangible de la société dans la planification étatique parce qu'ils demandaient d'être inclus dans les grandes décisions socio-économiques. Ils souhaitent en effet que des mécanismes soient mis en place pour que la population ou les centrales syndicales puissent déterminer les grandes lignes de la planification afin de s'assurer que celle-ci soit démocratique dans sa forme comme dans son fond¹. Plus largement, le mouvement véhiculait l'idée selon laquelle la participation de la population aux décisions, importante au niveau de l'État, était aussi essentielle dans tous les aspects de la vie sociale, économique, politique et culturelle. Les centrales présentaient la question comme étant un enjeu d'émancipation personnelle et collective pour des populations maintenues trop longtemps dans le silence. Le projet démocratique des syndicats les a menés, dans les années 1970, à suggérer notamment la transformation des entreprises en coopératives de travail.

Ces revendications se sont bientôt transformées en ultimatums, alors que les centrales syndicales commençaient à prendre ombrage du manque de volonté gouvernemental à régler les problèmes sociaux dont les solutions semblaient si évidentes aux syndicats. Rajoutant de l'huile sur le feu, en 1967, le gouvernement

¹ Lorsque les centrales parlent de démocratie, elle le mobilise à la fois comme processus et comme finalité. Comme processus de prise de décision collective fondée sur la participation de toutes et tous. Comme finalité en tant que réalisation des intérêts de la majorité.

s'est comporté comme n'importe lequel employeur en adoptant le projet de loi 25 mettant fin au débrayage des enseignants de la CEQ. Ainsi, après des déceptions à répétition à l'égard de la bonne volonté de l'État, le mouvement syndical s'est alors senti menacé par le patron législateur et a amorcé un processus de convergence idéologique autour du socialisme. Ce rapprochement des centrales contribua notamment à la formation du Front commun de la fonction publique. Suivirent la crise d'Octobre, la grève du front commun de 1972, les luttes contre l'inflation, puis les débrayages entourant la ronde de négociations de 1976. Le secteur privé n'était pas en reste alors que le nombre de conflits de travail, en croissance rapide de 1965 à 1980, atteignait des sommets historiques.

Du point de vue du mouvement syndical, un État se comportant comme le pire des patrons pouvait difficilement être un outil de démocratisation sociale. Ainsi, l'attitude de ce dernier vis-à-vis du gouvernement libéral est passée de méfiante à définitivement hostile. À partir de ce moment, le mouvement syndical a concentré son discours sur les luttes des ouvriers et ouvrières, arguant que ce serait à travers celles-ci que les salarié-e-s pourraient acquérir la conscience politique nécessaire à leur émancipation. Les centrales critiquaient par exemple la répression de l'État, mais elles célébraient aussi la résistance des syndiqué-e-s face à cette dernière. Les syndicats redéfinissaient donc leur raison d'être comme étant celle d'une lutte à finir avec les pouvoirs politiques et économiques. Enfin, ils ont développé une analyse systémique de la société basée sur la lutte des classes sociales. En effet, portées l'expérience de leurs conflits avec l'État et le patronat, les centrales peignaient le portrait d'une société dirigée par les grands capitalistes aux ordres desquels serviraient les hommes politiques. Pour ces dernières, la soumission des gouvernements aux forces du Capital s'inscrivait dans l'état de dépendance dans lequel le Québec se trouvait vis-à-vis des multinationales anglo-saxonnes, les «vrais boss» du pays. Cette soumission minait la souveraineté du peuple, rendant impossible

une transformation sociale harmonieuse qui irait à l'encontre des intérêts des puissances de l'argent. Cette approche visant à délégitimer l'action de l'État, conduisait aussi au sentiment que le combat contre le capitalisme et son État était non seulement nécessaire, mais inévitable.

Même si on continue à célébrer l'action politique autonome, nombre de militant-e-s commençaient à sentir, à partir de 1974, que la lutte à outrance qu'ils livraient au pouvoir ne les mènerait pas à une transformation sociale. Ils et elles ont alors entrepris la recherche d'un véhicule politique pour mener à bien leurs revendications. À la CSN, on a été tenté par l'idée d'un parti ouvrier - une option rejetée par les congrès de la FTQ et de la CEQ - mais c'était trop peu, trop tard. En effet, le Parti québécois se dirigeait alors rapidement vers une position hégémonique au sein de la gauche nationaliste québécoise. Marquée par le nationalisme et des années de collaboration directe ou indirecte avec les troupes péquistes, la majeure partie de la base syndicale a rejoint massivement l'option souverainiste. Bien qu'officiellement les centrales aient poursuivi leurs actions politiques autonomes, elles se sont retrouvées dans la pratique, à des degrés divers d'enthousiasme, prises dans une non-partisanerie pro-PQ.

L'élection de novembre 1976 s'est produite alors que les syndicats étaient dans la tourmente, frappés par la crise économique et son cortège de fermetures, pris à la gorge par l'inflation et le gel des salaires. Leurs ressources sont alors mises à mal par le plus grand nombre de conflits de travail jamais vu dans la province. L'arrivée au pouvoir du Parti québécois, associée aux mesures favorables aux syndicats de son premier mandat, a pris les centrales à contre-pied. Ces dernières avaient bien du mal à maintenir que le gouvernement était aux mains du patronat. L'élection du PQ a transformé les rapports de force internes des syndicats alors que ceux et celles qui

étaient opposés à la radicalisation des dernières années ont vu leur position devenir dominante. Très rapidement, le discours syndical s'est pacifié et a abandonné son analyse systémique et classiste, pour revenir à un discours de respectabilité et de partenaires sociaux, abandonnant ainsi son projet politique socialiste. Il serait absurde de se perdre en conjectures afin de savoir si, en prenant des décisions différentes, les centrales auraient pu poursuivre le mouvement de radicalisation, en détaillant par exemple leurs plan d'action. Même avant ce grand ressac, l'ouverture de l'institution syndicale au projet socialiste avait commencé à se fermer. C'est que le maintien d'un discours contre-hégémonique n'est pas chose facile. Angenot le rappelle clairement:

Les dissidences groupusculaires se savent en lutte contre l'emprise de l'hégémonie et dans la nécessité de mettre en place pour se maintenir une convivialité à toute épreuve, un enfermement sur leur propre logique, produisant à la fois un discours autosuffisant et imperméable aux influences du dehors. Ces dissidences s'organisent donc toujours comme des résistances. [...] Cependant, l'hégémonie pèse encore sur la logique du groupe. Non seulement parce qu'il n'est pas aussi imperméable qu'il se flatte de l'être, mais aussi parce que l'hégémonie possède un pouvoir d'agglomération, une force de gravité énorme qui produit à sa périphérie un éclatement groupusculaire, un fractionnement fatal².

L'historiographie a commencé à faire la lumière sur le militantisme d'extrême gauche dans les années 1970. Jean-Philippe Warren remarque bien l'implication des marxistes-léninistes dans le mouvement syndical³, mais il ne s'intéresse pas particulièrement à l'impact des militant-e-s sur ce dernier. Alexis Dubois Campagna note quant à lui que la chute des groupes ML à la fin des années 1970 «peut aussi être partiellement attribuée à ce recul du radicalisme et de l'activisme dans le monde

² M. Angenot, *Hégémonie, dissidence et contre-discours. Réflexion sur les périphéries du discours social en 1889*, op.cit., p. 18.

³ Jean-Philippe Warren, *Ils voulaient changer le monde: Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, VLB, «coll» Études québécoises, Montréal, 2007, 252p.

syndical.»⁴. Il nous apparaît que de plus amples études sur l'impact de la disparition du militantisme ML dans le syndicalisme nous permettraient de mieux comprendre le virage concertationniste de la fin des années 1970.

Le moment radical du syndicalisme québécois ne se produit pas en huis-clos. Il s'inscrit plutôt dans le mouvement du monde occidental de l'époque. En ce sens, il nous semble que des études comparatives entre le discours du mouvement ouvrier québécois des années 1960-1970 et celui des syndicats aux États-Unis, en France ou encore en Italie nous permettrait de mieux inscrire ce phénomène dans un contexte d'espérances et de révoltes internationales et ainsi d'approfondir notre compréhension de ce qui est propre au cas québécois.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes brièvement intéressés à la place des femmes dans le discours syndical de la période. Si notre étude nous a démontré qu'elles y sont surtout absentes jusqu'aux années 1970, il nous apparaît qu'une étude approfondie des identités de genre véhiculée par ce discours, et notamment de celle de la masculinité, serait grandement enrichissante. En effet, les identités de genre ne sont pas utilisées de manière «neutre», puisqu'elles servent le plus souvent à réifier la masculinité comme étant une ou la qualité essentielle des syndiqués. S'intéresser à la manière dont les centrales vont mobiliser ces identités nous permettrait de mieux comprendre la vision du monde genrée du monde des centrales et ainsi de mieux saisir l'ampleur des défis rencontrés par les militantes syndicales.

⁴ Alexis Dubois-Campagna, *Pour un syndicalisme de lutte de classe! les groupes marxistes-léninistes et le mouvement syndical au Québec, 1972-1983*, p. 162.

Globalement, notre étude met en lumière l'existence d'une critique systémique, et de l'esquisse d'un projet de société au sein des centrales syndicales québécoises. L'importance d'une telle démonstration s'applique à la fois sur les enjeux de mémoire et sur la perception de l'avenir. Mieux comprendre l'expérience radicale des syndicats québécois nous permet de mieux comprendre cette période. Il est vrai que ce moment socialiste des centrales syndicales a vécu, mais il nous semble essentiel de nous interroger sur les raisonnements et les espoirs de ces militant-e-s qui vont tenter, à leur mesure et selon leurs moyens, de remettre sur pied un monde qui leur semblait à l'envers. En limitant notre mémoire collective de la Révolution tranquille à la modernisation de l'État et à l'essor du mouvement nationaliste, nous risquons d'oublier cette révolution socialiste dans la révolution néo-nationaliste. Avec ce mémoire nous espérons avoir contribué à l'étude même de la société québécoise d'alors, des espoirs et de la vision du monde de son mouvement ouvrier.

Finalement, il nous semble nécessaire de mieux comprendre cette étape importante de l'expérience syndicale québécoise - non pas pour copier un projet politique qui s'inscrit nécessairement dans son époque, mais pour prendre la mesure de la constitution d'une idéologie qui loge résolument hors de l'idéologie dominante. Réfléchir aux moyens par lesquels il est possible de présenter les maux sociaux, non comme des fatalités, mais comme des problèmes à résoudre nous semble aussi nécessaire à notre époque désabusée que de se remettre à rêver et à construire un monde qui en vaille la peine. En conclusion, nous ne pouvons faire autrement qu'espérer que le syndicalisme, comme la gauche en général, cesse de craindre d'effrayer la population par la formulation d'un projet et d'une critique audacieuse et émancipatrice. Face à un désengagement et à une perte d'audience, ne pas craindre de faire de la politique autrement. Nous sommes persuadés qu'il est nécessaire, pour la gauche d'aujourd'hui, *«to see its past more clearly, its present more strategically, and*

its future more ambitiously»⁵. Nous concluons sur les mots de Pierre Bourgault, qui traite certes du PQ, mais dont le propos résonne avec notre recherche:

Je pense que nous avons le devoir de ne rien cacher à la population de ce que nous croyons nécessaire et vrai. [...] À nous de convaincre les gens que cela est nécessaire et vrai. À quoi nous servirait-il d'avoir les meilleures solutions si toujours nous les retenons pour nous même, de crainte d'effrayer quelques électeurs ici où là. (...) nous devons refuser de tenter de nous faire une image de respectabilité qui soit l'image traditionnelle des notables, des possédants, des riches et des bourgeois. La respectabilité, ce n'est pas une image. C'est ce à quoi on arrive quand après des années on se retrouve fidèle à ses objectifs du début, fidèle à ses principes du début et fidèle à ses rêves du début. C'est de cette respectabilité-là que nous devons vivre, nous. Voyez-vous, ce qui n'est pas respectable aujourd'hui peut l'être demain⁶.

⁵ Ian McKay, *Reasoning otherwise. Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920*, Toronto, Between the Lines, 2008, p. 2.

⁶ Pierre Bourgault, *1971 : dissensions au Congrès du PQ*, <http://archives.radio-canada.ca/sports/partis_chefs_politiques/clips/6157/>, (6 février 2018)

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES:

Sources archivistiques:

Service des communications de la Confédération des syndicats nationaux:

Fonds de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) - Ampleur du fonds inconnu

Service de la recherche de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec:

Fonds de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) - Ampleur du fonds inconnu

Centre de documentation de la Centrale des syndicats du Québec:

Fonds de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) - Ampleur du fonds inconnu

Journaux:

Le Travail, Journal de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), 1966- 1981, Archives de la CSN, Montréal

Le Monde ouvrier, Journal de la Fédération des travailleurs du Québec, 1966-1981, Archives de la FTQ, Montréal

L'enseignement, Journal de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC) puis de la Corporation des enseignants du Québec, 1966-1970, Archives de la CSQ, Québec

Ligne directe, Journal de la Corporation des enseignants du Québec puis de la Centrale de l'enseignement du Québec, 1970-1981, Archives de la CSQ, Québec

Brochures:

Centrale des enseignants du Québec (CEQ), *L'école au service de la classe dominante*, Montréal, M éditeur, 2012 [1972], 112 p.

Centrale des syndicats nationaux (CSN), *Ne comptons que sur nos propres moyens*, Montréal, M éditeur, 2012 [1971], 144 p.

Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), *L'État rouage de notre exploitation*, Montréal, M éditeur, 2012 [1971], 128 p.

Monographies:

ALALUF, Matéo, *Changer la société sans prendre le pouvoir : syndicalisme d'action directe et renardisme*, Bruxelles, Éditions Labor, 2005, 173p

ANGENOT, Marc, *La démocratie, c'est le mal*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2004, 182p

ANGENOT, Marc, *La Propagande socialiste. Six essais d'analyse du discours*, Paris, L'Univers des discours, 1997, 283p

ANGENOT, Marc, *Le marxisme dans les grands récits. Essai d'analyse de discours*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 2005, 466p

BEAUDET, Pierre, *Quelle socialisme? Quelle démocratie? La gauche québécoise au tournant des années 1970-1980*, Montréal: «coll» Prose de Combat, Varia, 2016, 256p

BEAUDET, Pierre, *On a raison de se révolter. Chroniques des années 70*, Montréal, Les éditions Écosociété, 2008, 247p

BÉLANGER, J. André, *Ruptures et constantes. Quatre idéologies en éclatement: La Relève, La JEC, Cité Libre, Parti Pris*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1977, 219p

BÉLANGER, Damien-Claude, COUPAL, Sophie et DUCHARME, Michel. *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 281p

BÉLANGER, Yves. COMEAU, Robert (dir.), *La CSN 75 ans d'actions syndicale et sociale*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 339p

BOUCHARD, Gérard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité », dans *La Société québécoise après 30 ans de changements*, sous la dir. de Fernand Dumont, 253-272. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 358p

BULLETIN D'HISTOIRE POLITIQUE, *Histoire du mouvement marxiste-léniniste au Québec, 1973-1983*, Montréal, Lux, 2004, 283p

CAHIERS DE L'ISEA, *Économie planifiée. Rationalité et calcul économiques en URSS*, Institut de science économique appliquée, Paris, 1964, 339p

CASTORIADIS, Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, 538p

CHARBONNEAU, Yvon, *Cartes sur table. Syndicalisme, politique, diplomatie*, Gatineau, Éditeur M, 2016, 461p

CLAVETTE, Suzanne, *Les dessous d'Asbestos : une lutte idéologique contre la participation des travailleurs*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005, 566p

CYR, François et ROY, Rémi, *Éléments d'histoire de la FTQ. La FTQ et la question nationale*, Montréal, Éditions Albert St-Martin, 1981, 205p

DION, Gérard (dir.), *La politisation des relations du travail*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1973, 169p

DEHEM, Roger, *Planification économique et fédéralisme*, Librairie Droz, Genève-Paris, «coll» Économie, Genève, 1968, 201p

DUMONT, Fernand, *La société québécoise après 30 ans de changements*, Québec, L'Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 358p

DUMONT, Fernand. *Idéologies au Canada français, 1940-1976, Tome II*, Québec, Les Presses de l'université Laval, 1981, 390p

DUPUIS-DÉRI, Francis. *Démocratie, Histoire politique d'un mot. Aux États-Unis et en France*, Montréal, Lux, 2013, 446p

DENIS, Roch et DENIS, Serge, *Les syndicats face au pouvoir. Syndicalisme et politique au Québec de 1960 à 1992*, Ottawa, Les éditions du Vermillon, 1992, 196p

ÉTHIER, Diane. PIOTTE, Jean-Marc et REYNOLDS, Jean, *Les travailleurs contre l'État bourgeois. Avril-mai 1972*, Montréal, Éditions de l'Aurore, 1975, 274p

FAVREAU, Louis et L'HEUREUX, Pierre, *Le projet de société de la CSN de 1966 à aujourd'hui, Crise et avenir du syndicalisme au Québec*, Montréal, Centre de Formation Populaire/ Vie ouvrière, 1984, 269p

FOURNIER, Louis, *F.L.Q. histoire d'un mouvement clandestin*, Montréal, Québec/Amérique, 1982, 509p

FOURNIER, Louis. *Louis Laberge, Le syndicalisme c'est ma vie*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1992, 418p

FOURNIER, Louis, *Histoire de la FTQ. 1965-1992. La plus grande centrale syndicale au Québec*, Éditions Québec/Amérique, Montréal, 1994, 291p

GAGNON, Marie, *De mémoire vive. La CSQ depuis la Révolution tranquille*, Lanctôt Éditeur, Montréal, 2003, 443p

GRAND'MAISON, Jacques, *La nouvelle classe et l'avenir du Québec*, STANKÉ, Montréal, 1979, 272p

HAMEL, Jacques, *Les cultures politiques au Québec. Tome 1*, sous la dir. de Léon Dion et Micheline de Sève, Université du Québec à Trois-Rivières, Mai 1980, 221p

HARVEY, Fernand, *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, 330p

HILL, Christopher, *World Turned Upside Down*, Baltimore, Penguins Books, 1975, 430p

KEABLE, Jacques, *Québec-Presse: un journal libre et engagé (1969-1974)*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 2015, 170p.

KESSELMAN, Mark et GROULX, Guy, *1968-1982 le mouvement ouvrier français : crise économique et changement politique*, Paris, Éditions Ouvrières, 1984, 382p

LE BORGNE, Louis, *La CSN et la question nationale depuis 1960*, Montréal, Les éditions Albert St-Martin, 1976, 208p

MARCUSE, Herbet, *An Essay on Liberation*, Boston, Beacon Press, 1969, 93p

MARX, Karl, *L'idéologie allemande critique de la philosophie allemande la plus récente dans la personne de ses représentants Feuerbach, B. Bauer et Stirner, et du socialisme allemand dans celle de ses différents prophètes*, Paris, Éditions sociales, 1968, 636p.

MCKAY, Ian, *Rebels, reds, radicals : rethinking Canada's left history*, Toronto, Between the Lines, 2005, 254p

- MCKAY, Ian, *Reasoning otherwise. Leftists and the People's Enlightenment in Canada, 1890-1920*, Toronto, Between the Lines, 2008, 643p
- MILLS, Sean, *Contester l'Empire. Pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, 349p
- MILLIGAN, Ian, *Rebel Youth. 1960's labour unrest, young workers, and new leftists in english Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2014, 241p.
- PALMER. D, Bryan. *Canadas 1960s. The ironies of identity in a rebellious era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 605p
- PALMER. D, Bryan. *Working-Class Experience: Rethinking the History of Canadian Labour : 1800-1991*, Toronto, McClelland and Stewart, 1992, 455p
- PEIRATS, José, *Une révolution pour horizon. Les anarchos-sindicalistes espagnols, 1869-1939*, Éditions CNT-RP, Clermont-Ferrand, 2013, 479p
- PÉPIN, Marcel, *Le nécessaire combat syndical*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1987, 381p
- PIOTTE, Jean-Marc, *Un syndicalisme de combat*, Les éditions Albert St-Martin, Montréal, 1977, 267p.
- PIOTTE, Jean-Marc, *Du combat au partenariat. Interventions critiques sur le syndicalisme québécois*, Montréal, Éditions Nota bene, 1998, 272p
- PIOTTE, Jean-Marc, *La pensée politique de Gramsci*, Montréal, Lux, 2010, 302p
- PIOTTE, Jean-Marc et BAILLARGEON, Normand, *Au bout de l'impasse à gauche – Récits de vie militante et perspectives d'avenir*, Montréal, Éditions Lux, 2007, 214p
- PORTIS, Larry, *IWW, le syndicalisme révolutionnaire aux États-Unis*, Paris, Spartacus, 2003, 173p
- TARDIF, Jean-Claude, *Le mouvement syndical et l'État. Entre l'intégration et l'opposition. Le cas de la CEQ (1960-1992)*, Québec, Département des relations industrielles de l'Université Laval, «coll» Instruments de travail, 1995, 210p
- TREMBLAY, Louis-Marie, *Le syndicalisme québécois idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q. : 1940-1970*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal 1972, 286p

THOMPSON, E. P., *The Making of the English Working Class*, Harmondsworth, Pelican Book, 1968, 958p

ROBACK, Léa. DION, Gérard (dir.), *La politisation des relations du travail. Les formes historiques de politisation du syndicalisme au Québec*, Québec, Les presses de l'université Laval, 1973, 169p

RIOT-SARCEY, Michèle, *Le procès de la liberté. une histoire souterraine du XIXème siècle en France*, Paris, Éditions la Découverte, 2016, 354p

ROUILLARD, Jacques, *Histoire de la CSN. 1921-1981*, Montréal, Boréal Express/CSN, 1981, 335p

ROUILLARD, Jacques, *Histoire du syndicalisme au Québec des origines à nos jours*, Montréal, Boréal, 1989, 535p

ROUILLARD, Jacques, *Le syndicalisme québécois. Deux siècles d'histoire*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2004, 335p

ROUILLARD, Jacques, *L'expérience syndicale au Québec : ses rapports à l'État, à la nation et à l'opinion publique*, Montréal, VLB éditeur, 2008, 385p

ROY, Fernande, *Progrès, Harmonie, Liberté: Le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 1988, 301p

SIMARD, Jean-Jacques, *La longue marche des technocrates*, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1979. 199p

SOUCHARD, Maryse, *Le discours de presse. L'image des syndicats au Québec (1982-1983)*, Le Préambule. «coll» L'Univers des discours, Montréal, 1989, 263p

VADEBONCOEUR, Pierre, *La ligne du risque*, Montréal, Éditions Hurtubise, 1963, 288p.

VEGA, Mercier, Luis, *L'anarcho-syndicalisme et le syndicalisme révolutionnaire*, Paris, Spartacus, 1978, 100p

WARREN, Jean-Philippe, *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2007, 252p

WARREN, Jean-Philippe, *Une douce anarchie. Les années 68 au Québec*, Boréal, Montréal, 2008, 309p

Articles:

ANGENOT, Marc, «Hégémonie, dissidence et contre-discours. Réflexion sur les périphéries du discours social en 1889 » *Études littéraires*, vol 22, no 2, 1989, pp. 11-24.

ANGENOT, Marc et GAGNÉ TREMBLAY, Tanka « De Socialisme 64 à Socialisme québécois ou l'invention du marxisme au Québec », *Globe*, vol. 14, no 1, 2011, pp. 139-157.

BEAUDET, Pierre, «La radicalisation des mouvements sociaux dans les années 1970 » *Bulletin d'histoire politique*, vol 19, no 2, 2011, 2011, pp. 97-118.

BOUCHER, Jacques, « Changement de stratégies à la CSN de l'affrontement à la participation dans les entreprises » *Cahiers du CRISES – Collection Études théoriques* - no ET9301, 1993

CHASE-DUNN, Christopher, «Hegemony and Social Change» *Mershon International Studies Review*, vol 38, no. 2, 1994, pp. 361-376

COX. W, Robert, «Labor and Hegemony » *International Organization*, vol 31, no 3, 1977, pp. 385-424.

COX. W, Robert, «Labor and Hegemony: A Reply » *International Organization*, vol 34, no 1, 1980, pp. 159-176.

DAVID, Hélène, «L'état des rapports de classe au Québec de 1945 à 1967», *Travaux et recherches sur le Québec*, vol. 7, no 2, novembre 1975, pp. 33-66.

DESCENT, David, SIMARD, Gilles et TRÉPANIÉ, Michel, «Le conflit social et la société québécoise : de l'analyse marxiste à la sociologie des mouvements sociaux», *Sociologie et sociétés*, vol 19, no 2, 1987, pp. 125-144.

DOUGLAS. A. William et GODSON. S, Roy, «Labor and Hegemony: A Critique » *International Organization*, 34, no 1, 1980, pp. 149-158.

GAGNON, Mona-Josée, «La "modernisation" du syndicalisme québécois ou la mise à l'épreuve d'une logique représentative», *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 2, automne 1998, pp. 213-230.

GAGNON, Mona-Josée, «Les comités syndicaux de condition féminine», *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, 161-176p.

GAGNON, Mona-Josée, «Les intellectuels critiques et le mouvement ouvrier au Québec : fractures et destin parallèle», *Cahiers de recherche sociologique*, n 34, pp. 145-176.

GAGNON, Mona-Josée, «Syndicalisme et classe ouvrière. Histoire et évolution d'un malentendu», *Lien social et Politiques*, n 43, printemps 2003, pp. 15-33.

GAGNON, Mona-Josée, «Les intellectuels critiques et le mouvement ouvrier au Québec : fractures et destin parallèle», *Cahiers de recherche sociologique*, n 34, 2000, pp. 145-176.

HALARY, Charles, «Le débat sur les relations entre conscience de classe et conscience nationale au Québec de 1960 à 1976 », *Anthropologie et Sociétés*, vol 2, no 1, 1978, pp. 149-165.

ISAAC, Larry, MCDONALD, Steve et LUKASIK, Greg, «Takin' It from the Streets: How the Sixties Mass Movement Revitalized Unionization», *American Journal of Sociology*, vol 112, no. 1, 2006, pp. 46-96.

LAMONDE, Yvan, «L'histoire sociale des idées comme histoire intellectuelle» *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol 1, no 2, 2001, pp. 87-96.

LAPOINTE, Mathieu, «Entre nationalisme et socialisme : Raoul Roy (1914-1996) et les origines d'un premier indépendantisme socialiste au Québec, 1935-1965», *Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol 8, no 2, 2008, pp. 281-322.

LIPSIG-MUMMÉ, Carla, «Future Conditional: Wars of Position in the Quebec Labour Movement», *Studies in Political Economy*, vol. 36, Fall 1991, pp. 73-107

LIPSTIZ, George, «The Struggle for Hegemony», *The Journal of American History*, vol 75, no 1, 1988, pp. 146-150.

MUNN, Edwige, «L'action politique partisane à la FTQ (1957-1976)», *Labour/Le Travail*, vol. 12, automne 1983, pp. 43-61.

PETITCLERC, Martin, «Notre maître le passé ? Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 63, no 1, 2009, pp. 83-113.

ROUILLARD, Jacques, «Le militantisme des travailleurs au Québec et en Ontario, niveau de syndicalisation et mouvement de grèves (1900-1980)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol 37, no 2, 1983, pp. 201-225.

ROUILLARD, Jacques, «Le rendez-vous manqué du syndicalisme québécois avec un parti des travailleurs (1966-1973)», *Bulletin d'histoire politique*, vol 19, no 2, 2011, pp. 16-182.

ROUILLARD, Jacques, «L'image du pouvoir syndical au Québec (1950-1991)», *Recherches sociographiques*, vol 34, no 2, 1993, pp. 279-304.

SAINT-PIERRE, Céline, «Évolution et transformation de la gauche au Québec (1960-2005)», *Revue internationale d'études québécoises*, vol 14, no 1, 2011, pp. 159-174.

VAN DER LINDEN, Marcel et THORPE, Wayne, «Essor et déclin du syndicalisme révolutionnaire », *Le Mouvement social*, vol 159, no 1, 1992, pp. 3-36.

Mémoires et Thèses:

BOUCHER, Jacques, *Transformation du discours de la CSN sur la modernisation sociale des entreprises (1970-1992)*, thèse de Ph.D. (sociologie), Université du Québec à Montréal, 1994, 386p

BOUDREAU, Philippe, *La politisation comme composante active de l'évolution de la culture mouvementiste: étude du rapport à l'action politique de trois mouvements sociaux québécois, 1980-2009*, thèse de Ph.D (science politique), Université d'Ottawa, 2015, 378

BRENDER. DEAN, Richard, *Workers of Quebec, Secede! Quebec's Labor Unions and Canadian National Unity, 1960-1976*, thèse de Ph.D, (Philosophie) Université Columbia, 2001, 731p

CARDIN, Jean-François, *La Crise d'octobre 1970 et le mouvement syndical québécois*, mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1985, 309p

CHAPDELAIN, Raphaël, *LE CONCEPT DE RÉVOLUTION DANS LE DISCOURS INDÉPENDANTISTE DES ANNÉES 1960 AU QUÉBEC*, mémoire de M.A, (science politique), Université du Québec à Montréal, 2007, 117p

DUBOIS-CAMPAGNA, Alexis, « Pour un syndicalisme de lutte de classe ! » : *les groupes marxistes-leninistes et le mouvement syndical au Québec, 1972-1983*, mémoire de M.A. (Histoire), Université de Sherbrooke, 2009, 186p

FORCIER, Hubert, *LA REPRÉSENTATION DU SUJET OUVRIER: ANALYSE DU DISCOURS SYNDICAL QUÉBÉCOIS, DE 1949 À 2009*, mémoire de M.A. (Sociologie), Université du Québec à Montréal, 2010, 152p

GARNEAU, Vincent, *Le Conseil des œuvres de Montréal : animation sociale, démocratie participative et affrontement politique*, mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2011, 86p

LAAROUSSI, Jaouad, *Aux origines du syndicalisme étudiant de combat: «Participer c'est se faire fourrer!» Concertation Participation et Contestation dans les CÉGÉPS de Montréal et à l'UQAM (1963-1976)*, mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2016, 136p

LYND. W, Paul, *THE DISAPPEARANCE OF FLQ TERRORISM AND THE CYCLE OF SOCIAL PROTEST IN QUEBEC 1963-1976*, thèse de Ph.D (sociologie), Université de Windsor, 1996, 121p

PILOTTE, Patrick, *Analyse du discours de la CTCC-CSN portant sur l'économie sociale (1921-1999) : la production du discours éthico-politique*, thèse Ph.D. (sociologie), Université du Québec à Montréal, 2000, 194p

POIRIER, Stéphanie, *Le conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN) à l'heure de la radicalisation syndicale, 1968-1980*, mémoire de M.A. (Histoire), Université de Montréal, 2005, 110p

ROBERT, Camille, *Toutes les femmes sont d'abord ménagères" discours et mobilisations des féministes québécoises autour du travail ménager (1968-1985)*, mémoire de M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2017, 164p